

**Université de Strasbourg**

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG**



**Les conséquences de la corruption.**

**Arnault Barthoulot**

Mémoire de 4<sup>ème</sup> année d'I.E.P.

Direction du mémoire : Laurent Weill

**Juin 2009**

*L'Université Robert Schuman n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.*

# Sommaire :

---

**Introduction. P4.**

**Chapitre I : Les conséquences économiques de la corruption. (P20)**

- I. La corruption affecte l'Etat dans sa régulation de l'économie.
- II. La corruption et l'entreprise privée.
- III. Conclusions économiques.

**Chapitre II : La corruption dans la Santé et l'éducation : les conséquences sociales. (P41)**

- I. Les conséquences de la corruption sur la santé.
- II. Les conséquences de la corruption sur l'éducation.

**Chapitre III : Les conséquences de la corruption sur les droits politiques et civiques. (P61)**

- I. Corruption des Médias et des Partis Politiques : droits d'information et d'expression.
- II. Corruption de la Police et des Tribunaux : droits à la sécurité et à la justice.

**Chapitre IV : Les conséquences écologiques de la corruption. (P80)**

- I. Corruption et ressources naturelles.
- II. La corruption dans la construction : un fléau environnemental.
- III. Corruption et traitement des déchets : le cas français.

**Conclusion. (P.94)**

**Annexes. (P.104)**

**Bibliographie. (P.118)**

**Table des matières. (P.120)**

# Introduction

---

La corruption est un sujet récurrent et en proie à de larges battages médiatiques, qui crée quotidiennement des scandales tout autour du monde, provoquant l'indignation des populations. Si la corruption provoque tant d'agitations, c'est qu'elle renvoie à des perceptions éthiques et morales uniques à chaque société, qui modifient l'implication des habitants dans la lutte contre ce phénomène. Mais les dénonciations, les procès, et les condamnations de la corruption par la société ne reflètent pas sa compréhension. Si au-dehors, le sujet semble en apparence très simple dans sa logique, ses mécanismes profonds et surtout le coût que la corruption induit pour les sociétés ne restent que trop méconnus : si la disparition de fonds par la corruption n'est pas synonyme de destruction de richesses, la corruption engage en revanche un processus alternatif de redistribution des richesses qui se fait au détriment des masses, au profit de quelques initiés.

Cette distorsion qui renforce les inégalités fait de la corruption un phénomène à éliminer. Mais de nombreux préjugés empêchent une lecture claire de ce phénomène et donc, biaise l'efficacité des solutions qui peuvent lui être opposées. Tout d'abord, la corruption est considérée très largement comme un problème de pays pauvres, et souvent le modèle démocratique est mis en avant face aux autoritarismes pour en venir à bout, mais comme nous le montrerons, ces liens de causalités sont loin d'être une évidence partout dans le monde. C'est pourquoi on a tendance à en sous-estimer la présence et les effets dans les sociétés développées. Egalement, l'opinion tend à définir les effets de la corruption dans le domaine économique car elle implique pour le plus souvent des transferts illégaux d'argent. Cependant, nous verrons qu'il n'existe en réalité pas un seul pan de la société, qu'il s'agisse du social, de la protection des droits, de l'environnement, etc. qui ne soit affecté par la corruption. Enfin, et c'est le préjugé le plus répandu de tous, consolidé par une morale générale : la corruption ne peut avoir que des conséquences néfastes.

Afin de comprendre ces perceptions, revenons à la source du problème. La corruption est un comportement aussi fondamental que le vol et le mensonge, dont l'usage est si fortement ancré dans les mœurs qu'il est purement illusoire de viser son élimination totale. Ses premières traces écrites remontent au IV<sup>ème</sup> siècle avant J-C, dans un traité d'administration public indien, l'Arthashastra, écrit par Kautiliya, qui expose des méthodes de

corruption au travers de la description de pas moins de quarante formes de détournements. Si la corruption a pu sévir au travers de l'Histoire et des régions du monde, le problème semble avoir pris des proportions gigantesques dans notre époque moderne. L'écart se creuse progressivement entre les pays riches et pauvres, la décolonisation et les guerres donnèrent lieu à la naissance d'une multitude d'Etats en quête d'identité et de développement, redessinant et complexifiant les frontières du monde. De ces états inexpérimentés, qui disposent d'une tradition institutionnelle peu développée, naissent des pratiques de corruption qui grèvent leur développement. Et si les sociétés occidentales modernes semblent avoir réduit ces pratiques à un niveau quasi-incompressible, via les processus de démocratisation, et d'affirmation des libertés individuelles qui ont réduit la tolérance des opinions à de telles pratiques, elles subissent cependant elles encore le coût de la corruption.

Face à ce constat, la corruption, longtemps considérée comme tabou malgré la diffusion de théories depuis les années 60, engendre depuis une vingtaine d'année une préoccupation toute particulière au niveau international. Les années 90 ont marqué un tournant dans le débat concernant l'explication du développement des pays : à des théories fondées sur l'organisation politique du pays se sont succédé des études portant sur l'importance décisive de la gouvernance des institutions et sur la qualité des infrastructures.

L'un des éléments majeurs de ce nouveau consensus a été le rôle de « grain de sable » de la corruption dans les mécanismes politiques et bureaucratiques, appuyé par de nombreuses preuves empiriques des conséquences néfastes de ces pratiques sur les performances économiques. De Soto en 1989 montra avec l'exemple du Pérou que le coût indirect qu'entraîne une bureaucratie excessive et de la corruption est extrêmement fort pour les entrepreneurs. De même, en 1998, Klitgaard dans son ouvrage « Tropical Gangsters » dépeint les inefficacités dues à la corruption en Guinée équatoriale. En conséquence, les organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE, ou la Banque Mondiale, aidés par la création en 1993 de Transparency International, se sont progressivement mises à prendre des initiatives, en poussant les états à criminaliser et réprimer la corruption.

Avec l'entrée dans le nouveau millénaire, la communauté internationale s'est fixée en septembre 2000 8 objectifs : les Objectifs du millénaire pour le Développement de l'ONU, à atteindre d'ici 2015. La corruption, de part son caractère omniprésent devient alors l'objet d'une lutte pour la satisfaction de ces objectifs. Du détournement des aides humanitaires, comme le scandale du programme de l'ONU « Oil For Food » en Irak en 1995 par exemple,

aux détournements de fonds handicapant gravement le financement d'activités essentielles comme l'économie, mais aussi l'éducation, la santé, la justice, et le développement durable, la corruption est pointée du doigt. Afin de mieux comprendre en quoi la corruption est aujourd'hui un sujet déterminant pour le développement humain, nous allons définir plus précisément ce qu'elle est, ainsi que ses formes, avant de dresser un bilan mondial de la situation, en tachant enfin de souligner les traits qui favorisent ces pratiques.

## I. Qu'est ce que la corruption ?

### 1. Définitions.

La corruption vient du latin *corrumpere*, qui signifie briser complètement, détériorer, physiquement ou moralement. C'est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction entre une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particuliers ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa bienveillance. Elle conduit en général à l'enrichissement personnel du corrompu. C'est une pratique qui peut-être tenue pour illicite selon le domaine considéré, prenant la forme d'un contrat informel.

Selon la banque mondiale, il s'agit de « *l'abus de la fonction publique pour en retirer un avantage personnel* ». Cette définition prend un parti très important en affirmant le rôle du secteur public, qui nous le verrons est en effet la clé de voûte du système.

Une autre définition visant la responsabilité publique est offerte par Jain : « *La corruption est un acte dans lequel le pouvoir public est utilisé à fins personnelles d'une manière contraire aux règles du jeu* ». Cette définition implique 3 conditions : Un pouvoir discrétionnaire, l'extraction d'une rente économique, et la faiblesse des institutions.

Enfin, voici une définition plus globale de Vito Tanzi, qui implique elle aussi 3 conditions : « *La corruption est la violation intentionnelle du principe d'impartialité dans le but de retirer de ce comportement des avantages pour soi-même ou pour des personnes avec lesquelles on est en relation* ». Cela traduit que sans préférence, il n'y a pas de corruption, et qu'il faut que l'acte soit intentionnel et consiste à retirer un avantage.

## **2. Les principales formes de corruption.**

Selon la Banque mondiale, les formes de corruptions sont les suivantes :

- Les « dessous de table » : ce sont des versements à des responsables officiels afin qu'ils agissent plus vite, de façon plus souple et plus favorable.
- La « fraude » : c'est la falsification de données, de factures, la collusion etc.
- « L'extorsion » : c'est l'argent obtenu par la coercition ou la force.
- Le « favoritisme » ou « népotisme » : c'est le fait de favoriser des proches.
- Le « détournement de fonds » : c'est le vol de ressources publiques par des fonctionnaires.

## **II. Bilan actuel de la corruption.**

### **1. Quels sont les pays et secteurs les plus touchés ?**

*A. Les pays riches sont les plus épargnés.*

Une étude de Dreher, Kotsogiannis et McCorrison de 2004 recoupant 100 pays sur la période 1970-2000, montre que les pays développés ont un niveau de corruption inférieur à celui des pays en développement. Ce constat est confirmé par les derniers rapports en la matière, comme l'illustre la carte ci-dessous.

Etudions plus en détail les données 2008 du CPI de TI, et prenons tout d'abord les 10 premiers pays du classement :

Rang du Pays	Pays/Territoire	IPC 2008	Ecart-type	Intervalle de Confiance	Nombre d'enquêtes utilisées
1	Danemark	9,3	0,2	9,1-9,4	6
1	Suède	9,3	0,1	9,2-9,4	6
1	Nouvelle-Zélande	9,3	0,2	9,2-9,5	6
4	Singapour	9,2	0,3	9,0 - 9,3	9
5	Finlande	9,0	0,8	8,4 - 9,4	6
5	Suisse	9,0	0,4	8,7 - 9,2	6
7	Islande	8,9	0,9	8,1 - 9,4	5
7	Pays-Bas	8,9	0,5	8,5 - 9,1	6
9	Australie	8,7	0,7	8,2 - 9,1	8

Carte de l'Indice de Perception de la Corruption 2008 :



Source : *Transparency International*.

Etendons l'étude aux 20 premiers, et l'on y trouve exclusivement 3 pôles compétitifs asiatiques, le Japon, Singapour et Hong-Kong, tous les autres étant occidentaux, d'Europe du nord, soit plus ou moins tous les pays d'Europe de l'ouest non méditerranéens, ou héritiers de cette culture européenne (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande).

Comparons ces données avec cette fois ci le fond du classement :

Rang du Pays	Pays/Territoire	IPC 2008	Ecart-type	Intervalle de Confiance	Nombre d'enquêtes utilisées
171	RDC	1,7	0,2	1,6 - 1,9	6
173	Guinée Eq.	1,7	0,1	1,5 - 1,8	4
173	Guinée	1,6	0,2	1,3 - 1,9	6
173	Tchad	1,6	0,3	1,5 - 1,7	6
173	Soudan	1,6	0,8	1,5 - 1,7	6
176	Afghanistan	1,5	0,4	1,1 - 1,6	4
177	Haïti	1,4	0,9	1,1 - 1,7	4
178	Irak	1,3	0,5	1,1 - 1,6	4
178	Myanmar	1,3	0,4	1,0-1,5	4
180	Somalie	1,0	0,6	0,5-1,4	4

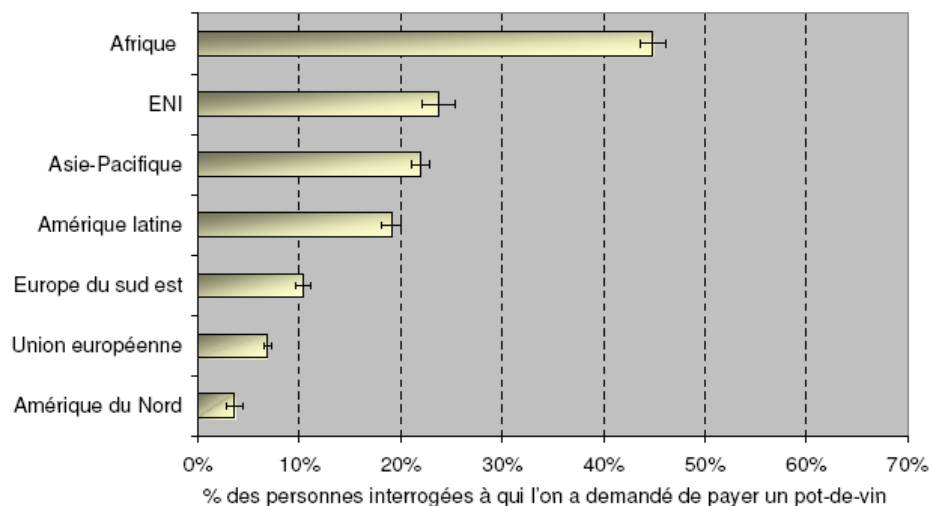
Les résultats sont troublants : tous ces pays, en plus d'être incroyablement pauvres, ont connu ou connaissent encore les pires maux : dictatures, conflits ethniques, invasions.

En comparant ces deux groupes, apparaît une réalité évidente : il y a une corrélation



entre la corruption et la sécurité. Bien évidemment, on ne saurait se limiter à l'étude des cas les plus extrêmes de l'étude, mais le contraste qu'exerce cette comparaison permet d'inspirer des intuitions quant aux conséquences de la corruption sur le monde d'aujourd'hui.

Complétons cette analyse par un graphique illustrant les demandes de pots-de-vin par région du monde <sup>1</sup>:



Le premier constat est confirmé : régions d'Europe et d'Amérique du Nord sont relativement épargnées, l'Afrique étant la plus durement touchée suivie du reste du monde.

### *B. Le secteur public est le plus touché.*

L'indice précédent ne se référant qu'au seul secteur public, il convient naturellement de le compléter avec les pratiques du privé. Pour cela, étudions les données 2008 de l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs. On peut distinguer parmi ces pays 3 grands groupes que l'on sépare en fonction de leur note. Avec les meilleures notes (>8/10), on retrouve par ordre décroissant : Belgique, Canada, Pays-Bas, Suisse, Allemagne, Japon, Royaume-Uni, Australie, France, Singapour et Etats-Unis. Dans l'intervalle 7-8, apparaissent alors les pays latins et des puissances économiques régionales : Espagne, Hong-Kong, Afrique du Sud, Corée du Sud, Taïwan, Italie, Brésil. Enfin, les notes inférieures à 7, traduisant donc des pratiques de pots-de-vin relativement communes : Inde, Mexique, Chine, et enfin la Russie avec 5,9. On retrouve encore une fois dans le haut du classement les mêmes pays que dans l'indice précédent, il n'y a donc pas une forte disparité entre public et privé. En revanche, les disparités sont étonnantes pour les autres pays, notamment de grandes puissances comme le

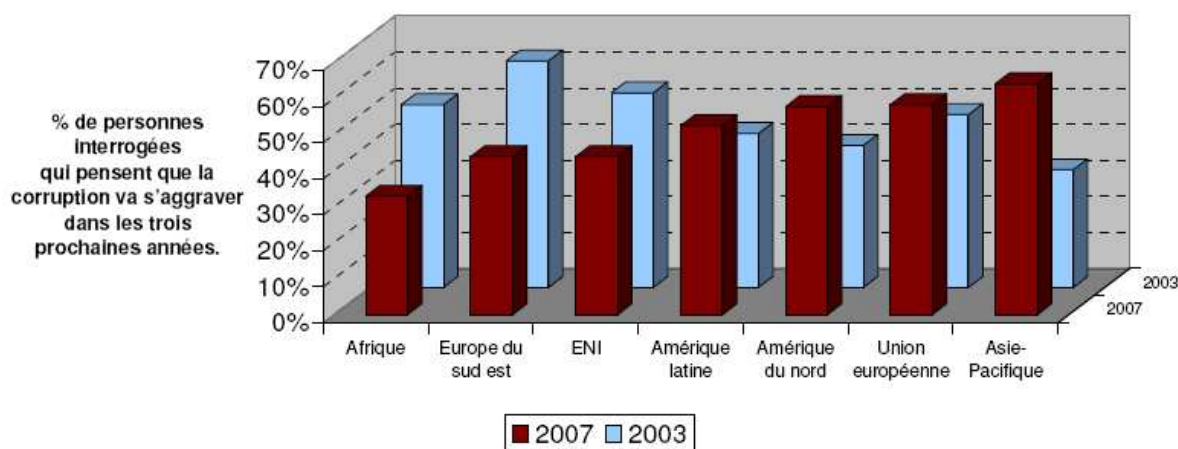
<sup>1</sup> Source : Baromètre mondial de la Corruption 2007 de Transparency International. Les pourcentages sont pondérés et calculés pour les personnes qui ont été en contact avec les services listés. Les traits fins indiquent un intervalle de confiance de 95%. ENI ou Etats Nouvellement Indépendants : Russie, Moldavie et Ukraine.

Brésil, la Chine, l'Inde ou la Russie qui obtiennent ici des notes très différentes de la perception de la corruption dans le public, respectivement 3.5, 3.6, 3.4 et 2.1 pour la Russie. Si le premier indice, le CPI, est subjectif, et que le second est censé être objectif, on peut aboutir à plusieurs hypothèses sur ces pays spécifiques. Soit l'Etat y est beaucoup plus corrompu que le privé, ce qui serait logique : les firmes sont a priori plus contrôlées au niveau international que ne le sont les états corrompus en leur sein, ce qui va également dans le sens de la définition de la corruption par la banque mondiale, et dans celui du Prix Nobel d'Economie 1992 Gary Becker : « *Si nous abolissons l'État, nous abolissons la corruption* ». Soit la perception générale de la corruption peut être fortement biaisée. C'est pourquoi nous allons voir un troisième indice qui s'intéresse à la fois aux pratiques et à la perception cette fois-ci de citoyens ordinaires.

## **2. Quelle est l'évolution de la corruption ?**

Selon Dreher, A., Kotsogiannis, C., McCorriston en 2004, depuis les années 80, les pertes dues à la corruption ont chuté en Europe de l'Ouest, augmenté au Moyen Orient, en Afrique du Nord, en Afrique Sub-saharienne, en Amérique latine et aux caraïbes, et s'est maintenu à un niveau constant en Asie de l'Est et dans le Pacifique, ce qui renforce l'idée de cercle vertueux et vicieux. En 2007, c'est un habitant de la terre sur dix qui a payé au cours de l'année un pot-de-vin. Et ce n'est pas près de s'arrêter, car concernant l'évolution future de la corruption, on peut en avoir un aperçu en étudiant le Baromètre mondial de la corruption 2007, même si son caractère subjectif pose a priori un problème, notamment selon Mocan et Abramo qui jugent les perceptions comme étant erronées. Cependant, Transparency International montre que l'expérience et les perceptions de la corruption observées dans l'opinion publique au travers des chiffres du Baromètre se recouvrent dans une large mesure. Cette conclusion valide donc la qualité de l'Index de perception, permettant de prédire l'évolution de la corruption selon la perception des interrogés. Et ces résultats sont alarmants : 54% des individus sondés dans le monde s'attendent à une hausse du niveau de corruption de quelques degrés d'ici 2010 (contre 43% en 2003 pour 2006). Seule une personne sur cinq s'attend à une baisse du niveau de corruption dans le futur proche, et une personne sur quatre pense que ce niveau ne devrait pas bouger. Ce pessimisme touche tous les pays : l'Inde, les Philippines, le Sénégal et l'Afrique du Sud, aussi bien que les Pays-Bas et le Royaume-Uni, à des taux supérieurs à 70%. L'analyse par région fait néanmoins ressortir que ce sont les

africains qui sont aujourd'hui les plus optimistes, mais partant également de plus bas que les autres pays :



A la vue de ce graphique, les pays les plus riches seraient donc actuellement dans une crise de confiance. On peut en conclure un aspect extrêmement important sur la corruption : si les pays riches semblent mieux protégés que les populations du tiers monde, c'est sans compter sur la crainte des populations d'une hausse de la corruption, qui, même si elle ne s'accompagne pas forcément d'effet, se révèle nuisible dans la mesure où elle détériore la confiance de l'opinion publique comme nous y reviendrons.

### **3. Ampleur économique de la corruption.**

Si les résultats précédents permettent de pointer du doigt les « bons » et « mauvais » élèves du monde en matière de corruption, il est difficile de percevoir dans quelle mesure ces notes peuvent se traduire concrètement.

La corruption peut être considérée comme une très grosse industrie. Cependant, il est pratiquement impossible de quantifier le volume annuel de transactions douteuses. Malgré cela, l'institut de la Banque Mondiale a chiffré que les seuls pots-de-vin représentaient à l'échelle mondiale 1 trillion de dollars US<sup>2</sup>, sur la base d'enquêtes auprès des entreprises effectuées en 2001-2002. Afin de mettre ce chiffre en perspective, il faut le comparer avec la taille de l'économie mondiale prise en compte par la Banque Mondiale, soit 30 trillions de

<sup>2</sup> « Ce montant a trait uniquement à des transactions annuelles d'un type particulier à l'échelle mondiale, et ne comprend pas les pertes très importantes en termes d'investissement, de développement du secteur privé, de croissance économique, ainsi qu'en termes d'augmentation de la mortalité infantile, de la pauvreté et de l'inégalité qui résultent de la corruption et de la mauvaise gouvernance » résume Daniel Kaufmann, Directeur du programme gouvernance, institut de la Banque Mondiale.

dollars. Ainsi, la corruption telle que mesurée dans cette étude pèserait pour plus de 3% de l'économie planétaire. Ce chiffre représente peut être la partie immergée de l'iceberg, tant le contrôle des entreprises mondiales est une charge titanesque, mais également car de nombreux facteurs ou milieux ne sont pas pris en compte. Tout d'abord, cette estimation omet les ménages, susceptibles de verser eux même des pots de vins pour obtenir les faveurs d'une administration, de la justice, de la santé, bref, dans les principaux aspects de la vie sociale. Ensuite, ce chiffre ne comprend pas les détournements de fonds publics ou de vols des biens publics. Pourtant, ces pratiques peuvent engendrer des sommes colossales, comme l'a montré l'organisation Transparency International estimant par exemple les détournements de l'ancien président Suharto de l'Indonésie entre 15 et 35 milliards de dollars US, et ceux de Ferdinand Marcos (Philippines), Mobutu (Ex-Zaire) et Abacha (Nigéria) à environ 5 milliards chacun. Ne sont pas inclus également les fraudes sévissant au sein même du secteur privé, cette étude ne prend en effet en compte que les relations entre les secteurs publics et privés.

Dès lors, comment de telles sommes d'argents peuvent elles être détournées, et quelles sont les raisons et les motivations qui peuvent pousser les individus à s'adonner à la corruption ?

### III. Les causes de la corruption.

Maintenant que nous avons illustré l'ampleur de la corruption à travers le monde, et avant d'attaquer l'étude de ses multiples conséquences sur les sociétés, il faut tout d'abord saisir l'origine du mal. La corruption pouvant toucher tous les aspects et pans d'une société, ses racines n'en sont que multipliées. Il s'agit de distinguer les traits caractéristiques d'une société où la corruption est omniprésente, et à contrario, ceux d'une société transparente, afin de dégager des indices qui permettront de mieux comprendre le phénomène et ainsi de le juguler par la suite. Pour cela, nous tâcherons d'établir des intuitions et de discerner un certain nombre de facteurs clés jouant dans la balance afin de servir de base de réflexion quant à la compréhension du phénomène. Nous traiterons des indices pouvant expliquer la corruption dans les domaines politique, économique, et sociaux-culturels.

## 1. La forme de l'Etat.

### A. *Les démocraties sont-elles moins vulnérables ?*

Selon Charap et Harms <sup>3</sup>, la corruption dépend fortement du régime politique du pays. Ce constat est intuitif : les démocraties seraient potentiellement moins touchées que les dictatures. Cependant, le problème est plus complexe, et ce postulat a d'abord été démenti par Rasmusen et Ramsayer en 1994, avec une expérience sur l'achat des votes<sup>4</sup>. Selon Mo (2000), le canal de corruption qui impacte le plus négativement sur la croissance est l'instabilité politique, à hauteur de 53% : mais il existe des démocraties bien plus instables que certains régimes autoritaires, avec par exemple l'Inde et Singapour. Enfin, selon, Aidt (2003), le comportement bienveillant d'un Etat n'est pas nécessairement lié à un enrayement de la corruption. En effet, s'il est intuitif que des dirigeants malveillants engendrent plus de corruption, il prouve que dans certaines circonstances, un gouvernement bienveillant ne luttera pas nécessairement contre la corruption, dans la mesure où son contrôle et sa répression peuvent engendrer plus de coûts que de bénéfices. Dès lors, le caractère démocratique ou totalitaire d'un pays est très relatif dans la compréhension du phénomène de la corruption.

En revanche, selon que l'État a une structure centralisée ou décentralisée, l'importance de la corruption peut varier (Treisman, 2000), et peut encourager ou non sa pratique (Fisman et Gatti, 2002). En 1997, Bardhan étudie le cas de deux pays, l'Indonésie et l'Inde, ayant un niveau comparable de corruption<sup>5</sup> : à l'époque, les performances économiques de l'Indonésie sont bien meilleures à de nombreux niveaux. Mais dans le cas indonésien, la corruption est un système centralisé, contrôlé largement par la famille du dictateur Soeharto - au pouvoir de 1967 à 1998 -, les élites militaires et le lobby chinois, alors que l'Inde présente un système de corruption fragmenté voire totalement anarchique. Certes, les deux systèmes subissent la corruption, mais un système décentralisé semble plus nuisible à la société dans son ensemble, indépendamment du régime politique.

La corruption centralisée regroupe les gains conjointement en recueillant les pots de vin, à un échelon supérieur. Avec l'exemple russe, Shleifer et Vishny expliquent que la hausse

---

<sup>3</sup> Institutionalized *Corruption* and the Kleptocratic State

<sup>4</sup> Cf. Annexes, Document 2.

<sup>5</sup> Respectivement 2,7 et 2,6 en 1996 selon l'indice de Transparency International de la perception de la corruption, sur une échelle de 10 à 0, 0 étant la corruption maximale.

de l'inefficacité dans les années 90 est en partie due à cette structure. Précédemment, le parti communiste centralisait la collecte de pots de vins de manière efficace et surveillée, avec un schéma commun, aidé par des services de renseignements comme le KGB. A présent, les différentes agences, ministères, et niveaux de gouvernements locaux ajustent tous indépendamment le niveau des pots de vins afin de maximiser leurs propres revenus. Cette analyse suggère qu'un gouvernement faible incapable d'arrêter ces pratiques décentralisées rend l'inefficacité particulièrement aigüe.

Dans le cas d'un système décentralisé, c'est le subalterne qui profite de son poste pour s'enrichir au détriment du centre. Un corrupteur doit lui-même traiter de nombreuses transactions, multipliant ses coûts. Le système pouvant être corrompu à chaque échelon, le coût supporté pour les passe-droits augmente également à mesure que ces étages se multiplient. Un bémol cependant : selon De Mello et Barenstein (2002) la décentralisation fiscale est associée avec des niveaux plus bas de perception de la corruption.

#### *B. La faiblesse du système judiciaire.*

Le système judiciaire a un rôle dans la corruption, comme s'y attend Becker (1968). Le rôle du système légal est très important dans la qualité de la gouvernance et ses conséquences sur le développement (North 1990, Easterly et Levine 1997). De solides bases légales avec une bonne protection du droit de propriété et du droit des contrats sont capitales pour offrir un cadre approprié à l'activité économique, et pour prévenir et punir la corruption. L'existence de lois compliquées, ambiguës ou inapplicables favorisent également la corruption.

#### *C. Le rôle de l'opinion publique.*

Tel que l'a dit le Premier Ministre Nehru : « *Crier sur les toits que tout le monde est corrompu crée une atmosphère de corruption. Les gens sentent qu'ils vivent dans un climat de corruption et le deviennent eux-même.* ». Le monde qui entoure l'homme, et notamment la psyché nationale est un facteur favorisant le phénomène de mimétisme et de prophétie auto-réalisatrice. Ce fort mimétisme des pratiques de corruption entre individus peut se refléter également dans le voisinage entre les pays. Ainsi, une étude allemande <sup>6</sup> sur 20 pays africains

---

<sup>6</sup> B.Frank et B. Maurseth, *The spatial econometrics of elephant population change*, 2005, German Institute for Economic Research.

traversés par des troupes d'éléphants, traitant du lien entre la population de ces animaux, la corruption et le voisinage met en lumière une corrélation entre proximité spatiale et pratiques de corruption : les états qui dépensent le moins pour lutter contre le braconnage sont ceux qui ont des frontières communes.

## **2. Les spécificités économiques.**

Bien que la corruption ait été présente de tous temps, la mutation des économies à donné lieu à un bouleversement très particulier des pratiques de corruption.

### *A. Les mutations économiques : une ruée vers l'or.*

Avec les innovations et sa complexification, l'économie offre aux dirigeants politiques de plus en plus d'opportunités de retirer de l'argent en l'échange de leurs décisions. La multiplication des secteurs nécessite un temps d'adaptation afin d'en fixer les règles et les lois, ainsi que leur contrôle, c'est pourquoi les économies en transition sont particulièrement sensibles à la corruption.

Un second trait qui explique une montée de la corruption, particulièrement dans les pays en transition, est le processus de privatisation des entreprises d'Etat. Il a augmenté les opportunités pour les dirigeants politiques de recevoir des « contreparties » de la part d'amis capitalistes en l'échange de ces contrats et ces entreprises. Cela à notamment été le cas dans les pays de l'ex-URSS où il a fallu dégraisser le secteur public, avec par exemple la connivence entre les élites politiques et économiques russes dans le secteur énergétique.

Au contraire, il existe un trait particulier à notre développement économique qui semble freiner la corruption : la mondialisation. Par exemple, Ades et Di Tella (1999) ont montré qu'une compétition accrue réduit la corruption, et que les économies les plus ouvertes sont moins corrompues. De même, Treisman montre qu'une hausse des importations réduit la corruption. Wei et Wu ont présenté des preuves que les pays qui contrôlent les flux de capitaux ont un niveau de corruption plus élevé, en plus de recevoir moins d'investissements étrangers et d'être plus sensibles aux crises financières. Plus récemment, en 2003, Neeman montre, qu'encore une fois, l'ouverture de l'économie conditionne en partie la corruption. Ces résultats peuvent être mis en écho des chiffres précédents (cf. II.2.B) concernant notamment le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie, qui bien qu'ils semblent avoir au sein de leurs frontières une présence très forte de la corruption, cette ouverture au commerce les oblige, en

tant que pays exportateurs, à limiter un peu plus ces pratiques dans le domaine du privé.

### *B. Extraction de rente et vulnérabilités sectorielles.*

On observe en effet que tous les secteurs de l'économie ne sont pas touchés dans les mêmes proportions par la corruption, en fonction des opportunités d'extraction de rente. La rente est le revenu d'un facteur qui se situe au-delà des revenus compétitifs de ce facteur. Les agents économiques sont prêts à payer un pot-de-vin pour accéder à un schéma d'appropriation de rente. En pratique, plus les sommes d'argents en jeu sont importantes, plus le secteur est complexe, et moins on a d'information sur le proje, plus les pratiques de corruption sont probables. Souvent, il s'agit de domaines où intervient l'Etat, tel que le BTP. Un des meilleurs exemples de domaines où l'extraction de rente est forte est celui des ressources naturelles : la concentration des exportations sur les matières premières est particulièrement propice à l'extraction de rentes selon Ades et Di Tella (1999). Treisman (2000) prouve lui aussi que de fortes exportations de ressources naturelles ont un effet positif sur la corruption perçue.

### *C. Maximisation individuelle et système Win/win.*

Tous les agents économiques maximisent leur bien-être personnel et leur richesse. Par conséquent, les intérêts égoïstes des agents économiques constituent la motivation de base des transactions économiques qu'ils concluent entre eux. Les ressources sont attribuées aux activités qui fournissent les meilleurs rendements d'investissement. Ce comportement rationnel des individus en toutes représente une première incitation à la corruption.

De plus, le corrupteur et l'agent corrompu retirent tous deux un avantage de la corruption. On peut rajouter que le comportement préférentiel de celui qui est corrompu entraîne, pour celui qui corrompt, une obligation informelle mais parfois contraignante à rendre le service ou à payer en retour ; cette obligation subsistant dans le temps, la possibilité d'obtenir des avantages de la personne corrompue subsiste également. Lorsqu'on conclut un contrat de corruption, le service à rendre n'est pas toujours spécifié, mais il y a présomption d'obligation. Une fois le mécanisme engagé, la dispersion du phénomène dans toutes les strates de L'État peut être très rapide. Ainsi, Cadot montre en 1987 cette généralisation à tous les étages de la hiérarchie lorsque le supérieur se corrompt afin de couvrir son subordonné dont il est responsable, qui aura donc moins de chance de se faire sanctionner, et par là même,



l'incitera encore plus à user de corruption. Les individus corrompus s'entretiennent avec leurs pairs et continuent à être corrompus s'ils ont été en présence d'un nombre important de personnes corrompues par le passé (Sah 1988).

### **3. Les particularismes culturels et historiques.**

Ces facteurs sont difficilement quantifiables, mais leur importance est significative.

#### *A. Le poids de l'Histoire.*

La corruption se caractérise par un effet d'hystérèse très important. Cette théorie est avancée notamment par Tirole (1996), selon qui la persistance de la corruption peut être due à l'accumulation de la mauvaise réputation des générations passées, et l'on hérite du comportement de ses prédécesseurs. La corruption engendre la corruption : il est plus difficile d'assigner en justice un agent corrompu dans une société corrompue (Lui 1986, Cadot 1987, Andvig et Moene 1990).

Une autre raison qui donne à l'Histoire son importance dans la répartition de la corruption est l'exemple de la colonisation qui a influencé les situations actuelles de pays en termes de corruption en fonction du système judiciaire introduit par le colonisateur. Ainsi, des travaux empiriques prouvent que le système de « Common Law » que l'on retrouve dans les anciennes colonies britanniques (La Porta 1999) est plus efficace en ces termes de protection de la propriété privée comparée aux systèmes de « Civil Law » qui régissent pour leur part les anciennes colonies d'Europe continentale.

#### *B. Différences ethniques, culturelles et religieuses.*

Le rôle des traditions et des religions dans la compréhension de la corruption à été exploré par Treisman (2000) qui conclut que le protestantisme a un effet négatif (bien que moindre) sur la corruption. Dans la mesure où les religions façonnent les attitudes sociales envers les valeurs familiales, de hiérarchie sociale, elles peuvent déterminer la tolérance des pratiques de corruption. Certaines religions illustrent historiquement des pratiques de corruption, citons par exemple les ventes des « indulgences » au XVIème siècle, qui étaient supposées pardonner les pêchés<sup>7</sup>, pratique largement dénoncée par Martin Luther. Il est

---

<sup>7</sup> Cf scandale lié au dominicain Johann Tetzel, en 1516-1517.

d'ailleurs amusant de citer Friedrich Nietzsche qui disait « *le christianisme et l'alcool, les deux plus grands agents de corruption.* ». La religion peut également selon La Porta (1999) avoir un impact sur la qualité du système légal : les pays majoritairement catholiques ou musulmans ont une qualité de gouvernance réduite, et une tendance à moins remettre en cause l'ordre établi, contrairement à des religions plus égalitaires ou individualistes ce qui par extension, peut entraîner la corruption.

Les études visant à relier culture et corruption sont peu nombreuses. On peut ici citer l'ouvrage "Corruption and Democracy in Thailand"<sup>8</sup>. Les auteurs se réfèrent à de nombreuses études préalables, dont beaucoup attribuent la corruption Thai à un héritage culturel. (cf Lucien Janks Fred Riggs Edward Van Roy Thinapan Nakata Clard Neher). Ce livre conclut que les thaïlandais ont une tolérance supérieure que les autres pays aux montants détournés par les officiels. Par exemple, une plus grande tolérance des dessous de table dans certaines communautés est le résultat d'une vision à court terme due à une incertitude sur le futur, un contexte de changements rapides.

Les facteurs ethniques et linguistiques auraient également un effet sur la corruption. Selon Treisman (2000), il n'y aurait pas de preuve de ce lien tandis que La Porta (1999) montre que dans les sociétés ethniquement et linguistiquement diversifiées, les gouvernements montraient des performances inférieures. Plus récemment, Alesina (2003), confirma ces hypothèses.

### *C. Structure sociale et répartition des richesses.*

La corruption est plus présente dans les sociétés inégalitaires ou pauvres. Là où la misère est la plus tenace, la corruption est une solution de survie pour certains travailleurs qui perçoivent un niveau de salaire très bas. Et parallèlement, ce sont ces mêmes pays où les droits sont les moins protégés. Il n'est alors pas surprenant qu'il y ait une réponse positive à la corruption lorsqu'il s'agit de bénéficier de tel ou tel service essentiel, ou encore, de bénéficier gratuitement d'un service payant à cause de favoritismes ou de pratiques clientélistes, en particulier entre les « élites ».

---

<sup>8</sup> Par Pasuk Phongpaichit et Sungsidh Piriyarangsarn, 1999, Silkworm Books.

Parce que la corruption est avant tout un problème de l'homme, ancré dans ses habitudes, même si son impact est variable, elle concerne tous les pays, en fonction de leur fragilité institutionnelle, leurs traditions, et leur développement économique. Le second trait important est l'évolution de la corruption. Si nous n'avons pas de données de son développement à travers les âges, la corruption a toujours été présente, et nous la subissons aujourd'hui encore non seulement dans ses conséquences effectives, mais également par sa simple crainte suffisante à créer des contextes d'instabilité. Ensuite, la corruption a pour caractéristique de cibler les secteurs les plus fragiles et les moins contrôlés d'un Etat, touchant ainsi en premier les pays en développement. Enfin, la corruption se sert de l'état et de ses institutions comme principal canal de transmission afin de pouvoir s'étendre à la société toute entière.

L'objectif de ce mémoire est d'identifier les secteurs de la société qui de part leur degré d'infection par la corruption opposent le plus d'obstacles au développement humain ou est ce que le système de redistribution des richesses offert par la corruption est-il compatible avec le bien être collectif ?

Dans cette logique, le premier secteur à traiter est celui de l'économie comme moteur du bien-être et du développement, nous y verrons si la corruption favorise ou non la croissance d'un pays.

Le second chapitre couvrira l'accès à l'éducation et à la santé, des secteurs dont l'efficacité et les valeurs d'égalité ou de justice sociale sont remis en cause par la présence de la corruption, contrevenant au développement global des sociétés.

En troisième partie, nous nous intéresserons au domaine des libertés fondamentales et des droits civiques. Nous verrons l'impact sur l'opinion publique de la corruption des organismes supposés dénoncer cette dernière : les médias et les partis politiques. Puis nous étudierons le fonctionnement des organes sensés être garants de la protection contre la corruption : la police et le système judiciaire.

Enfin, dans un contexte mondial de crise écologique dont les conséquences sont pesantes pour l'avenir de l'homme, nous verrons dans quelle mesure les règles environnementales sont violées par la corruption, participant à la dégradation de l'environnement.

# Les conséquences économiques de la corruption

---

A présent, étudions les implications qu'a la corruption dans le domaine économique. Contrairement aux autres domaines que nous développerons ultérieurement, ce dernier à ceci de spécifique qu'il fait office de champ de bataille à un débat très particulier. Si d'une part, la théorie « Sand in the wheels », reste conforme aux principes moraux et éthiques largement répandus, condamnant la pratique de la corruption, l'autre partie du débat, la théorie « Grease The Wheels » se fait en quelque sorte l'avocat du diable, en soutenant que sous certaines conditions, la corruption peut s'avérer économiquement bénéfique.

En 1964, Leff propose en premier un œil neuf sur la vision de la corruption, et en 1965, Leys se demande pourquoi les populations ont un problème avec la corruption, car en effet, comme l'a montré Bardhan en 1997, dans certains épisodes de l'histoire européenne et américaine la corruption a pu favoriser le développement. Les arguments de la théorie Grease the Wheels, également défendus par Huntington sont perçus comme des provocations. Mais ces hypothèses seront justifiées plus tard notamment par Aidt en 2003, dont les travaux relaient l'hypothèse de l'huile dans les engrenages, selon laquelle la corruption serait bénéfique dans un cadre institutionnel déficient. Et les auteurs allant dans le même sens sont nombreux, nous pouvons citer également Beck et Maher ainsi que Lien, qui eux aussi avancèrent que la corruption puisse influencer positivement sur l'efficacité.

Le fait que la corruption puisse être efficace pose problème à la communauté internationale d'un point de vue éthique, notamment pour la banque mondiale, l'ONU ou l'OCDE dont les initiatives pour la lutte contre la corruption sont nombreuses. L'idée que la corruption est systématiquement indésirable provient d'une vague d'études empiriques tendant à quantifier les conséquences de la corruption, dont l'instigateur, Mauro, en 1995, a observé une anti-corrélation significativement forte entre la corruption et l'investissement. Il fût suivi par Mo en 2001, traitant quant à lui les investissements directs à l'étranger, puis par Lambsdorff sur le sujet cette fois de la productivité. Tout le problème réside dans le caractère général des études faites sur la corruption. Il est en effet généralement admis que sur un échantillon large, les résultats seront en moyenne négatifs, tirés vers le bas par les pays dont le

cadre institutionnel se montre efficace. Mais il convient de ne pas laisser de côté les quelques cas qui ont la dynamique inverse, à savoir des institutions défailtantes où la corruption permet de créer une incitation à travailler plus efficacement et plus rapidement pour les fonctionnaires. Il est cependant difficile de montrer dans quels cas précis la théorie de « Grease the wheel » est applicable, tant les différentes études successives semblent formelles, comme le montrèrent Mauro en 1995, Ales et di Tella en 1997, Kaufmann et Wei en 1999, ou encore Méon et Sekkat en 2005.

Tout l'enjeu de la partie sera dès lors, par l'étude des deux grands acteurs de la scène économique, à savoir l'Etat et l'entreprise, d'identifier les effets qu'a la corruption dans la tenue de l'économie, et de dégager les cas particuliers où elle apparaît bénéfique. Nous concluons ensuite le chapitre en étudiant les résultats empiriques tirées des études sur les effets de la corruption sur la croissance, et en ré-ouvrant le débat théorique Grease vs Sand qui trouve de nouveaux points de contentieux concernant l'étude des effets de la corruption sur la productivité.

## I. La corruption affecte l'Etat dans sa régulation de l'économie

L'intervention de l'Etat dans l'économie, longtemps rejetée par les écoles classiques et libérales, est pourtant en pratique bien réelle, particulièrement dans le contexte actuel. L'Etat peut favoriser ou ralentir l'activité économique par les impôts, qui vont constituer le principal de ses ressources. Il peut également via des autorisations, des permis, et des licences délivrés par l'administration donner le feu vert aux entreprises en ce qui concerne les marchés et les innovations. Enfin, l'Etat est lui-même auteur d'une politique d'investissements, pour la construction d'infrastructures destinées à améliorer la qualité de vie. La corruption agit dans ces trois activités distinctes que sont la perception des revenus, le fonctionnement de la bureaucratie et l'allocation des ressources.

### 1. Corruption et budget de l'Etat.

La corruption peut réduire le revenu fiscal car elle met en péril la capacité du gouvernement de percevoir des impôts et des droits de douane. Cette réduction des revenus de L'Etat peut avoir deux causes : la part du secteur informel et le détournement de l'impôt. Il faut tout d'abord établir la relation entre corruption et secteur informel avant de conclure du rôle de la corruption sur la collecte des ressources de l'Etat.

*A. Selon la théorie grease the wheels.*

Selon Dreher et Schneider (2006), corruption et économie parallèle sont substituables. Dans les pays riches, il n'y a pas d'incitation à se tourner vers l'économie parallèle puisque l'on n'est pas victime de demandes de pots-de-vin, et car il est facile de se retourner contre ces pratiques devant la justice. Seuls les petits artisans ou entreprises difficilement contrôlables sont tentés de ne pas déclarer leur activité, mais sans aucun rapport avec la corruption. Dans les pays riches, la corruption peut être sans conséquence avec la taille du secteur informel, et peut étonnement devenir une source de revenus pour l'Etat : c'est tout l'enjeu des contrats publics. Alors la corruption ne vient pas de l'Etat mais de l'entreprise. Dans un contexte où l'entrepreneur n'est pas « racketté » par l'Etat, et où l'Etat agit comme un agent de la demande, l'entrepreneur est fortement incité à ne pas se tourner vers le secteur informel afin de garder une relation avec l'Etat, quitte à recourir à de la corruption pour obtenir un contrat intéressant. Dans ce cadre, la corruption implique une augmentation des ressources de l'Etat.

*B. Selon la théorie Sand in the Wheels*

Selon Dreher, dans les pays pauvres, corruption et économie parallèle sont complémentaires. Pour Johnson (1997), Choi et Thum (2004), les entrepreneurs sont incités à se tourner vers l'économie parallèle afin d'échapper aux demandes de pots de vins de l'Etat corrompu, qui agissent comme une taxe. L'incitation est d'autant plus forte que la piètre qualité des infrastructures de l'Etat ne suffit pas à fournir assez d'avantages aux entrepreneurs pour qu'ils restent dans le système légal. Il existe donc bien un effet de la corruption sur l'ampleur de l'économie souterraine, et donc indirectement, sur la collecte de l'impôt.

Au-delà de l'incitation que crée la corruption dans les pays pauvres à rentrer dans le secteur informel, réduisant leurs recettes, la corruption peut supposer des détournements par les fonctionnaires du trésor des taxes et impôts, que l'on peut retrouver dans tous les pays, pauvres comme développés. Si l'intermédiaire en charge de la collecte des impôts peut être incité à directement se servir dans la caisse, il peut également se voir corrompre en amont par les firmes amenées à payer l'impôt, qui, en l'échange d'un pot-de-vin, se verront accorder une réduction d'impôt. A ce sujet, Toy et Moore (1998) pointèrent du doigt un cas extrême, celui du Pérou, dont le PIB était composé dans les années 60 de 20% provenant de la collecte des

taxes, un chiffre qui tombe à moins de 4% dans les années 90 du fait de la corruption. Ghura (2002) étudiera ceci plus en profondeur dans le cadre des pays d'Afrique sub-saharienne, en prouvant l'incidence de la corruption sur les revenus des taxes.

Wei illustre ces deux constats de la théorie Sand en regardant sur la période 1980-1995 quels auraient été les effets d'une hausse du niveau de la corruption. Il montre que si Singapour avait été au niveau de corruption du Pakistan, cela aurait réduit la part du revenu de L'État dans le PIB de 10%.

## **2. Corruption des relais de l'Etat : les administrations.**

L'un des facteurs les plus proéminents dans l'efficacité ou l'inefficacité économique d'un pays est son administration. L'État joue un rôle clé dans les attributions de marché ou de permis, dans les procédures légales, dans les créations d'entreprise etc. Voyons à présent dans quelle mesure la corruption peut être une aide ou au contraire un frein au bon fonctionnement des administrations.

### *A. Selon la théorie Grease the wheels.*

Pour Huntington, la corruption pourrait aider à surmonter les bureaucraties aux règlements complexes, comme l'illustre cette citation : « *En termes de croissance économique, la seule chose qui soit pire qu'une société avec une bureaucratie rigide, sur centralisée et malhonnête est une bureaucratie rigide, sur-centralisée, et honnête* ». Alors, la corruption pourrait servir de « speed money » : il existe d'ailleurs différents termes pour désigner ce phénomène, comme « lagay » aux Philippines. Toujours selon Huntington, un tel phénomène a pu être observé durant les années 1870-1880 aux Etats Unis où la corruption effectuée par des corporations industrielles ou ferroviaires ont accéléré la croissance. De nombreux auteurs ont décrit des exemples tendant à prouver l'efficacité de la corruption. Les arguments en faveur de la corruption sont les suivants :

- La corruption peut corriger les erreurs d'un gouvernement :

Un premier amené par Leff en 1964 se base sur l'étude des administrations chiliennes et brésiliennes, dans un contexte de contrôle des prix sur la nourriture durant la période d'inflation galopante des années 60. Au Chili, la bureaucratie gela l'importation de nourriture,

et la production de nourriture stagne, alors qu'au Brésil, une administration corrompue permet ces introductions, ce qui eu pour conséquence une hausse de la production bénéfique pour les consommateurs.

- La corruption peut accélérer les prises de décision :

Leys montre en 1965 que les pots de vins octroyés aux bureaucrates sont autant d'incitations à accélérer certains processus. Sur le même principe, Lui démontre quant à lui en 1985 un effet de réduction des temps d'attente (The queue model). Alors, l'importance du montant du pot de vin est lié au cout d'opportunité du temps des individus, et montre que les stratégies de corruption forment un équilibre de Nash d'un jeu de non coopération qui minimise les coûts liés aux attentes en réduisant l'inefficacité de l'administration publique. Dans ce cadre, un fonctionnaire n'est pas incité à ralentir les procédures, car cela réduirait le nombre de ses « clients », et donc également la probabilité de recevoir des pots-de-vin.

- La corruption lutte contre le problème de sélection adverse :

Un autre argument souligné par Leys (1965) et Bailey (1966) en faveur de la théorie du Grease the wheel s'appuie sur la sélection adverse. Dans l'optique d'une administration mal payée par l'État, on s'attend à ce qu'uniquement les personnes les moins qualifiées acceptent de travailler, et en conséquence, ne disposent pas de compétences suffisantes pour assurer un maximum d'efficacité. Dans ce contexte, la connaissance de la corruption dans cette sphère permettrait d'attirer des fonctionnaires plus qualifiés qui joueront le jeu. La corruption agit ici comme une prime au travail certes tacite, mais dont l'ancrage dans les habitudes de l'administration serait un argument choc pour attirer une meilleure main d'œuvre.

- La corruption peut racheter des décisions jugées injustes :

Mais les avantages de la corruption sur le comportement des fonctionnaires ne s'arrêtent pas là. Comme tout être humain, les fonctionnaires peuvent avoir certaines affinités ou préférences telles que le sexe, l'âge, la race, etc. ... incompatibles avec l'impartialité que requiert par exemple l'attribution d'un chantier public. On peut donc supposer que de tels comportements peuvent fermer arbitrairement la porte à des projets tout à fait valables. Leff et Bailey ont donc montré dans les années 60 que la corruption permet d'outrepasser ces barrières « mentales ».

De plus, selon Leff (1964), la corruption permettrait de se prémunir contre certains



risques provenant du système politique lui-même, à savoir le monopole de la violence légitime, et également de manière plus précise le risque d'expropriation par exemple, car en l'absence de pots-de-vin, les politiciens pourraient être tentés de s'approprier la richesse d'un tiers. Si la corruption aide à limiter ces risques, l'investissement se révélera moins risqué et donc augmentera.

- La corruption incite l'Etat à centraliser ses activités, gagnant en clarté :

La division entre les systèmes centralisés et décentralisés de corruption ouvre elle aussi la voie à une amélioration globale de l'efficacité des administrations. Un État où la corruption à chaque étage de la hiérarchie est notoire aura un gain non seulement personnel s'il décide de centraliser la corruption, mais également un gain en termes d'efficacité des fonctionnaires. La présence de cette manne financière est une incitation pour l'État à se rapprocher de ses employés, afin d'en capter la rente, mais par l'élaboration d'un réseau de corruption vertical structuré, permet à l'appareil de gagner en clarté, et donc, en efficacité. Cette étude d'Ehrlich et Lui de 1999 est bien sûr inapplicable dans les pays démocratiques.

#### *B. Selon la théorie Sand in the wheels.*

Selon cette théorie, même dans le cadre d'institutions défailtantes, la corruption reste un frein au développement.

Concernant l'argument de l'accélération des administrations, nous avons affaire à de nombreuses limites. Dans l'ouvrage « L'Afrique malade d'elle-même », Tidiane Diakite déclare : « *L'administration n'est pas un outil de développement en Afrique, c'est au contraire un énorme gouffre qui engloutit des sommes énormes quotidiennement et sans le moindre apport* ». D'une part, l'effet positif de la corruption sur la lenteur des administrations repose sur l'hypothèse qu'un employé puisse avoir un impact réel sur un processus, ce qui n'est pas toujours le cas. D'autre part, l'accélération supposée du processus peut selon Jain (2001) impliquer plus d'erreurs, en d'autres termes, à vouloir faire plus, on fait moins bien. Enfin, Myrdal (1968) et Banerjee (1994), poussent la logique de la corruption à son maximum : Si un fonctionnaire peut être incité à travailler plus vite ou mieux en présence de pots-de-vin, il peut s'y habituer et créer de lui même des retards en réduisant son efficacité, afin de pouvoir extorquer systématiquement une rente.

Dans le même sens, Kurer montre en 1993 que les officiels corrompus ont des incitations à créer de nouvelles distorsions dans l'économie afin encore une fois de multiplier les rentes. On voit donc apparaître un véritable engrenage de la corruption, utilisée de manière démesurée, car en effet, la théorie Grease The Wheel ne nous dit pas à quel seuil les fonctionnaires arrêtent ou pas ces pratiques. Si la corruption pourrait permettre de palier les inefficacités de l'état, ceci implique que cette faute des Etats soit indépendante d'une quelconque corruption, alors qu'en réalité, les distorsions de l'Etat peuvent être liées à la corruption elle-même. Ainsi, les politiciens et bureaucrates corrompus peuvent introduire sciemment des lois inadaptées et une régulation lourde dans le but de créer des marchés sensibles à la corruption. Dans ce cas, certes, la corruption des « clients » permet d'augmenter l'efficacité, mais le problème initial qui ralentit le développement reste la corruption, mais au niveau supérieur.

Le mécanisme est exactement similaire lorsqu'il s'agit de démonter l'argument selon lequel la corruption peut éliminer ou réduire les décisions jugées injustes. Si l'agent a conscience que le fait que ses décisions discriminantes ou irréfléchies engendrent des pots-de-vin, rien ne l'empêche d'accentuer sciemment ses décisions, en les rendant plus injustes, demandant en échange de sa clémence une « rançon » supérieure.

Pour ce qui est de la sélection des fonctionnaires, si la présence de la corruption dans une administration peut inciter à attirer les meilleurs travailleurs, il ne faut pas oublier que la corruption d'individus peu qualifiés peut leur permettre d'accéder à des postes pour lesquels ils n'ont pas la qualification. Ils sont aidés par des CV truqués, appuyés sur de fausses expériences ou diplômes factices, et par l'achat des divers inspecteurs de l'administration décidant de l'embauche, eux-mêmes rompus à ces pratiques.

### **3. Corruption et allocation des ressources de l'Etat.**

L'allocation des ressources de l'Etat est d'une importance capitale pour le développement. Il peut s'agir de construire ou de relancer l'économie d'un pays en investissant dans certains secteurs, ou encore d'améliorer les infrastructures à la disposition de la population, tel que les écoles, les hôpitaux, les voies de communication etc. Cependant, l'inexpérience, les relations personnelles et les intérêts privés ont un impact quant à la tenue de ces projets.

*A. Selon la théorie Grease the Wheels.*

Concernant la qualité des investissements, encore une fois, la corruption pourrait jouer un rôle positif. En particulier dans les pays en transition, les décisions gouvernementales en termes d'amorce de la pompe à croissance sont un sujet délicat. Les chemins de croissance n'étant pas tous tracés, et les stratégies étatiques n'étant pas toujours appropriées, certains investissements sont tout simplement inefficaces. Alors, considérons la corruption comme une extension de la capacité de commercer des entreprises : elle comme une arme de négociation, et permet ainsi d'aiguïser la concurrence en la portant sur un plan supplémentaire. En conséquence, on peut en conclure qu'en théorie, une entreprise qui sait corrompre à nécessairement des qualités en termes d'affaires. Bailey relie d'ailleurs cette faculté d'offrir des pots-de-vin avec le talent. Dit différemment, les méthodes de corruption se rapportent exactement à ce qu'on peut considérer comme des enchères (Auction model). Leff abonde dans ce sens en déclarant en 1964 que les corrupteurs les plus généreux sont également ceux qui seront le plus efficace. Ce thème sera repris par Beck, Maher et Lien en 1986 selon lesquels la corruption reproduit l'efficacité consécutive du marché compétitif dans un environnement à information incomplète.

Pour en revenir à L'État, les montants de pots-de-vin agiraient comme un signal pour l'attribution de marchés ou de licences. En engageant l'entreprise la plus généreuse, l'État s'assure donc en théorie de la réussite du projet.

*B. Selon la théorie Sand in the wheels.*

Cette théorie du signal envoyé par les entreprises à l'État via l'importance du montant d'un pot-de-vin pour l'obtention d'un projet est également quant à elle très discutable. Si l'analogie entre la corruption et le fait de gagner une enchère est indéniable, rien ne prouve que le dit gagnant de l'enchère soit effectivement le meilleur. Il s'agit en l'occurrence de la théorie de la malédiction du vainqueur (« Winner's curse », Capen, Clapp et Campbell 1971) : lors d'une enchère traitant d'un projet dont les issues économiques sont incertaines pour l'entreprise, il est très facile d'effectuer une offre surévaluée.

L'entreprise peut donc être tout aussi mauvaise en terme d'évaluation de projets que l'État lui-même, et surestimer les rentabilités. L'offre d'un pot-de-vin supérieur à ses

concurrents (notamment si l'enchère monte au-delà du seuil prévu) peut également traduire le fait que l'entreprise va rogner ultérieurement sur ses dépenses et investissements futurs afin de s'assurer de l'acquisition présente du marché. Beck, Maher, et Lien (1986), montre que cette asymétrie d'information sur le montant que peuvent « investir » les concurrents en pots de vins dans une négociation, implique que c'est toujours la firme qui aura les coûts les plus faibles qui remportera systématiquement le contrat. Cela peut avoir pour conséquence des coupures budgétaires qui auront un impact négatif sur la qualité du bien ou du service qui ne sera plus conforme aux attentes de l'État, comme l'a suggéré Rose-Ackerman en 1997.

De plus, Shleifer, Vishny et Boycko (1995) rappellent que les contrats illégaux ne sont pas défendables devant la justice, en l'absence de cette contrainte légale, on est face à un problème de la défense des droits de propriétés, et il peut également y avoir un glissement entre ce que « stipulait » l'accord corrompu et la qualité du bien ou du service à sa livraison. Dans de tels cas, on assiste à trois externalités négatives. Tout d'abord, l'insatisfaction ou le mécontentement des usagers. Ensuite, cela peut impacter négativement sur la réputation de l'entreprise. Et surtout, en conséquence, sans recours légal pour manifester ses plaintes, le parti dit « dupé » par l'entreprise peut être incité à faire justice soi-même en prenant des mesures contre l'entreprise, allant du boycott au règlement de comptes. Tout ceci confirme le constat fait par Mankiw et Whinston (1986) : l'entrée sur un marché pour une entreprise peut lui être bénéfique mais peut se faire au détriment du bien-être.

Selon Tanzi et Davoodi (1997) qui menèrent une étude systématique de l'effet de la corruption sur les finances publiques des gouvernements, un Etat corrompu a une forte tendance à multiplier les mauvaises allocations de son budget. Mauro (1998) avance également des résultats prouvant que la corruption induit un montant plus important des investissements publics dans des secteurs improductifs, ce qui est logiquement mauvais pour la croissance. Tout d'abord, la corruption a tendance à faire augmenter la taille des investissements publics (au détriment notamment de ceux du secteur privé), car une partie est destinée à alimenter les pots-de-vin de hauts dignitaires. Selon les calculs Wei, si Singapour était descendu au niveau de corruption du Pakistan, cela aurait entraîné une augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB de 1,6% par an (entre 1980 et 1995). D'autre part, la corruption détourne les dépenses publiques des opérations nécessaires de renouvellement et de maintenance d'équipements. Une augmentation de la corruption induit une réduction de la qualité des routes, une augmentation des coupures de courant, des défaillances de

télécommunications et un gaspillage de l'eau plus fort. Wei montre que si Singapour devait avoir le même niveau de corruption que le Pakistan, il y aurait une augmentation de 15% du nombre de routes en mauvaises conditions. La corruption détourne également les finances de l'État des secteurs de la santé et de l'éducation car il est moins facile d'extraire une rente dans ces domaines. Ce constat sera appuyé par Mauro la même année, pour la même raison : ces secteurs clés sont plus difficilement manipulables dans l'optique d'en tirer profit.

Enfin, la corruption réduit la productivité des investissements publics et de ses infrastructures. Par exemple, les dirigeants politiques pourraient avoir tendance à recourir aux investissements où la corruption est moins facile à détecter, comme les dépenses militaires qui bénéficient d'un statut discrétionnaire. Les bureaucrates de pays pauvres pourraient avoir tendance à opter par exemple pour des importations de technologies complexes (dont l'évaluation économique est difficile, permettant d'extraire une rente) au lieu de technologies plus simples et appropriées.

## **II. La corruption et l'entreprise privée.**

Si l'Etat semble tenir beaucoup de ficelles quant au développement économique d'un pays, et être l'instigateur d'une dynamique, il faut rappeler que le secteur privé en temps qu'entrepreneur ou relai des intentions de l'Etat porte par sa dynamique l'économie d'un Etat. La corruption affecte cette dynamique d'une manière comparable à l'Etat, en limitant l'accès aux ressources, en handicapant le commerce, et en luttant contre les innovations et l'investissement.

### **1. Difficultés de financement et crises bancaires.**

L'accès au financement est la base nécessaire de toute élaboration d'un projet. Les sources de financements peuvent être de deux sortes, internes, relevant de l'entrepreneur lui-même, mais surtout et d'autre part ce qui nous intéresse à présent, externe. Il s'agit soit de faire un appel public à l'épargne, auquel cas la dispersion de l'actionnariat et leur importance relative ne les met pas en position de force par rapport à l'entreprise, ou bien alors il s'agit tout simplement des banques qui accordent des prêts aux entreprises, un secteur touché par la corruption. La pratique de la corruption dans le monde de la banque pose alors deux problèmes de taille : une barrière à l'entrée pour les entreprises sur le marché du financement, et une hausse des risques pour les banques.

### *A. La corruption bancaire est une taxe sur l'entrepreneuriat.*

L'accès à un financement étant crucial pour une entreprise, il est donc potentiellement monnayable. Le paiement d'un pot-de-vin pour accéder à un prêt agit comme une taxe pour l'emprunteur, constituant une entrave au financement, un rationnement du crédit. C'est particulièrement le cas en Russie, ou selon Levin et Satarov (2000), la pratique des pots de vins destinés aux banquiers afin d'obtenir soit un emprunt, soit des conditions particulières telles que des taux avantageux est monnaie courante. Selon une étude de la banque mondiale, interrogeant les managers d'entreprises russe sur la corruption des banques, 26,72% d'entre eux considèrent que c'est un obstacle moyen ou majeur pour la croissance de leur business. Cependant, pour 58,13% d'entre eux, la corruption ne représente pas un obstacle.

### *B. La corruption des banquiers augmente le risque des banques.*

Ces pots-de-vin touchés par des agents de la banque ajoutent une incertitude pour les banques sur le remboursement des prêts qu'ils ont effectué : le banquier fait fi du dossier que lui présente l'entrepreneur, et lui accorde un produit qui n'a pas été créé pour son cas, déréglant ainsi tout la politique de la banque. Les dérives vont se suivre suivant ce mécanisme : seuls les projets avec une probabilité de défaut élevée paieront un dessous de table pour bénéficier d'un prêt attractif, ce qui augmente le risque de la banque. A mesure que la banque voit ses retours sur investissements diminuer, elle devient alors moins susceptible de prêter ses fonds.

De ce rationnement du crédit découle deux conséquences : une baisse globale de l'investissement dans l'économie, et un renchérissement des pots de vins demandés par le banquier pour obtenir un crédit, qui devra couvrir les risques qu'il prend. Les projets déjà risqués à la base se voient donc encore plus handicapés par cette rançon, augmentant leur risque de défaut. Cette sélection adverse empêche à terme le financement des projets saints ou des ménages, et plonge les banques un environnement très risqué. Ce fût le cas dans de nombreux pays de l'ex-URSS, où le taux de non recouvrement des prêts pouvait atteindre 30%. Selon les conclusions de Weill dans son étude du cas russe, la corruption est mauvaise pour le prêt bancaire : les banques délaissent le privé et les ménages, et décident que les prêts s'effectuent en priorité vers le secteur étatique, qui présente certes plus de garanties, mais qui est moins efficace pour l'économie.

## **2. La corruption entrave la bonne tenue du commerce.**

L'un des principes clés d'une économie saine est une bonne communication et une transparence dans les échanges entre entreprises qui stimulent la concurrence ou favorisent la

coopération. Cependant, la corruption contrevient à ces deux principes, impliquant un poids pour l'activité économique.

*A. La corruption implique une hausse des coûts de transaction.*

La corruption implique d'énormes coûts de transaction, de part son caractère illégal. Ces coûts sont bien réels : ce sont les coûts de renonciation aux ressources dépensées dans les activités de transaction. Ces ressources sont aussi bien de nature humaine que monétaires.

Tout d'abord, d'après Tanzi, dans les pays les plus touchés par la corruption, les dirigeants passent environ 20% de leur temps à la négociation ou l'exécution de contrats illégaux. Il s'agit là d'un coût de ces contrats, car ce temps de travailleurs qualifiés n'est pas sans conséquences sur leur productivité et leur efficacité. Le caractère « secret » de la corruption ajoute lui aussi un coût à son mécanisme comme l'ont montré Nitzan (1994) et Tollison (1997), car les ressources seraient détruites pour s'assurer que le secret en reste un, et à cause du coût de la recherche de partenaires corrompus. Dans le même ordre, Kaufman et Wei se sont penchés en 2000 sur le temps passé entre L'État et le privé pour affaire. Ils trouvèrent que les multinationales qui paient plus de pots de vins tendent également à passer plus de temps à négocier avec les autorités de pays étrangers, ce qui induit un coût pour l'entreprise.

Revenons maintenant sur le problème évoqué supra du modèle d'enchères. Si la corruption a présenté un coût pour le gagnant de l'enchère qui a payé un fort pot-de-vin pour acquérir un marché, c'est également le cas de ses concurrents qui se sont prêtés au jeu en versant eux aussi des sommes qu'ils ne reverront bien évidemment plus, ce qui représente des coûts monétaires non récupérables (sunk costs), plus ou moins importants.

*B. La corruption offre un cadre de négociation incertain qui nuit aux échanges.*

Dans un fort contexte de corruption, il y a un manifeste irrespect du principe de légalité, qui se ressent en matière de protection de la propriété privée et d'application des contrats. Puisque les transactions faites dans l'ombre ne sont pas régulées, elles sont sujet à plus d'incertitude que les transactions officielles.

Dans ce schéma d'incertitude, les incitations à l'échange entre les agents sont très faibles. On assiste à un gel des négociations, des transactions, à cause d'un environnement ne favorisant pas le commerce, qui va handicaper l'économie. En raison du peu d'échanges, les firmes vont avoir tendance à produire elles-mêmes ce dont elles ont besoin au lieu d'acheter sur le marché. La conclusion vient elle-même : c'est l'absence totale de division sociale du travail et de la spécialisation, deux principes incontournables et fondateurs d'une économie efficiente. Le rendement économique stagne alors, sans compter que ce sont les entreprises les plus petites qui payent proportionnellement le plus de pots de vins. La corruption et les pots de vin constituent une taxation régressive qui étouffe les petites entreprises leur empêchant les perspectives de croissance.

Selon la Banque Mondiale, à conditions similaires, un pays non corrompu aura un avantage d'environ 3% par an dans la croissance annuelle de ses entreprises par rapport à un pays corrompu. Ces suppositions sont confirmées par les résultats obtenus par Campos (1999) et Lambsdorff (2003) qui observèrent que l'imprévisibilité relative à la corruption a un impact sur l'investissement.

### **3. La corruption freine l'investissement et l'innovation.**

La corruption affecte les performances économiques de diverses manières, en entraînant une mauvaise allocation des ressources. On assimile souvent la corruption dans son fonctionnement et ses effets à ceux d'une taxe sur l'investissement, qui sera conservée par les autorités sans passer par le trésor public. Cela augmente les coûts de l'activité et réduit les possibilités d'investissements.

#### *A. Réduction de l'investissement domestique.*

Wei met le doigt sur un fait divers frappant en Chine, celui d'une famille ouvrant un restaurant, qui a vu sa réputation se développer, a remporté un prix décerné par le gouvernement du comté (Tanying), puis un prix de mérite national de travailleur du secteur privé. Malheureusement pour cet investisseur, le vif intérêt des différents services de l'État chinois pour la cuisine de ce restaurant causera sa perte. En effet, les visites d'officiels ou de l'inspection du travail non facturées furent si fréquentes que l'entrepreneur se retrouva sans le sou, et du fermer son restaurant qui connaissait pourtant un franc succès. Cet exemple illustre le climat d'incertitude engagé par la corruption, qui s'apparente à des pratiques mafieuses.



L'entrepreneur dans un tel contexte n'est pas le réel maître à bord : des échelons supérieurs s'ajoutent à son entreprise via des abus de pouvoirs qui handicapent l'efficacité économique, et entraînent des dés-incitations à l'investissement.

Toujours selon Wei, si les Philippines pouvaient réduire leur niveau de corruption à celui de Singapour, toutes choses égales par ailleurs, cela aurait entraîné une hausse de 6,6% du ratio investissements/PIB. Notons que selon Mauro, qui incorporait dans son étude de 1995 les facteurs linguistiques et ethniques comme variables dans la corruption, ce ratio de l'estimation de l'effet de la corruption sur l'investissement/PIB atteint près du double des mesures de Wei.

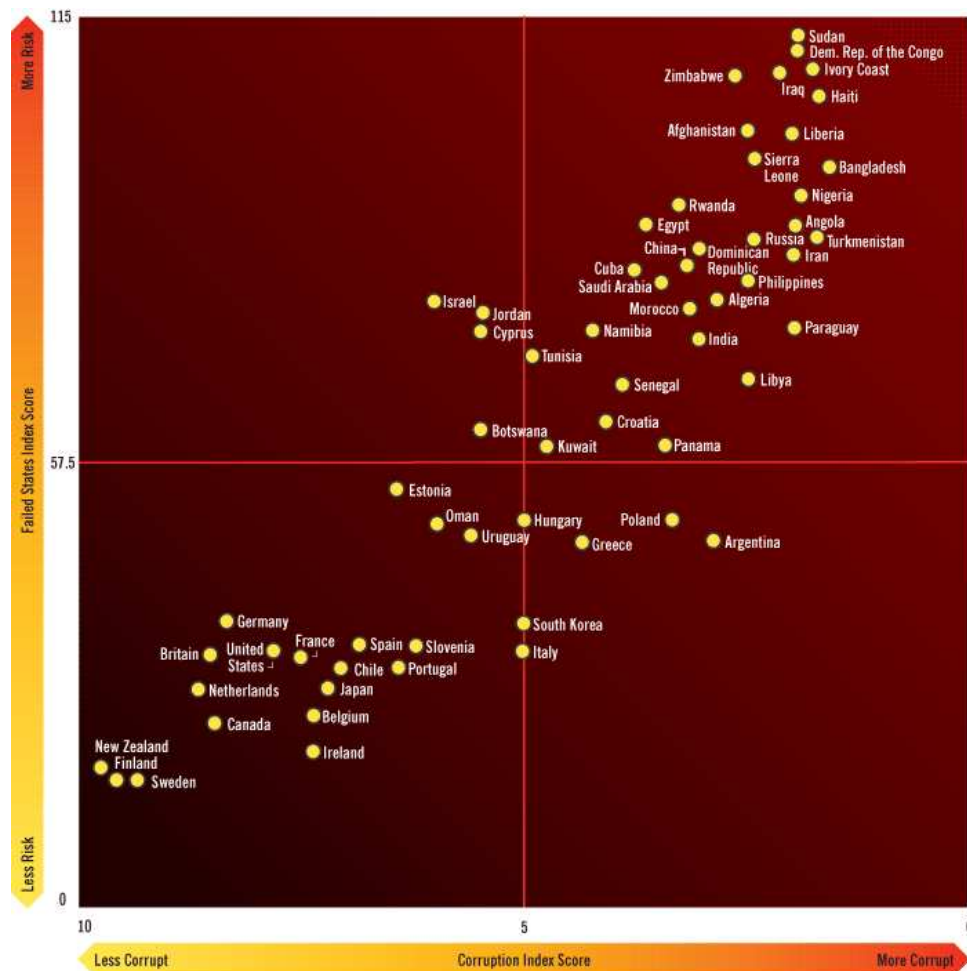
### *B. Baisse des IDE et « confiscation de l'Etat ».*

En faisant des comparaisons entre les pays, les investisseurs étrangers s'assurent de choisir celui qui offrira le rendement le plus fort, une attente qui ne saura être satisfaite dans le système économique archaïque d'un pays corrompu. Comme nous l'avons dit en introduction, la corruption est liée à l'insécurité, au risque, des conditions incompatibles pour attirer les investisseurs étrangers. Une entreprise aura des réticences à s'installer si le pays comporte des risques sociaux, économiques ou politiques. Or, il existe une relation linéaire positive entre corruption et ces risques, comme le montre le graphique ci-dessous.

Plus un pays est corrompu, plus son risque global augmente, et moins les investisseurs sont incités à y travailler.

En examinant un ensemble de données d'IDE bilatéraux du début des années 1990 provenant de 14 pays sources en direction de 41 autres pays, Wei (1997) mis en évidence que la corruption dans les pays cibles décourage les IDE. Il illustre ce constat avec l'exemple de l'Inde, en comparaison avec le niveau de corruption de Singapour. En effet, si le premier se conformait au second, l'effet sur l'attractivité d'IDE correspondrait à une baisse de 22% des taxes sur les entreprises. De nombreux pays asiatiques offrent de substantielles incitations au niveau des taxes afin d'attirer les multinationales sur leur territoire.

**Graphique** : Croisement de l'indice des états défaillants (Failed States Index) avec l'indice de perception de la corruption.



Source: Mai/juin 2006, Fund For Peace.

Le second problème concernant les firmes multinationales et les pays corrompus est celui de la « capture de l'Etat ». Ce concept formulé par la banque mondiale explique l'impact de la vie politique dans les économies en transition. Ce type de corruption a pour objet de transformer les lois et règlements pour privilégier les intérêts du corrupteur. La présomption de base est que la législation et les politiques publiques sont sous l'influence décisive de législateurs corrompus par quelques oligarques, c'est à dire que les politiques publiques vont être amenées à soutenir des hommes d'affaires puissants. L'État tombe donc en quelque sorte dans les mains du Privé, qui achète les lois et réglementations. Par exemple, la Chine offre à toute firme étrangère deux ans d'exonération d'impôts suivis de trois ans à un taux réduit (50%). La recherche de Wei suggère que les pays asiatiques auraient pu attirer tout autant - voire plus- d'investisseurs si leurs efforts n'avaient pas eu pour cible ces avantages fiscaux mais une réduction du niveau de corruption. Il montra également en 1995 que contrairement

aux idées reçues, la Chine se révèle sous-performante en matière de rentabilité des investissements étrangers (étude sur les 5 plus grands pays investissant en Chine à savoir les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France) en comparaison avec d'autres pays, dû notamment à son haut niveau de corruption. En conséquence, dans le cadre d'une « capture de l'Etat », par des groupes d'intérêts, il est facile de perdre de vue certains projets qui pourraient être plus rentables, mais qui ne seront pas amenés sur la table de négociation car leurs intérêts ne sont pas compatibles avec les attentes personnelles des groupes de pression. En se concentrant sur les intérêts particuliers, on va à l'encontre de la maximisation de l'efficacité économique et du bien être social. Ici, l'État via la corruption perd l'opportunité de faire de meilleurs choix de « gestion », comportant un coût économique.

### *C. Entrave à l'esprit d'entreprise et à l'innovation.*

Selon Baumol, l'esprit d'entreprise est une ressource qui peut être dédiée, soit à des activités productives, soit à des activités improductives ou destructrices. Si la corruption est répandue, et si c'est par elle qu'on obtient les meilleurs rendements, les entrepreneurs vont consacrer plus de moyens au développement des techniques et des pratiques de corruption, mobilisant des ressources qui auraient pu être allouées à d'autres fins comme l'innovation et le développement de nouveaux produits.

Concernant l'influence sur l'innovation, on compare souvent la corruption à un système de taxes. Même si cela est partiellement vrai, une différence majeure implique une baisse des investissements de recherche et développement. En effet, dans de nombreux pays, les pertes, ou « profits négatifs », sont déductibles d'impôts. Dans un cadre où la corruption remplace partiellement ou totalement un système de taxation, un tel mécanisme est impossible. Ainsi, les projets risqués qui impliquent au départ des pertes dues aux frais en recherche et développement ont moins de chance d'être déployés dans les pays corrompus. De plus, les innovateurs sont particulièrement à la merci des dirigeants politiques corrompus, dans la mesure où cela nécessite bien plus de licences et de permis qu'une production déjà établie. Romer (1994) en conclut que la corruption étouffe littéralement les projets de nouvelles technologies ou de nouveaux biens.

Une étude de 2008 traitant le cas du continent Africain, menée par Mahagaonkar, va plus loin dans l'analyse de l'impact de la corruption sur l'innovation. Les innovations sont ici

distinguées entre les innovations de produit, en processus de fabrication, en organisation, et en marketing. Les conclusions divergent en fonction des innovations étudiées. Premièrement, il apparaît que la corruption est négativement liée à l'innovation produit, les entreprises devant payer des pots de vins à l'administration pour obtenir des licences afin de mettre le produit sur le marché, en plus de rencontrer des difficultés de financement pour ces projets incertains. Deuxièmement, les innovations dans le processus de fabrication d'un produit, l'étude ne révèle aucun effet significatif de la corruption car il est inhérent à l'entreprise et ne subit pas une quelconque intervention de l'Etat. Troisièmement, il apparaîtrait dans le cadre de l'étude que la corruption puisse favoriser les innovations marketing, en l'occurrence le « Licensing » de produits. Un environnement corrompu serait plus propice à ces accords de Licensing de produits, qui permettent de financer l'activité de l'entreprise. Enfin, il conclue sur les innovations en matière d'organisation de l'entreprise, avec le cas d'un joint-venture, et montre ici qu'elles sont anti-corrélées avec la corruption. Dans la mesure où cette forme d'organisation de Joint Venture nécessite des relations dépassant le cadre de l'entreprise, encore une fois, on se confronte au problème bureaucratique.

### III. Conclusions économiques.

S'il apparaît très nettement que la théorie Sand in the Wheels est la plus largement validée, avec le constat global que la corruption nuit à la croissance, cela n'enlève pas toute la crédibilité des arguments de Grease the Wheels. En effet, les deux théories ne jouent pas exactement sur le même tableau. Si la première peut être certes très spécifique, elle concerne majoritairement la mesure d'effets globaux de la corruption dans l'ensemble des pays, alors que la théorie Grease the Wheels s'applique rarement certes, mais de manière valable dans certains cas uniques. Le phénomène de la corruption, pour aussi étendu qu'il soit, offre des variations dans ses effets, en fonction des secteurs concernés, des sociétés visées, des régions ou pays, ou encore en fonction du trait étudié : financement, investissement, innovation, qu'il faut prendre en compte.

#### 1. La corruption freine la croissance économique mondiale.

Les études validant les hypothèses Sand in the Wheels ne font pas défaut lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact de la corruption sur la réussite économique globale d'un pays, notamment via l'étude de la croissance. Tout d'abord, Mauro (1995) examina au travers de 70

pays dans le début des années 80 comment la corruption affecte effectivement la croissance, en prenant en compte le point de départ des pays et leur population, et démontra la relation négative entre corruption et croissance. Ainsi, une hausse de 1 point dans l'indice Business International (allant de 10 à 0, 0 étant la corruption maximale) impliquerait une hausse du taux d'investissement de 3% du PIB. Mauro prenait l'exemple suivant pour illustrer ses propos : « *si le Bangladesh améliorait l'honnêteté et l'efficacité de sa bureaucratie de façon à se mettre au même niveau que l'Uruguay, son taux d'investissement s'accroîtrait de cinq points de pourcentage et la croissance annuelle de son PIB d'un point de pourcentage* ».

En 1997, Bardhan observe que sur un siècle, la corruption a décliné avec la croissance dans la plupart des pays riches, même si ce processus n'est pas toujours linéaire, car on peut avoir une forte hausse de la corruption avant sa baisse.

Mo en 2000 conclut quant à lui qu'une baisse d'un point dans son indice de corruption réduit le taux de croissance de 0,545%. Pour illustrer ce constat de manière quantitative, Wei prend l'exemple du Bangladesh, qui, en se basant sur le modèle d'un niveau de corruption correspondant à celui de Singapour sur la période 1960-1985 entrainerait une augmentation supplémentaire du taux de croissance du PIB de 1.8% par an.

Selon la revue *The Economist* (2002), la corruption en Afrique coûterait au continent quelques 25% de son PNB, un chiffre proche de ce qu'a avancé Roy en 1996 pour le Mexique et l'Inde, qui subirait la corruption à hauteur de respectivement 15 et 20% de leur PNB durant les années 80.

En conclusion, ces données résument le sentiment exprimé par Méon et Sekkat selon lesquels une réglementation légale fragile, un gouvernement inefficace et de la violence politique ont tendance à empirer l'effet négatif de la corruption sur l'investissement. Ils observent que la corruption ralentit la croissance de manière encore plus prononcée dans les pays ayant des problèmes de gouvernance. En conséquence, la corruption n'impacte pas seulement négativement sur la croissance via une accumulation de capital réduite, mais également à travers d'autres biais encore indéterminés. Ces résultats impliquent qu'une réduction de la corruption serait profitable pour les pays où d'autres aspects de gouvernance sont faibles, en contradiction avec les opinions qui voient la corruption comme pouvant huiler les mécanismes économiques.

Malgré ces conclusions, le débat qui oppose les deux écoles de pensée quant aux conséquences économiques de la corruption n'est pas terminé. La particularité de chaque cas justifie pleinement leur étude individuelle afin de déterminer si la corruption peut avoir un quelconque aspect positif.

## **2. Etude du critère de la productivité : une nouvelle source d'enseignements.**

La productivité, jusque là délaissée par les études sur la corruption, est un outil déterminant de la croissance, comme l'ont montré Easterly et Levine en 2001, et Caselli en 2005. Elle est définie comme étant le PNB en parité de pouvoir d'achat divisé par la force de travail, soit la population en âge de travailler (de 16 à 65 ans).

Selon Hall et Jones (1999), les différences de productivité par travailleur ne s'expliquent pas uniquement par le capital humain lui-même, mais sont fondamentalement dues aux différences existantes dans les institutions et les politiques gouvernementales, ce qu'ils appellent les « infrastructures sociales ». Et Lambsdorff (2003) en étudiant les effets de la corruption sur la productivité, dénonce lui aussi le rôle d'une bureaucratie de mauvaise qualité. Quant à Olson (2000), il observe que le niveau de production peut être limité par une certaine structure d'incitations inhérente au cadre institutionnel et politique, de sorte que les travailleurs ou les entreprises peuvent ne pas être incités à utiliser les ressources ou les technologies disponibles de manière efficiente. Enfin, selon Rodrick (2004), les variables institutionnelles influencent non seulement le taux de croissance d'une économie, mais également ses revenus ou ses niveaux de productivités. Toutes ces hypothèses vont dans le sens que la productivité peut être influencée par la corruption.

### *A. Selon la théorie Grease the wheels.*

Prenons une étude menée par Méon et Weill, qui déterminent les relations entre corruption, gouvernance et efficacité pour tester l'hypothèse grease the wheels. Cette étude recoupe les indices de la Banque Mondiale, du Corruption Perception Index, et l'index de corruption de Wei, tous échelonnés. Selon eux, si la corruption est en moyenne nuisible pour les pays où les institutions sont efficaces, ils valident l'hypothèse de la théorie Grease The Wheels sur une période de 1994 à 1997 en montrant l'impact positif de la corruption non pas sur la croissance et sur l'investissement mais sur la productivité, dans des cas particuliers. Ils prennent notamment l'exemple des Philippines, de la Tunisie, et du Chili. Si chacun de ces

trois pays arrivaient à baisser leur score du de l'indice de la corruption de la Banque Mondiale de 2 points, les Philippines seraient au niveau Italien, la Tunisie au niveau chilien, et le Chili au niveau néerlandais. Alors, dans ces cas précis, leurs calculs montrent que la productivité des facteurs diminuerait de 5,76% pour la Tunisie, et serait même divisée par deux aux Philippines, faisant chuter l'output des travailleurs de 1 567\$/an à 795\$/an. En revanche, c'est le cas inverse qui se produit pour le Chili, où l'efficacité pourrait être augmentée de 50,69%, faisant grimper l'output des travailleurs de 7 029 \$/an à 10 590\$/an

Malgré les intuitions sur ces trois pays, aucun ne réagirait de la même manière dans le cadre d'une baisse de leur niveau de corruption, ces exemples montrant même qu'une lutte pour la réduction de la corruption pourrait avoir des conséquences désastreuses sur la productivité. Dans certains pays en transition où la gouvernance est très mauvaise, la théorie Grease The Wheels appliqué au facteur productivité est donc validée.

#### B. Selon la théorie Sand in the wheels.

Jiménez s'intéresse quant à lui aux 22 pays européens de l'OCDE, considérés comme des pays riches. Cette étude montre que la corruption affecte la croissance de la productivité, les économies ayant des niveaux plus bas de corruption étant celles bénéficiant de la croissance la plus rapide de ces taux :

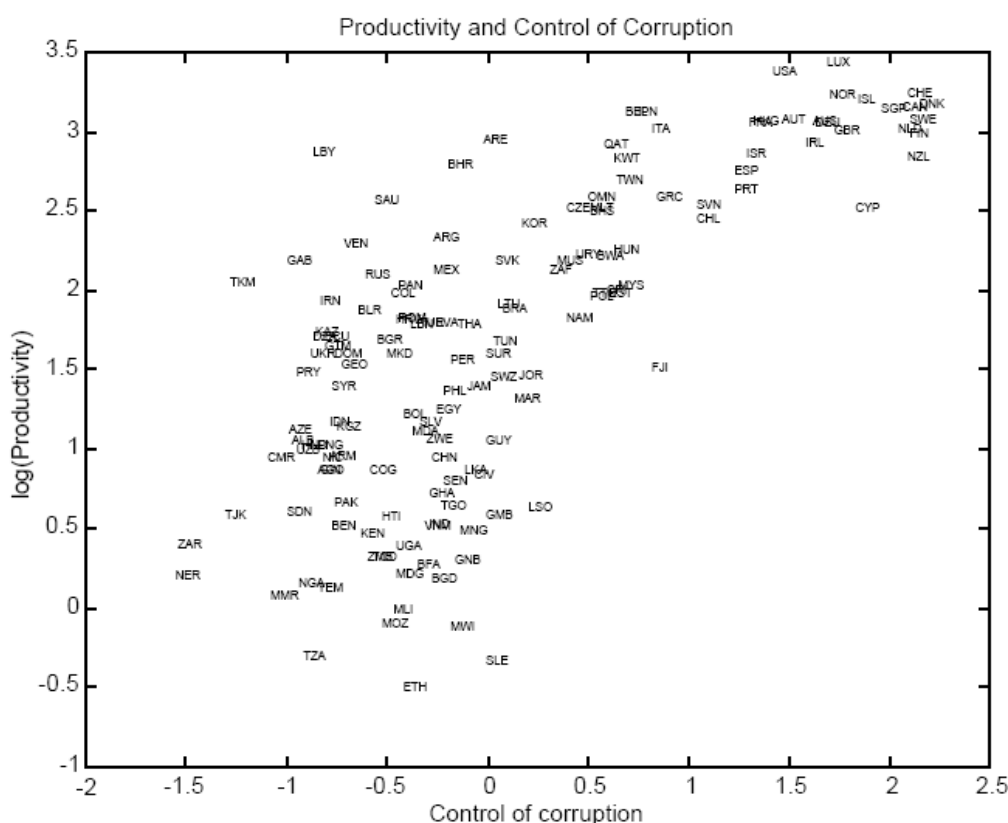
Cte <sup>9</sup>	Croissance de la Productivité Totale des Facteurs (1980-2000)		
	<b>1.01389</b> (88.1734)***	<b>1.01067</b> (70.6942)***	<b>1.00529</b> (73.78)***
Efficacité des facteurs	<b>-0.0334066</b> (-2.56105)**	<b>-0.0290418</b> (-2.13749)**	<b>-0.031825</b> (-2.46718)**
Corruption Perception Index (1980-1985)	<b>0.00300453</b> (2.48118)**		
Indice de Corruption de Knack et Keefer		<b>0.00421899</b> (1.78432)*	
Indice de Corruption de Mauro			<b>0.00333172</b> (2.43908)**

C\*\*\* significatif à 99%; \*\* significatif à 95%; \* significatif à 90%

Wyatt étend le problème en prenant en compte de nombreux facteurs capables d'influer sur les « infrastructures sociales » mentionnées plus haut, qui conditionnent en partie le niveau de productivité. Parmi ces facteurs, la corruption est soulignée comme étant une source de la détérioration

<sup>9</sup> Variable considérant comment le niveau de productivité initiale affecte son taux de croissance.

de la productivité, comme le démontre le tableau suivant :



Sur l'ensemble des pays étudiés, on voit très clairement une relation linéaire croissante entre le niveau de contrôle de la corruption et la productivité. On peut voir en effet en haut à droite du graphique les pays riches (Norvège, Etats-Unis, Grande-Bretagne) qui ont un fort contrôle de la corruption, et bénéficient d'un niveau de productivité important, et en bas à gauche, des pays tels que l'Ethiopie, le Yémen ou le Mozambique.

Encore une fois donc, les hypothèses de la théorie Grease sont invalidées à un niveau global par les études. Mais l'important est de distinguer comme le fait la théorie Grease the Wheel les particularités de chaque pays. En effet, les stratégies de développement d'un pays doivent être effectuées au cas par cas, en prenant en compte de toutes les spécificités déterminantes, et non pas se contenter de copier un modèle voisin. En détachant les éléments bénéfiques de la corruption dans ces pays particuliers, on peut empêcher d'empêcher la situation en se lançant dans une lutte couteuse et inefficace contre la corruption au lieu de s'en servir pour le développement du pays.



# La corruption dans la santé et l'éducation : les conséquences sociales

---

Pour comprendre le développement d'un pays, il faut certes s'intéresser à son développement économique comme nous l'avons déjà fait, mais également aux facteurs de la santé et de l'éducation, comme le suppose par exemple l'indice de développement humain qui prend en compte l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et la durée des études.

Avant toute chose, il faut noter qu'en amont, ces deux secteurs souffrent déjà de la corruption d'une manière particulière. En effet, le désir d'extraire des rentes biaise l'attitude des décideurs, et ce, naturellement au détriment de projets qui ont une grande valeur sociale, comme l'a montré Mauro en 1998. C'est pourquoi dans de nombreux états corrompus, les financements de l'éducation et de la santé sont souvent délaissés en faveur de larges projets de défense, qui, en raison de leur taille et de leur caractère discrétionnaire, facilitent la corruption de grande échelle. Les contrats de défense peuvent par exemple être financés au détriment de cliniques rurales spécialisées dans les soins préventifs, comme l'ont montré Gray et Kauffmann (1998).

Mais en aval, ces secteurs sont également particulièrement sensibles au sujet de la corruption, dans la mesure où au-delà des coûts économiques, la santé et l'éducation supposent des conséquences sur le bien-être social. En effet, au-delà du fait que ces secteurs soient majoritairement financés par les citoyens eux-mêmes, ils comportent une signification éthique forte, rendant le sujet extrêmement sensible. Bien que les pertes pour les citoyens dues au détournement de leur impôt soient grandes, et constitue un coût social en soi, nous n'aborderons pas ici leurs conséquences sur l'économie, mais nous nous pencherons en revanche sur les dérives sociales qu'entraîne la corruption.

## I. Les conséquences de la corruption sur la santé.

Jouir du meilleur état de santé possible est l'un des droits fondamentaux de tout être humain, reconnu par l'article 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Dans le domaine de la santé, les enjeux sont considérables et les ressources précieuses : l'argent détourné par la corruption pourrait être utilisé pour acheter des médicaments, équiper des hôpitaux ou engager un personnel médical qui fait cruellement défaut.

Pour en revenir à l'un des points introductifs de la réflexion, à savoir les objectifs du millénaire pour le développement (programme des Nations Unies), nous pouvons noter que trois de ces huit objectifs, qui rappelons le, visent à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, sont directement liés à la santé, à savoir : réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle et combattre le VIH/ SIDA, le paludisme et d'autres maladies. *Le Rapport mondial sur la corruption 2006* de Transparency International prouve que la réalisation de ces objectifs dans le délai fixé est gravement compromise par l'omniprésence de la corruption dans le secteur des soins de santé. En effet, afin qu'un système de santé soit efficace et équilibré, il faut pouvoir répondre à trois critères essentiels : garantir la disponibilité, l'accessibilité et la bonne qualité des soins et des médicaments. La disponibilité implique que ces soins et médicaments doivent être proposés en quantité suffisante dans les pays où un besoin existe. L'accessibilité implique que les personnes qui les demandent doivent pouvoir les obtenir facilement sans discrimination. Une bonne qualité implique enfin qu'ils doivent avoir été scientifiquement et médicalement validés. Cependant, la corruption agit négativement sur ces trois aspects.

Nous traiterons ici brièvement de la particularité du domaine de la santé et ses vulnérabilités spécifiques à la corruption, puis l'on présentera les conséquences qu'elles ont sur l'utilisateur, car bien que les dérives dans le monde de la santé impliquent notamment des pertes pour les systèmes d'assurance, ainsi que pour L'État, nous ne traiterons ici que des conséquences sociales. William D. Savedoff et Karen Hussmann ont permis de souligner divers traits spécifiques à la santé qui expliquent sa vulnérabilité à la corruption :

- La complexité des systèmes de santé :

Les systèmes de santé sont prédisposés à la corruption en raison du grand nombre

d'acteurs concernés et de la complexité de leurs formes multiples d'interaction. Ces acteurs peuvent se classer en cinq catégories principales ; organismes gouvernementaux de réglementation (ministères de la santé, parlements, commissions spécialisées) ; agents-payeurs (organismes de sécurité sociale, gouvernement, assureurs privés) ; prestataires de services de santé (hôpitaux, médecins, pharmaciens) ; consommateurs (patients) ; et fournisseurs (équipement médical et sociétés pharmaceutiques). La présence d'un si grand nombre d'acteurs accentue les difficultés à générer et à analyser l'information, à promouvoir la transparence et même à identifier la corruption lorsqu'elle survient.

– La santé, un géant économique :

Chaque année, la planète dépense plus de trois billions de dollars américains en services de santé, dont une grande partie est financée par les contribuables. Ces importants flux financiers sont une cible de choix pour toute sorte d'irrégularités. La corruption dans ce domaine ne touche pas uniquement que les pays pauvres. Aux États-Unis, qui dépensent plus en soins de santé que tout autre pays industrialisé avec 15,3 % de leur PIB, les deux plus importants programmes de santé publique, Medicare et Medicaid, estiment que 5 à 10 % de leur budget est perdu en « paiements excessifs ». En comparaison, au Cambodge, on estime que plus de 5 % du budget de la santé est détourné par la corruption avant même de quitter l'administration centrale. Un second facteur permettant la corruption est la difficulté de mesure de rentabilité des investissements dans la santé, ce flou facilitant encore une fois les extractions de rente.

– Le danger de la dualité entre forte asymétrie d'information et caractère vital de la santé :

Tout d'abord, les professionnels de santé sont mieux informés sur les maladies que leurs patients et les sociétés pharmaceutiques et fabricants de matériel médical en savent plus sur leurs produits que les fonctionnaires en charge des dépenses publiques. La conséquence de ces asymétries est l'évaluation du coût des pratiques médicales et de la recherche pharmaceutique. De plus, la consommation sur le marché de la santé pouvant être liée à la vie ou à la mort, les moyens de pressions sont énormes. Ce contexte a de graves implications, comme l'a expliqué Kenneth Arrow 1963 : il indique l'incertitude quant à savoir qui tombera malade, quand, quel genre de maladie et quelle est l'efficacité des traitements. Cela fait du marché des services de soins de santé un marché potentiellement très inefficace, et donc en proie à la corruption.

Tous ces facteurs favorisant la corruption induisent de graves conséquences sur l'accès aux soins ainsi que sur leur qualité.

### **1. Une hausse du coût de traitements.**

La corruption implique des détournements de fonds qui entraînent un manque de moyens, se traduisant par un impact négatif sur les ressources de santé, mais elle induit également de part la corruption des médecins, l'attribution de traitements artificiellement trop chers. Par conséquent, la facture du patient s'élève et mène à son appauvrissement.

#### *A. Une hausse du coût résultant de la raréfaction des ressources.*

Les carences engendrées par les pratiques corruptives se font sentir aussi bien au niveau matériel qu'humain. Tout d'abord, il y a pour conséquence un manque d'équipement pour soigner les patients. Une enquête au Nigeria a déterminé que la plupart des établissements manquaient d'équipements, de médicaments, de vaccins et de fournitures essentiels : 95% n'avaient pas de microscopes, 59% n'avaient pas de gants stériles, 98% n'avaient pas de frottis pour le paludisme, et 95% n'avaient pas de bâtonnets diagnostiques pour les tests d'urine. Les carences en matériels dues à la corruption sont selon, Azfar et Gurgur<sup>10</sup>, la source aux Philippines d'une réduction du taux de vaccinations, et de leur retard chez les nouveaux nés. Au Mozambique en 2000, ce sont plus de 60% des établissements qui étaient en rupture de stock pour un ou plusieurs médicaments essentiels, un constat commun avec l'Ouganda où les ruptures de stock pour les vaccins et les médicaments, ont entraîné une sur-utilisation d'antibiotiques et autres médicaments.

Le manque de moyens dans le secteur de la santé s'exprime également via le personnel. Une étude récente réalisée dans plusieurs pays à partir de multiples visites à l'imprévu à divers établissements a relevé des taux d'absentéisme allant de 23 à 40 % dans le secteur de la santé<sup>11</sup>. Ce manque de personnel est à la fois une conséquence directe et indirecte de la corruption. De manière directe tout d'abord, on peut attribuer ces chiffres à une corruption des surveillants, mais également à la création d'emplois fictifs. Indirectement, cet

---

<sup>10</sup> "Does corruption affect health outcomes in the Philippines?", 2008, *Economics of Governance*, pp. 197-244.

<sup>11</sup> Nazmul Chaudhury, Jeffrey Hammer et al. « Provider Absence in Schools and Health Centers », *Journal of Economic Perspectives*

absentéisme est provoqué par le manque de moyens en partie du aux détournements, qui démotivent les employés, qui sont dés incités à se présenter au travail, au profit par exemple d'une activité extérieure plus rentable.

*B. Une hausse artificielle du prix des traitements.*

Les flux financiers de la santé touchent de nombreux intérêts, privés comme publics, qui attisent dans tous les cas un appât du gain qui se ressent au niveau du patient.

*a. L'entremise des industriels de la santé.*

La responsabilité de ces industriels dans le prix des traitements est significative, et on peut alors avoir affaire d'une part à des cas d'entente illégales entre laboratoires, et d'autre part à un lobbying qui influence le choix des médecins.

Illustrons brièvement le premier problème par un exemple concret, avec le cas en Grande-Bretagne d'un cartel informel de fabricants de médicaments qui faisaient artificiellement monter le prix de certains génériques (warfarine, péniciline et ranitidine), et qui s'est vu poursuivre par le service de lutte contre la fraude.

Deuxièmement, les relations entre laboratoires pharmaceutiques et médecins sont en effet matières à scandale. On soupçonne de nombreux praticiens, en l'échange de faveurs (cadeaux, voyages), de prescrire systématiquement telle marque de médicament au détriment de génériques, engendrant un coût supplémentaire pour le patient. Au cours des dernières années aux États-Unis, les industries pharmaceutiques, de fabrication de matériel médical et de biotechnologie ont déboursé chaque année la somme de 16 milliards de dollars américains dans leur marketing aux médecins, avec plus de 2 milliards de dollars américains dépensés uniquement pour payer des repas, financer des réunions et des manifestations. De tels dons peuvent amener certains médecins à agir dans leur propre intérêt, et non dans celui de leurs patients. La marge entre des subsides tout à fait légaux entrant dans la politique de marketing d'une industrie pharmaceutique et des pratiques illégales est parfois très mince. A titre d'exemple, *TAP Pharmaceutical Products* a été inculpée d'avoir proposé des incitatifs directement à la Lahey Clinic, centre médical des États-Unis abritant 259 lits et dispensant des soins de santé primaires ; TAP aurait offert de verser un montant d'environ 100 000 dollars

US pour organiser une fête de Noël, des tournois de golf et des séminaires si la clinique acceptait de continuer d'utiliser le médicament anticancéreux Lupron plutôt qu'un concurrent moins cher.

*b. Les dessous de table.*

Ce sont des paiements directs effectués par les patients pour des services auxquels ils ont droit à titre gracieux. A l'origine, ces pratiques ont été mises en place durant la période communiste par les patients insatisfaits du système de santé, leur permettant l'accès à de meilleurs soins. Comme on l'a déjà vu, la corruption se développe sur la tradition, pérennisant ces habitudes malgré la chute du communisme dans le bloc de l'est. Ces méthodes se sont même développées dans certains pays, ainsi, en Slovaquie, entre 1993 et 1998, le nombre de malades qui ont payé pour être admis à l'hôpital a augmenté d'environ 10 %. De même, Au Kirghizstan, 11 % des malades ayant consulté un médecin en 1993 ont affirmé avoir dû effectuer un paiement informel, or ce chiffre est monté à 50% en 1996.<sup>12</sup>

Il s'agit d'un problème très sérieux dans de nombreux pays, puisque ces paiements informels représentent 84% des dépenses totales de santé en Azerbaïdjan, 56% en fédération de Russie, et 30% en Pologne. En Slovaquie, 71% des généralistes et 59% des spécialistes reçoivent ces dessous tables. En Lettonie, 25% des patients en 2000 ont dû s'acquitter de ces frais<sup>13</sup>. Ce constat s'étend à tous les pays de l'ex-URSS, la Bulgarie, la Roumanie, etc. Ces pratiques excluent les patients incapables de payer ces dessous de table, car n'étant pas officiels, ils ne sauraient être remboursés.

*C. Conséquences sociales de ces surcoûts.*

Ces augmentations des coûts pour le patient, ont pour conséquence une paupérisation des patients et l'endettement des populations pour les soins : au Kazakhstan, un patient sur trois signale avoir emprunté de l'argent pour payer les soins, et en zone rurale, 45 pour cent des malades hospitalisés ont vendu de leurs récoltes ou du bétail pour couvrir leurs frais médicaux. D'autres personnes sont contraintes d'emprunter de l'argent ou de vendre des biens meubles pour s'acquitter de leurs dépenses de santé. En Géorgie, plusieurs exemples qualitatifs permettent d'illustrer les sacrifices que doivent faire les gens pour bénéficier de

---

<sup>12</sup> Global Corruption Report 2006, TI.

<sup>13</sup> Ibid.

soins de santé. Il peut s'agir de payer 12 lari pour un traitement pour empoisonnement (comparé au salaire moyen qui est de 15 lari par mois), c'est pourquoi selon une étude, 94% des Géorgiens n'ont pas pu accéder aux soins de santé à cause de leurs coûts élevés, un constat partagé en Albanie et au Tadjikistan. En outre, des études menées en 2001 ont révélé qu'en Arménie et en Géorgie, plus de 70 pour cent des personnes malades et qui ne se sont pas rendues à l'hôpital estimaient qu'elles n'avaient pas les moyens de le faire.<sup>14</sup> En Azerbaïdjan, 35% des naissances en milieu rural s'effectuent à la maison, en raison des charges de soins trop élevées dans les hôpitaux, malgré la gratuité théorique de ce service.<sup>15</sup>

De plus, lorsque les conditions sont extrêmes et les malades ne peuvent faire faces aux dépenses de santé comme les consultations, s'esquisse une autre conséquence désastreuse : l'automédication. Sans indication des médecins, les erreurs dans le choix des médicaments et dans leur posologie multiplient les risques pour la santé.

Enfin, citons brièvement un exemple de distorsion sociale, avec le trafic des passe-droits. C'est le cas au Maroc où il existe en effet un système de « certificat de pauvreté » conçu pour garantir l'accès des pauvres aux soins de base. Ce système a été livré à la corruption et un marché s'est développé pour l'obtention des dits certificats. Le Ministre de la santé a résumé le problème en reconnaissant que « 56% de ceux qui ont des moyens de payer profitent des hôpitaux publics, tandis que 15% des plus pauvres du pays payent de leurs poches. »

## **2. Une baisse de la qualité des traitements.**

### *A. L'attribution de traitements inutiles ou inefficaces.*

Il s'agit de la prescription de certains médicaments ou soins non nécessaires, motivée par un intérêt économique. C'est notamment le cas bien connu des antibiotiques pour les maladies virales. Un autre exemple a été souligné par des chercheurs péruviens, qui ont établi que le nombre de césariennes, une procédure lucrative, était excessif à l'Institut de sécurité sociale et dans les hôpitaux privés où les médecins sont rémunérés à l'acte.

On peut également ajouter dans cette catégorie l'orientation des patients par leur

---

<sup>14</sup> Ibid

<sup>15</sup> World Bank, *Azerbaijan Health Sector Note*, (Volumes I and II). Washington, DC: World Bank, 2005

médecin exclusivement vers un hôpital en particulier. Ainsi, au Nebraska, un hôpital a été inculqué pour avoir accordé un prêt, payé des consultants et fourni gratuitement des médicaments et du matériel médical à un médecin pour que celui-ci lui recommande des patients. Sachant que l'on peut avoir certaines spécialisations en fonction des hôpitaux, de part la présence d'experts ou de matériel spécifique, le risque est ici que les hôpitaux concernés ne soient pas les mieux adaptés au cas du patient.<sup>16</sup>

*B. La baisse de confiance envers le personnel hospitalier dommageable pour l'équilibre du patient.*

La relation de confiance entre un patient et son médecin est un lien essentiel. Les conséquences sur la santé d'un mal-être moral sont reconnues, et c'est pourquoi le contexte d'incertitude sur l'honnêteté de son médecin, ainsi que la pression sur le patient due à l'extorsion peuvent empirer son mal. Prenons en compte l'exemple bulgare, où les montants informels que reçoivent les médecins peuvent multiplier ses revenus par plus de 10.

En conclusion, on observe une qualité de service réduite pour les patients ne participant pas au système de paiement informel. Ce constat est repris par l'analyse par Thompson et Xavier de données fournies par des malades d'un hôpital du Kazakhstan en 1999, qui montrent que les paiements informels et les montants perçus sont généralement associés à une meilleure qualité du service. Ceci se traduit par un temps d'attente plus court, des temps d'hospitalisation plus longs, et des sentiments des malades plus positifs sur la qualité du service.

*C. Le risque sanitaire de la contrefaçon des médicaments.*

L'OMS définit le médicament de contrefaçon comme étant « celui qui est délibérément et frauduleusement mal étiqueté par rapport à son identité et/ou sa provenance ».

Les médicaments sont indispensables aux systèmes de santé. Ils peuvent compléter les autres types de services de soins sanitaires pour réduire les taux de morbidité et de mortalité,

---

<sup>16</sup> Ibid



tout en améliorant la qualité de vie des malades. Parce que les médicaments ont des vertus curatives et thérapeutiques, ils ne peuvent pas être considérés comme des denrées ordinaires. L'accès aux médicaments est souvent une question de vie ou de mort. Cela est illustré de façon dramatique en Afrique subsaharienne où environ 30 millions de personnes sont infectées par le VIH/SIDA et dont la majorité n'ont pas accès aux thérapies antirétrovirales. La corruption engendre des dérives mortelles, avec l'autorisation de mise sur le marché de médicaments non conformes ou contrefaits, et l'apparition de marchés noirs qui nuisent à la qualité des produits. D'après Dora Akunyili, directrice de l'Administration nigériane des aliments et des médicaments, « *la contrefaçon de médicaments, favorisée par la corruption, tue en masse et nous pouvons tous en être victimes* ».

Le problème des médicaments contrefaits est triple : non seulement au-delà de son inefficacité à soigner, ils peuvent aggraver l'état du patient ou le tuer, et dans le pire des cas, favoriser le développement de certaines maladies. Ainsi, on a montré dans un cas précis de contrefaçon qu'un traitement vital par l'adrénaline remplacé par de l'eau, et la dilution des principes actifs des médicaments par les contrefacteurs, ont contribué à l'expansion de souches résistantes du paludisme, de la tuberculose et du HIV, les maladies les plus meurtrières du monde.<sup>17</sup>

Ces dérives sont encore une fois dues à la faiblesse des institutions et leur incapacité à réglementer efficacement le secteur pharmaceutique, qui favorise la multiplication des opportunités de corruption, ici la fabrication de médicaments contrefaits. L'essentiel de ces produits provient d'Asie, dont 98% de la Chine et de l'Inde. En 2001, la Chine comptait environ 500 contrefacteurs de produits pharmaceutiques, et on estime qu'en 2005, les médicaments contrefaits ont engendrés 192 000 victimes dans ce pays. Le Laos compte quant à lui environ 2100 vendeurs clandestins de produits pharmaceutiques. En Thaïlande, les médicaments de qualité douteuse représentent 8,5% de l'ensemble des médicaments vendus sur le marché. Mais si la majorité de ces produits sont fabriqués en Chine, ils passent également les douanes, et on les retrouve partout dans le monde, ainsi, au Nigéria, 63% des médicaments que l'on pouvait trouver sur le marché en 2001 étaient considérés comme contrefaits.<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> ibid

<sup>18</sup> ibid

### **3. Un obstacle à la prévention et au traitement des maladies : l'exemple du SIDA.**

De manière générale, le marché de la santé présente comme autre particularité des externalités négatives très fortes, dans la mesure où le profit des acteurs du marché va augmenter lorsque le bien-être va décroître. Il existe donc une potentielle incitation financière très forte à ne pas freiner la propagation d'une maladie, voire à l'accélérer dans le pire des cas, ce qui fait de la corruption dans le secteur de la santé une arme redoutable.

Concernant le SIDA, la différence avec les autres maladies se situe au niveau de l'ampleur du problème et du caractère chronique de la maladie, habituellement mortelle et souvent stigmatisée, qui ne peut être combattue qu'avec des médicaments d'un coût élevé. Selon un rapport du FMI, le flux des ressources liées au VIH/SIDA était de 5 milliards de dollars américains en 2003 et de 8 milliards en 2004. Cette valeur fait de ces médicaments des biens très convoités, qui peuvent être détournés, substitués par des faux ou périmés, achetés par les malades les plus riches lorsqu'ils sont gratuits et en quantités limités, et parallèlement revendus par les malades les plus pauvres, créant un marché noir. Enfin et encore une fois, ils peuvent être contrefaits.

Un des cas les plus flagrants de cette utilisation des fonds destinés à la lutte contre le SIDA à des fins personnelles est celui du Kenya. L'organe en charge de cette lutte, le NASCOP (National AIDS and STD Control Programme) a été l'objet de multiples corruptions, à tel point que sans vices de gestion et détournements divers, les fonds provenant notamment d'aides internationales auraient permis de fournir des Antirétroviraux à 200 000 personnes (sur les 1,4 millions de malades que comptent le pays) en 2004. En réalité, ce chiffre n'a été que de 24 000.<sup>19</sup>

Enfin, la corruption peut contribuer directement à l'infection lorsque des mesures relativement peu coûteuses, telles que l'utilisation de seringues stérilisées, et le dépistage des dons de sang, sont ignorées. Il y a également la possibilité pour les travailleurs de la santé d'extraire une rente sur les patients en jouant sur la stérilisation ou non du matériel. Enfin, la corruption peut agir dans le processus d'approvisionnement ou de distribution, bloquant la livraison du matériel.

---

<sup>19</sup> ibid

## II. Les conséquences de la corruption sur l'éducation.

Toujours au travers du prisme des objectifs du millénaire pour le développement, on retrouve un secteur clé lui aussi sévèrement touché de part le monde par la corruption : l'éducation. L'éducation est un droit de l'Homme. Pour beaucoup de personnes, elle est souvent le seul moyen d'échapper à la pauvreté. Pour les nations, l'éducation revêt une importance cruciale pour leur développement et leur croissance. C'est pourquoi l'objectif de l'ONU est de donner d'ici 2015 à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires, le cas de seulement 54% d'entre eux nos jours. Un objectif qui rencontre sur sa route de nombreux obstacles : dans la plupart des sociétés, pauvres ou riches, le secteur de l'éducation est confronté de sévères difficultés, telles que les contraintes budgétaires, un management faible, de l'inefficacité et du gaspillage de ressources, une hausse du ratio élèves/professeur, ainsi qu'un manque de pertinence des diplômes comme l'attestent les taux de chômage des diplômés. A ces obstacles s'ajoutent des facteurs spécifiques qui favorisent la corruption dans l'éducation :

- Le poids économique de l'éducation dans le budget des états :

L'éducation est dans la plupart des états le secteur où se concentrent le plus les dépenses publiques (entre 20 et 30% des budgets). A titres d'exemples, cette part était de 22,5% en 2006 en France (60 milliards d'euros sur 266 milliards), 18,2% dans les pays de l'Afrique subsaharienne, et 26% au Mexique. Si ces sommes, déjà considérables dans les pays développés, peuvent faire l'objet de nombreux détournements, la croissance du budget dédié à l'éducation dans les pays en développement qui a été multiplié plusieurs fois s'est vue vampirisée par la corruption, puisque les taux d'alphabétisation, certes en hausse, ne reflètent pas les efforts financiers fournis.

Les sources de fuites concernent principalement les flux hors salaires, dans la mesure où les professeurs s'assurent de bien percevoir ce qui leur est dû. Sachant que les salaires des employés représentent entre 50 et 90%, mais plutôt 80 à 90% dans les pays en développement des dépenses de l'éducation, on peut supposer que l'impact de la corruption joue dans une moindre mesure, et seulement sur les 10 à 20% restants, à savoir les subventions pour les élèves et les investissements en matériel et infrastructures. C'était sans compter sur le vol d'heure (travail non effectué) et les postes fictifs qui grèvent eux aussi les budgets. On estime qu'en 2000, cela touchait 5% des salaires au Honduras. Une autre étude de la banque

mondiale de 2004, montre qu'en 1993, 20% des salaires des professeurs ougandais étaient destinés à ces postes fantômes. De plus, la complexité des dépenses et la décentralisation de l'éducation favorise également les flous profitant à la corruption.

– Le statut de l'enseignant dans la société :

Sensé incarner la sagesse et la connaissance, le professeur jouit dans toutes les sociétés d'un statut spécifique lui accordant une confiance et un crédit particulier auprès de la population, qu'il côtoie et forme, et qu'il peut donc influencer.

– La pression vers la réussite :

Alors que nous avons vu avec l'accès au soin une forte sensibilité des agents à céder aux pressions d'extorsion dans le but de sauvegarder leur santé, le secteur de l'enseignement, du fait qu'il incarne l'une des seules possibilités de succès social implique une concurrence telle entre les étudiants que la pression vers la réussite biaise totalement les comportements lorsqu'ils sont confrontés à la corruption, particulièrement dans les pays développés où cette concurrence a atteint un paroxysme. Dans un contexte global de hausse du chômage et de hausse des qualifications requises, la tentation de jouer le jeu de la corruption est forte, via la falsification de diplôme, le versement de pots-de-vin pour l'entrée dans des universités prestigieuses ou l'obtention de meilleures notes, afin de « gonfler » le CV dans le but d'obtenir un statut enviable.

L'ampleur de la corruption dans le secteur de l'éducation ne coûte pas seulement des milliards aux sociétés, elle sape également l'effort vital de fournir un enseignement pour tous, en empêchant les parents les plus pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école, en retirant des équipements aux infrastructures scolaires, en baissant la qualité de l'éducation, mettant en péril l'avenir de la jeunesse. Du caractère spécifique de l'enseignement étudié à l'instant découle de nombreuses pratiques que l'on a déjà abordées, tels les vols (d'heures ou de matériel), les contrefaçons (diplômes), les pots-de-vin (admissions), les achats forcés (livres, heures de cours) mais également de manière plus spécifique l'élitisme et le favoritisme. Ces dérives représentent à l'heure actuelle un coût social déterminant pour le développement des pays.

## 1. La fragilisation des individus les plus vulnérables de la société.

La corruption a un effet négatif très prononcé tout particulièrement dans le secteur de l'éducation, de part la population concernée : des jeunes non instruits.

### A. « L'amoralisation » des élèves.

Les conséquences de la pratique de la corruption dans le système scolaire et universitaire sont extrêmement critiques, car marquées d'un coût éthique intolérable, puisque l'éducation est sensée inculquer des valeurs morales qui permettent de lutter contre la corruption à sa racine. Des enquêtes conduites au Mexique révèlent que les enseignants sont considérés comme étant la deuxième plus grande institution, après la famille, pouvant apporter une contribution valable dans le cadre de l'éradication de la corruption. Les enseignants qui incarnent les valeurs telles l'honnêteté et l'intégrité peuvent exercer une influence décisive sur le comportement futur des élèves et étudiants. Dans la mesure où l'environnement dans lequel grandissent et s'instruisent les enfants à un effet décisif sur leurs attitudes futures, on comprend aisément qu'un contexte où les professeurs sont corrompus implique un mauvais exemple qui sera répété par des générations. Si l'on ajoute à cela la pression sociale qu'implique l'éducation comme évoqué précédemment, on peut conclure que le corps enseignant a potentiellement un pouvoir de persuasion très fort sur les élèves pour recevoir des pots-de-vin, sans compter les dérives qui ne sont pas contrôlables par des organes externes, telles que le racisme, le sexisme, ou toute forme de prosélytisme en général (religion etc.).

Le tableau suivant permet de quantifier la perception de la fraude académique en Bulgarie, Croatie, Moldavie et Serbie :

	Bulgarie	Croatie	Moldavie	Serbie
% age des étudiants qui pensent que la sélection officielle de leur université est frauduleuse	37,1	35,1	38,4	44,9
Perception des étudiants sur le pourcentage des admissions illégales	18	18	40	15,1
% age des étudiants qui croient que le changement illégal d'une note du test d'admission est possible	32,9	27,5	36,1	36,3
% age des étudiants qui pensent que le classement d'admission a été soumis à activité illégale.	26,6	32,2	60,9	39
% age des étudiants qui croient qu'il y eu des changements illégaux dans les quotas de ceux qui payent ou ne payent pas	20,3	25,2	47,1	32,8

Perception des étudiants sur le %age d'étudiants ayant payé pour obtenir un examen ou une note	6,5	1,5	28	3,8
--	-----	-----	----	-----

Source: Anti-Corruption Student Network in South Eastern Europe (OSI et IIEP 15-19 November 2004).

Si ce tableau qui se base sur des avis subjectifs ne permet pas de quantifier rigoureusement la réalité des pratiques frauduleuses dans les universités de ces pays, il reflète au moins une méfiance critique des étudiants envers leur environnement scolaire.

### B. L'instrumentalisation des élèves.

Dans les pays où le secteur de l'éducation est extrêmement sous financé, les élèves peuvent être exploités comme main-d'œuvre impayée afin de compenser les maigres salaires des enseignants ou agir comme contribution directe au budget scolaire, avec parfois des conséquences tragiques. C'est ce que nous apprend par exemple un fait divers chinois de 2001, qui a engendré la mort d'au moins 37 élèves et de 4 instituteurs dans l'explosion d'une école<sup>20</sup>. L'accident est la conséquence d'un travail des enfants, qui assemblaient des pétards pour une entreprise locale versant une partie des bénéfices des ventes aux instituteurs en dessous de table, une pratique qui avait débuté en 1998.

Mais le problème supplémentaire en partie très spécifique au domaine de l'éducation est le fait que par définition, un élève ou un étudiant est démuné économiquement. Si l'on a vu jusqu'à présent que la corruption se fait la plupart du temps via l'échange de pots-de-vin, il est nécessaire de ne pas oublier qu'elle peut également s'effectuer via certains autres services. Je fais ici directement référence aux faveurs sexuelles, assumées ou subies, qui sont un moyen de paiement dangereux pour l'équilibre des élèves, mais pourtant commun dans le secteur de l'éducation. Une étude sur la violence sexuelle menée au Botswana en 2001 révèle que 67% des filles ont déclaré des pratiques de harcèlement sexuel par les professeurs. En conséquence, 11% des filles interrogées envisageaient sérieusement d'abandonner l'école, alors que 10% d'entre elles consentaient aux relations sexuelles par peur de représailles sur leur notes et leur dossier.<sup>21</sup>

<sup>20</sup> école du village Fang Lin dans la province de Jiangxi, BBC News, 7 mai 2001. Internet : [news.bbc.co.uk/1/hi/world/asia-pacific/1207620.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/asia-pacific/1207620.stm)

<sup>21</sup> Source : [www.u4.no](http://www.u4.no)

## **2. La création d'inégalités sociales et territoriales.**

Ces inégalités peuvent être amenées lorsque d'une part les plus riches détournent le système pour profiter des avantages normalement dévolus aux plus démunis, et d'autre part lorsque la corruption agit comme une barrière tarifaire à l'éducation, favorisant la création d'élites riches, et bloquant l'ascenseur social.

### *A. Le marché des avantages.*

Ces avantages concernent par exemple la cantine : la corruption peut amener des conséquences pesant sur l'équité, lorsque sont détournés les régimes de faveurs qui modifient l'assiette de tarification des repas en fonction des revenus. Un second exemple notamment bien connu en France est celui de la carte scolaire. Si la plupart du temps, il suffit aux parents d'inscrire leurs enfants dans des cours ou options spécifiques afin de bénéficier d'un meilleur établissement ne correspondant pas à leur zone d'habitation, les cas de clientélisme et de graissage de pattes sont communs à chaque rentrée. Ces pratiques ont pour effets de créer des ghettos de riches et de pauvres biaisant la mixité sociale, ainsi qu'une hiérarchisation des établissements par réputation.

### *B. Création d'une ploutocratie.*

Avec la corruption, c'est tout le système de la méritocratie qui est remis en cause. Au-delà du fait que l'on estime que la corruption dans la sélection des leaders d'un pays entraîne une perte de 5% du PNB<sup>22</sup>, c'est l'ascenseur social qui se retrouve tout simplement bloqué, avec d'une part des élèves brillants ne pouvant pas s'acquitter des pots-de-vin afin d'obtenir les meilleures places, et d'autre part des élèves qui pourraient être d'un niveau faible, mais parvenant à continuer leurs études en achetant leurs résultats. A long terme, cette pratique entraîne un fatalisme des plus pauvres qui seront amenés à ne plus se tourner vers l'éducation.

Une étude dans la région de Mymensingh au Bangladesh montre que plus de 96% des étudiants ont dû s'acquitter de paiements illégaux pour passer leurs examens (dans la mesure où les professeurs n'étaient pas rémunérés pour mener les examens).<sup>23</sup> Les officiels ukrainiens

---

<sup>22</sup> Transparency International, 2005, Un avenir dérobé la corruption dans l'éducation, TI.

<sup>23</sup> *ibid*

ont reconnu quant à eux en 2005 que l'entrée dans l'une des 175 universités privées du pays nécessite un passage obligé par la case pots-de-vin. Dans le cas mexicain, un rapport de TI révèle qu'en 2003, les familles mexicaines déboursaient en moyenne 30\$ en pots-de-vin pour accéder à l'éducation. Au Niger, tout peut s'obtenir lorsque l'on y met le prix : jusqu'à 300 € pour le baccalauréat par exemple, soit 5 fois le salaire mensuel moyen.<sup>24</sup>

Une autre forme de corruption qui encore une fois favorise les plus riches est la falsification de diplômes. Au-delà du coût économique que cette pratique implique pour le futur employeur dupé par un CV truqué, encore une fois, le fait que ces diplômes puissent être achetés à prix fort joue en défaveur des plus pauvres qui peuvent avoir obtenu de manière honnête un diplôme qui subira sur le marché la concurrence de doublons. Au Népal, une étude de 2003 estime que 10% des 140 000 enseignants auraient achetés un diplôme en Inde, ainsi que des dizaines de milliers de policiers et autres fonctionnaires. Cette pratique est en expansion, et le nombre de fausses universités vendant des diplômes falsifiés est passé de 200 en 2000 à 800 en 2004 à travers le monde. Toujours en 2004, 14 de ces sites qui offraient des diplômes à 1000£ ont été fermés par les autorités américaines et britanniques, et avaient permis à des milliers d'employés sous qualifiés d'obtenir un emploi dans les domaines de l'éducation, de garde d'enfant ou de l'informatique. L'actualité française de cette année avec le cas toulonnais révélé par Le Monde confirme le développement de ces pratiques, où des étudiants chinois offraient en moyenne 2700 € afin d'obtenir leur licence ou leur Master.

Et les moyens suivant cette logique sont nombreux, il peut s'agir d'embaucher quelqu'un d'autre pour passer un examen (pour 200 à 1200\$ US en Chine), connaître des questions d'oraux à l'avance (négociations allant de 1695 à 3391\$ en Italie), ou encore manipuler les résultats d'examens (un service qui se monnaie en Inde jusqu'à 20 000\$ US pour les programmes les plus prestigieux).<sup>25</sup>

### *C. La fracture territoriale.*

La corruption touche inégalement les établissements scolaires, et ce, au sein d'un même pays. Dans l'exemple ougandais, on a mesuré que 73% des écoles souffraient de taux de détournements records (95% des flux hors-salaires), tandis que 10% n'en subissaient qu'à

---

<sup>24</sup> étude de l'Association nigérienne de lutte contre la corruption (ANLC/TI), novembre 2004.

<sup>25</sup> Transparency International, 2005, Un avenir dérobé la corruption dans l'éducation, TI.



hauteur de 10%. L'analyse établit que les écoles ayant le plus grand nombre d'étudiants, des parents plus impliqués et du personnel qualifié recevaient proportionnellement plus de subventions, car leur pouvoir de négociation avec l'administration est plus fort. Ainsi, le creusé se fosse entre établissements en raison de leur taille : les établissements recevant le moins de crédit sont ceux qui détournent le plus, et les établissements mieux gérés perçoivent eux plus de la part de l'État. Ce raisonnement est tout à fait logique en termes d'efficience d'allocation des ressources, mais n'est pas compatible avec la mission de service public, créant une compétition malsaine entre établissements, ainsi que des disparités terribles dans l'éducation des élèves en fonction de leur école.

Cette compétition ne se joue pas uniquement au niveau des établissements. Elle peut également s'installer entre professeurs via le système de mutation. Dans tout pays, certaines villes ou régions bénéficient de plus attractivité que la moyenne, et on peut alors avoir à faire à la création d'un marché de postes obtenus via le versement de pots-de-vin. C'est particulièrement le cas en Colombie, où on a affaire à des échanges de postes moyennant finance. De cette façon, on favorise encore une fois une division du territoire avec d'un côté les pôles attractifs et de l'autre des régions délaissées.

### **3. La baisse de la qualité de l'éducation.**

La corruption joue dans le secteur de l'éducation sur deux types de flux financiers, les salaires d'une part, et les investissements en matériel et infrastructures d'autre part. De cet état de fait découle des conséquences sur la qualité de l'éducation, en termes de moyens humains, et en termes de moyens matériels.

#### *A. Une présence enseignante réduite.*

La corruption touche les professeurs notamment via le vol d'heure ou absentéisme. Ce phénomène aura un impact négatif sur les élèves, en terme de motivation d'une part, puisqu'une baisse de 10% de la présence d'un professeur a pour conséquence une baisse de 1,8% de l'assiduité des élèves, mais aura également des conséquences en matière de réussite, ainsi, une baisse de 20% de la présence d'un professeur s'accompagne d'une baisse de 2% des notes (étude de Chaudhury, 2003). Le tableau suivant permet de mesurer l'importance du phénomène :

Pays	Taux d'absentéisme dans les écoles primaires (en %)	Estimation des pertes engendrées sur le budget (en %)*
Equateur (2002)	16	14,4
Honduras (2002)	14	12,6
Inde (2002)	25	22,5
Indonésie (2002)	18	16,2
Papouasie Nlle-Guinée (2001)	15	13,5
Pérou (2001)	13	11,7
Ouganda (2002)	26	23,4
Zambie (2002)	17	16,3

\*calcul basé sur l'hypothèse que les salaires représentent 90% du budget.

Source : Reinikka et Smith, 2003.

Un autre moyen pour les professeur de tirer profit de leur statut - particulièrement ceux dont le salaire est trop bas - est de fournir des cours de mauvaise qualité sur leur temps de travail, et d'inciter par ailleurs leurs élèves à prendre des cours privés payants, sachant que ces heures supplémentaires peuvent également elles aussi être affectées en terme de qualité, si l'on prend en compte la fatigue du professeur.

Un salaire de professeur pouvant être attractif, on peut avoir à faire à d'autres pratiques pire encore que l'absentéisme, dont certaines qu'on peut qualifier de quasi-monarchiques. Il s'agit des remplacements illégaux, où par exemple un professeur décédé laissera sa place à l'un de ses proches ou un tiers s'étant acquitté d'un pot-de-vin, sans s'assurer qu'il possède les compétences requises. Chapman décrit le cas du Libéria pré-guerre civile, où le processus de remplacement des enseignants était complexe et corrompu, nécessitant 29 signatures officielles. Pour pallier à ces difficultés, les directeurs d'établissements étaient autorisés à engager des remplaçants payés par le salaire du professeur parti. Les directeurs pouvaient alors encaisser ces salaires à titre personnel, par la création de postes fantômes, en n'effectuant aucun remplacements.

#### *B. Une diminution des moyens mis à la disposition des élèves.*

Concernant les moyens, comme vu plus haut, les flux les plus sensibles dans l'éducation sont ceux qui sont destinés aux infrastructures et aux élèves, et non pas les salaires des professeurs. Une étude de l'UNESCO sur 60 pays chiffre une perte d'argent entre les ministères et les établissements allant jusqu'à 80% des fonds (hors flux salariaux). Ce constat est vérifié empiriquement : ainsi en Ouganda, entre 1991 et 1995, 87% des fonds destinés aux élèves étaient détournés. Au Brésil, la fraude lors de passations de marchés publics coute 13%

du budget du FUNDEF (fonds pour financer la dépense de l'éducation du primaire et du premier cycle du secondaire au niveau local). Concrètement la perte sur ces investissements peut avoir pour conséquence des bâtiments de mauvaise qualité, des ruptures de stock de livres, des coupes sur la nourriture des cantines.

Bien que les livres et cahiers ne représentent qu'entre 1 à 5% des dépenses en éducation, ce chiffre ne reflète pas l'importance déterminante qu'ils ont dans la qualité de l'éducation et sur les résultats qu'ils entraînent. Cependant, la corruption touche ces ouvrages dans leur élaboration, leur production, leur distribution et leur tarification, impliquant des conséquences en matière d'apprentissage, de disponibilité, de respect des droits d'auteurs, etc., constituant un problème pour l'éducation. TI Bangladesh révèle qu'en 2001 25 millions d'élèves du secondaire ont commencé leur année sans cahiers de travail, et qu'à leur livraison, ceux-ci, malgré le fait qu'ils comportaient de nombreuses erreurs, ont été vendus aux élèves à des prix supérieurs à ce qui avait été convenu, pour un total de 12 millions de dollars. Une autre étude, de Chua (1999), montre que des détournements aux Philippines à hauteur de 20 à 65% sur le budget des cahiers de travail qui ont eu pour conséquence une carence de ces ouvrages dans quasiment la totalité des 40 000 écoles publiques.

Enfin, les programmes de cantine scolaire, de part le manque d'information sur la qualité et les prix, la distribution, et le poids dans le budget de l'éducation, peuvent subir les effets de la corruption. Il peut s'agir de corruption des agents des inspections sanitaires de la distribution de nourriture dans de mauvaises conditions d'hygiène ou de qualité. Les personnels peuvent également être incités à détourner ce bien précieux qu'est la nourriture, aboutissant à des moindres quantités pour les élèves. Si ce problème nous intéresse ici, c'est que ce système de restauration fait partie intégrante de l'éducation. Des repas de bonne qualité favorisent en effet la facilité d'apprentissage, mais lutte également contre l'abandon et l'absentéisme, c'est pourquoi les dérives peuvent être dommageables pour la vie scolaire des élèves.

Au terme de ce chapitre, on peut conclure que la corruption contrevient à la garantie des droits essentiels à la santé et à l'éducation, en limitant leur disponibilité, leur qualité, ainsi que leur accessibilité. Tout d'abord, les détournements opérés à la base dans ces secteurs réduisent les ressources nécessaires et entament la motivation des enseignants et du personnel médical, ce qui a un impact sur la qualité de ces services. Ensuite, le soutien des acteurs de ces secteurs par des entreprises implique des risques pour les usagers, avec pour les patients des traitements inadéquats et pour les élèves une exploitation de leur travail. De plus, dans les relations de corruption faisant apparaître les professionnels de l'éducation et de la santé directement avec les usagers, on assiste à une intense pression à la consommation des services, qui offre la possibilité d'extraire une rente, rendant le marché inaccessible pour les plus pauvres.

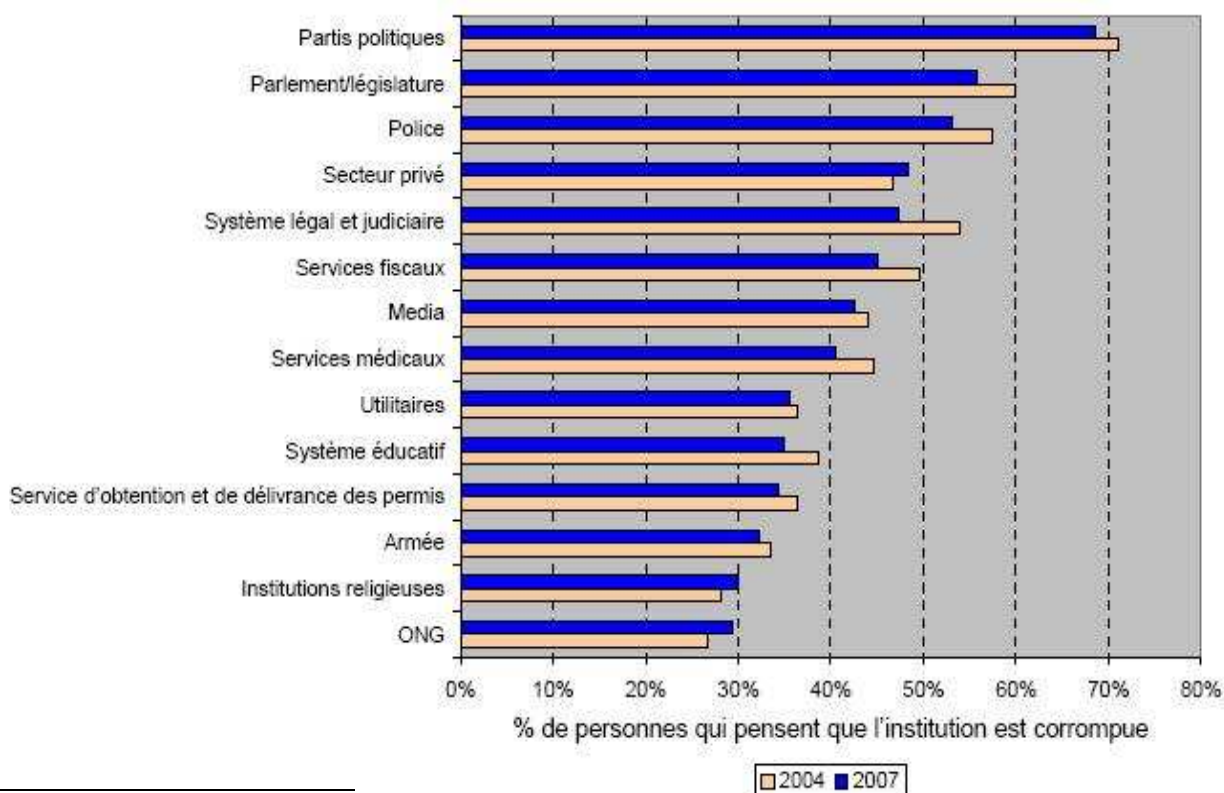
Du non-respect de ces droits fondamentaux à l'éducation et à la santé découle des conséquences sociales sévères qui contreviennent au développement des pays, avec une augmentation de la pauvreté, de la mortalité, de l'échec scolaire, et des inégalités.

# Les conséquences de la corruption sur les droits politiques et civiques.

Nous avons vu dans la partie précédente que deux secteurs centraux de la vie quotidienne, l'éducation et la santé, très connotés éthiquement parlant car représentant des droits essentiels, sont touchés de manière grave par la corruption. Mais la corruption affecte négativement de manière plus globale tous les droits de l'homme, d'ailleurs, et par exemple, la Somalie, la Birmanie et l'Irak, trois pays où les indices de perception de la corruption sont élevés, sont également les pays les plus fréquemment cités pour de sérieuses violations des droits de l'homme.

Nous allons à présent nous intéresser à de nouveaux segments aussi très sévèrement touché par la corruption, relatifs à ces droits de l'homme inaliénables : les droits civiques et politiques. Étudions pour cela le graphique suivant<sup>26</sup>, qui traite des niveaux perçus de corruption dans le monde dans les secteurs clés (comparaison 2004/2007) :

Si l'on note que la santé et l'éducation sont effectivement perçus comme étant



26Source : Baromètre Mondial de la Corruption 2004 et 2007.

corrompus à haut niveau (respectivement environ 40% et 35% en 2007), ils n'occupent pas la place la plus préoccupante du graphique. Au-dessus d'eux se retrouvent de nombreux secteurs clés qui sont directement en lien avec des valeurs indispensables, et qui doivent être au centre de la lutte contre la corruption.

Il s'agit tout d'abord de la liberté d'information et d'expression, incarnés dans ce graphique par les médias d'une part, et par les partis politiques et les législatures d'autre part. On voit ici que 42-43% des interrogés à l'échelle mondiale considèrent les médias comme étant corrompus. Mais le secteur politique est encore plus sévèrement touché dans l'esprit des gens, un constat dangereux puisque la politique est au cœur de l'organisation et de la réglementation de la société. Ce sont 55% des interrogés qui pensent que leur législature est corrompue, et près de 70% émettant une opinion négative concernant les partis politiques.

Il s'agit ensuite du droit à la justice : on observe une confiance très limitée en ce qui concerne ce domaine, avec 47-48% de méfiance à l'égard des institutions judiciaires et légales, et supérieure à 50% (environ 53%) en ce qui concerne la police.

Nous verrons donc si ces perceptions ont lieu d'être, en étudiant ces institutions successivement, traitant des conséquences de la corruption sur les libertés et les droits fondamentaux.

## I. Corruption des Médias et des Partis Politiques : Droits d'information et d'expression.

Deux des moteurs de la lutte contre la corruption, la transparence et la volonté politique peuvent être mis à mal lorsque les médias et les partis sont corrompus. Leurs rôles s'en trouvent inversés : de prévention de la corruption, ils en deviennent les promoteurs.

### **1. La corruption dans les médias.**

La liberté de la presse, notamment le libre accès à l'information, est fondamentale dans une société ouverte et démocratique, servant de base aux débats. En mettant à la disposition du public des informations opportunes et exactes sur les activités du gouvernement, les affaires et les intérêts particuliers, les médias peuvent créer un climat favorable au débat démocratique et aider ainsi à l'instauration et au maintien de la bonne gouvernance. Les médias ont un rôle d'observation de la société, d'investigation, et d'information. Ce rôle central attire logiquement les convoitises, dans la mesure où le contrôle et la censure de l'information sont des outils redoutables pour la conquête du pouvoir. L'importance des médias et les luttes pour leur contrôle s'accompagnent de fortes pressions et tensions pour les professionnels du métier. Ainsi, en 2001, sur 68 assassinats confirmés de journalistes, on note que 15 d'entre eux travaillaient sur des affaires de corruption<sup>27</sup>. Ces affaires qui font souvent la une de l'actualité prennent place dans des pays où les droits de l'homme peuvent encore être limités, comme en Russie, au Costa Rica, aux Philippines etc.

#### *A. État, concentration des médias et corruption de l'information.*

Une analyse de la Banque mondiale sur les structures de la propriété des médias dans 97 pays parvenait à une conclusion selon laquelle les médias d'État seraient moins efficaces que les médias privés dans le suivi de l'État : « *Les pays qui ont réduit la part de l'État dans les médias ont vite vu la qualité et la quantité des reportages s'améliorer. En 1989, par exemple, la privatisation partielle de la radiodiffusion du Mexique a entraîné une nette augmentation de la couverture des affaires de corruption impliquant le gouvernement.* » Par rapport à d'autres régions, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les États ont des parts plus

---

<sup>27</sup> La Fédération internationale des journalistes (FIJ), *List of Journalists and Media Staff Killed 2001*, Bruxelles, décembre 2001. Consulter également [www.ifj.org/hrights/killlist/killoverview.html](http://www.ifj.org/hrights/killlist/killoverview.html).

limitées dans les médias ; tant la télévision que la presse y sont concentrées dans les mains de quelques propriétaires privés. Cette importante concentration de propriétés privées doublée de la réglementation restrictive en vigueur dans de nombreux pays d'Amérique latine a tendance à rendre les médias plutôt frileux.

Aucun rapport analytique n'a encore détecté des pratiques de corruption chez les médias géants. Mais, dans certains cas, les propriétaires de médias privés peuvent avoir une grande influence sur la décision de couvrir ou de ne pas couvrir la corruption, surtout s'ils sont davantage motivés par la perspective de réaliser des gains plus importants que par les principes de la liberté d'informer ou de l'accès à l'information. Tout autour du monde, la connivence entre médias et politiques biaise le débat démocratique.

L'exemple le plus proche de nous et probablement le plus flagrant à l'échelle mondiale est celui de l'Italie de Berlusconi. Ce dernier, possédant à titre privé plusieurs journaux et chaînes de télévisions indépendantes de l'état, mais également, étant titulaire du droit de contrôler le marché de la télévision publique via son poste de premier ministre, concentre entre ses mains une large partie des médias italiens. En théorie, la RAI (Radio Televisione Italia) et les médias de Berlusconi jouissent d'une certaine indépendance éditoriale dans le cadre d'une convention collective nationale. Mais en réalité, les journalistes, dont les écrits sur les intérêts commerciaux du Premier ministre sont jugés trop agressifs, risquent des mutations intempestives ou la perte définitive de leur emploi. Les journalistes ont d'ailleurs remis à l'association de la presse nationale des rapports confidentiels sur les pratiques en cours dans les salles de rédaction, qui tendent à dissuader les journalistes de critiquer le gouvernement<sup>28</sup>.

Aux Etats-Unis aussi, les médias ne jouent pas tous leur rôle d'observateurs indépendants. Les organisations de médias y disposent de groupes de pression pour promouvoir leurs intérêts commerciaux, c'est pourquoi les « dons » aux deux principaux partis sont monnaies courantes pour s'attirer les faveurs du Congrès. Entre 1993 et juin 2000, les médias ont versé au total 75 millions de dollars américains aux hommes politiques. Dans de telles conditions de pression réciproque, la totale liberté d'information semble difficile à établir.

---

28 Voir déclarations faites par le secrétaire général de la FIJ au cours de sa conférence sur la Liberté de la presse dans le monde, tenue à Florence le 3 mai 2002.



Quant à la France, l'influence politique a toujours été très forte sur le PAF, comme le traduit notamment la création par la gauche de 3 chaînes : Canal+, la Cinq et M6 avant les législatives de 1986 afin de freiner, en vain, la montée de la droite soutenue par TF1, qui à l'arrivée au pouvoir, s'empresse de remplacer tous les directeurs de chaînes de télévisions et de radios, et privatise TF1 à Bouygues.

### *B. Acteurs privés, publicité et corruption des rédactions.*

La publicité est aujourd'hui essentielle au financement des médias. Mais lorsque les revenus des médias dépendent de cette ressource – a fortiori dans le cas par exemple de journaux gratuits – et donc, des négociations avec les entreprises, encore une fois, l'indépendance de l'information peut être compromise. De plus en plus, les journalistes doivent produire des articles qui conviennent aux sponsors et aux annonceurs en gommant la frontière entre publicité et contenu rédactionnel, présentant une image favorable de la société contre l'achat d'un espace publicitaire.

Pour de nombreux journaux privés, en Afrique, le rapport entre journalisme et publicité est plus direct : le service chargé de la publicité ayant souvent un personnel très limité, les reporters sont censés vendre de la publicité lorsqu'ils sont de service et touchent une partie des recettes en cas de succès. « *Les journalistes vont faire un reportage sur une société parce que celle-ci leur demande de passer une annonce en même temps ; un marché est alors conclu pour garantir une couverture favorable des performances de cette société* » déclare G. Baglo, ancien président du syndicat de la presse indépendante du Togo. En Russie, des journalistes de la presse écrite ont rapporté qu'ils avaient accepté d'être payés par des hommes d'affaires locaux pour écrire des articles favorables à leurs entreprises et à leurs investissements.<sup>29</sup> De telles pratiques peuvent avoir un effet direct sur la qualité de la couverture médiatique, comme ce fût le cas avec Enron. De part l'entremise de journalistes financiers avec le géant de l'énergie au bord de la faillite, la presse se livrait à des constats peu critiques sur la situation de l'entreprise.

Aucune région ne semble à l'abri. C'est ce que met en lumière une étude réalisée par l'Association pour les relations publiques internationales (IPRA) publiée en juillet 2002 : 63%

---

29 Séminaire de la FIJ sur L'indépendance du journalisme, Kursk, Russie, 29–30 octobre 2001.

des interrogés en Europe de l'Est pensent que l'échange de pots de vins contre un contenu rédactionnel est une pratique courante. Ce chiffre est d'environ 40% en Europe du sud, en Afrique et au Moyen-Orient, et il est compris entre 13 et 21% en Asie, Australie, Amérique du Nord, et en Europe. L'étude révèle par ailleurs que dans le cadre des journaux gratuits, dans 86 et 87% des cas en Europe de l'Est et du Sud les journaux se refuseraient « rarement » ou « jamais » des services tels que des voyages, hébergements ou autres produits. Concernant la censure pure et simple, 41% des interrogés en Amérique latine disent que des pots de vins sont souvent acceptés dans le but de censurer un contenu. En Australie et en Amérique du Nord, aucune personne interrogée ne pense que cette pratique soit courante.

Le cas français est également riche en enseignements avec la participation du groupe Bouygues dans certains médias et notamment TF1, qui dicte en partie l'orientation politique de la rédaction, a tel point que dans les années 90, la critique du Mitterrandisme programmée par la première chaîne avait motivé le président en fonction à bloquer le chantier de la très grande bibliothèque, un chantier de Bouygues, en vain. L'entremise des intérêts privés est telle que dès 1992, un sondage du journal Le Monde révèle qu'un français sur deux ne croit pas ce que lui racontent les médias. En 1998, ce sont les journalistes de la Tribune, propriété du groupe LVMH qui se plaignent des revues de presse à la gloire de Dior, une marque du groupe. Et en 2006, la pression des annonceurs publicitaires oblige M6 à censurer des séquences de deux reportages déplaisants à Renault et à la Française des Jeux.

## **2. La corruption politique.**

La corruption politique constitue un obstacle à la transparence dans la vie publique. Dans les démocraties bien établies, le fait que les populations ne croient plus à la politique et ne font pas confiance aux hommes politiques ni aux partis remet en cause les valeurs démocratiques. Cette tendance s'est renforcée avec le nombre d'affaires de corruption révélées au cours de ces dix dernières années. Dans les économies en transition et en développement, la corruption politique menace la viabilité même de la démocratie car elle fragilise les institutions les plus récentes de celle-ci. Les conséquences sont multiples, comme le suppose le caractère central de l'Etat, sur l'économie, la sécurité, et sur les droits des citoyens. En détournant l'argent de l'Etat, c'est toute la population qui est volée, entraînant une diminution des moyens sensés financer certains droits primordiaux, l'éducation et la santé par exemple. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux tactiques de conquête du

pouvoir avec l'étude du phénomène de l'achat de vote, et dans un second temps aux situations de scandales de corruption qui défragmentent le pouvoir et affectent durablement la confiance de la population en l'Etat.

#### *A. Un mal nécessaire : Théorie fonctionnaliste.*

En sciences politiques, la corruption est parfois considérée comme un élément facilitant le développement des partis politiques, encourageant la participation et facilitant la création d'un environnement politique stable. Selon des opinions émises par Bayley, Huntington et Merton à la fin des années 60, la corruption est un moyen de fidéliser l'électorat, en augmentant la loyauté et la confiance des citoyens dans le système politique. En conséquence, la corruption pourrait s'avérer très utile dans des sociétés qui s'initient à la démocratie ou dans des sociétés où l'abstention est forte, car elle représenterait un moyen pour l'électorat de se familiariser progressivement avec le système démocratique, via cette incitation pécuniaire.

Dans une étude portant sur la France, Becquart-Leclercq (1989) affirmait que la corruption agit comme un substitut à la participation directe au pouvoir et qu'elle constitue un ciment entre l'élite et les partis politiques et améliore l'efficacité avec laquelle le pouvoir est exercé.

#### *B. La destruction du processus démocratique.*

Les théories fonctionnalistes ont été démontées notamment par une étude de Lavallée en 2006 concernant 16 pays Africains nouvellement démocratiques, où l'auteur a cherché à savoir si la corruption pouvait effectivement favoriser la confiance envers la démocratie, et en conclut que la variable corruption est négativement corrélée avec la confiance dans les institutions politiques, en particulier lorsqu'elles sont de bonne qualité. Seuls 5 pays, le Malawi, la Namibie, la Tanzanie le Mozambique et le Sénégal ne montrent aucune relation entre corruption et confiance.

Les problèmes soulevés par l'achat de vote sont donc en pratique réels. Tout d'abord, il y a un viol de la liberté de vote : dans le cas de l'achat de votes, les partis et les candidats traitent directement avec leurs électeurs et des pots-de-vin sont offerts aux électeurs en

échange de la promesse d'un comportement électoral particulier. Ensuite, notons qu'en plus de compromettre la liberté du vote, le nécessaire contrôle des votes, par diverses méthodes frauduleuses, qu'implique le « contrat » entre candidat et électeur, viole le caractère secret du vote. Ce sont déjà deux attributs de la démocratie qui sont dérobés par cette corruption.

Mais le problème ne s'arrête pas là. L'achat de vote peut induire une pression sur l'électorat : il n'est pas nécessairement l'objet de cadeaux, mais au contraire, il peut subir de la pure coercition de la part des politiciens, menaçant certains avantages ou droits. Ces menaces ont constitué l'un des piliers de la stratégie de réélection de Fujimori au Pérou en 2000, en faisant notamment pression sur les bénéficiaires du programme national d'aide alimentaire.

La cible privilégiée de ces pratiques apparaît donc une nouvelle fois être les pauvres. Alors que 6 % des personnes interrogées lors d'un sondage en Argentine ont indiqué qu'elles avaient reçu quelque chose d'un candidat ou d'un parti durant les élections législatives d'octobre 2001, cette proportion atteignait 17 % chez les sondés disposant d'un faible revenu<sup>30</sup>. Le fait que ce soit cette population en particulier qui soit impliquée est lourd de conséquences : dans la mesure où la vente des votes par les pauvres devient une nécessité économique, le besoin qui prend le pas sur la liberté d'expression entraîne un risque de cercle vicieux : les partis achetant les votes de ces populations, ont tout intérêt, une fois arrivés au pouvoir, à ne pas améliorer la situation sociale. Puisqu'il suffit de corrompre les plus pauvres pour se faire réélire sans effort, il apparaît inutile de les convaincre autrement, en leur offrant une meilleure qualité de vie. Ainsi, la position dominante du parti est reportée sur les élections ultérieures. Notons d'autant plus qu'une fois au pouvoir, le parti disposera de plus de fonds pour continuer cette pratique. Cette intuition pourrait être confirmée par les élections de 2000 au Mexique, où seulement 4,4 % des personnes interrogées ont indiqué avoir reçu des cadeaux de l'opposition, le PAN, contre 15,3 % pour le PRI, le parti au pouvoir. L'achat des votes empêche alors toute évolution, et le vote perd de son pouvoir de sanction.

La corruption lors de campagnes électorales nuit au processus démocratique en affaiblissant directement les droits des citoyens à participer à leur propre gouvernement. Cette

---

<sup>30</sup> Valeria Brusco, Marcelo Nazareno et Susan C. Stokes, « Clientelism and democracy: Evidence from Argentina », présenté à Political Parties and Legislative Organization in Parliamentary and Presidential Regimes Conference, Yale University, 2002.

distorsion conduit à une représentation erronée de la prise de décision politique, du fait que les élus accédant au pouvoir ne sont ni indépendants vis-à-vis des décisions qu'ils prennent, ni représentatifs de leur électorat.

Le phénomène de l'achat de votes est relativement répandu à l'échelle mondiale. Le Brésil est l'un des pays les plus touchés par l'achat de votes. Lors des élections municipales au Brésil, de 2000, 6 millions d'électeurs avaient reçu des pots-de-vin en échange de leur vote, et 3 millions en 2002<sup>31</sup>. Les postes politiques étant fortement rémunérés et prestigieux, les montants investis dans campagnes électorales brésiliennes sont en conséquence monumentaux. En 2006, ils représentaient 2 fois le montant des investissements pour l'éducation, avec 6 milliards d'euros dépensés au total, qui permettent d'acheter les populations les plus pauvres. Toujours en Amérique du sud, au Mexique, différents sondages indiquent que la fréquence de l'achat des votes se situe entre 5 et 26 %<sup>32</sup>, tandis qu'en 1999 un sondage Gallup en Argentine constatait que 24 % des personnes interrogées connaissaient quelqu'un qui avait vendu son vote<sup>33</sup>.

Le problème est également grave en Asie, notamment avec le cas de la plus grande démocratie du monde : l'Inde et ses 700 millions d'électeurs. Tout qui peut intéresser la population, alcool, vêtements, d'argent, est utilisé pour corrompre l'électorat. Les dernières élections législatives d'avril 2009 cachent derrière leurs résultats l'achat par les politiciens d'un électeur sur deux<sup>34</sup>. Et en Thaïlande, 30 % des chefs de famille sondés dans le cadre d'un échantillon national ont indiqué qu'on leur avait offert de l'argent durant l'élection parlementaire de 1996<sup>35</sup>.

La question du financement de ces campagnes de corruption est également au cœur des débats. Selon la nature des fonds utilisés, la corruption dans les élections peut supposer un grand nombre de risques. Il peut tout d'abord s'agir des fonds publics détournés,

---

<sup>31</sup> Bruno Wilhelm Speck et Claudio Weber Abramo, « Transparência Brasil/ Ibope Survey – Summary Report », [www.transparencia.org.br](http://www.transparencia.org.br), 2001

<sup>32</sup> Wayne Cornelius et Luis Estrada, « Mobilized voting in the 2000 elections: The changing efficacy of vote buying and coercion in mexican electoral politics », publication prévue dans Chappell Lawson et Jorge I. Dominguez, *Mexico's 2000 Elections*, Cambridge University Press, New York, 2003

<sup>33</sup> Gallup Argentina 'Informe', [www.worldbank.org/wbi/governance/capacitybuild/pdf/arg\\_report.pdf](http://www.worldbank.org/wbi/governance/capacitybuild/pdf/arg_report.pdf)

<sup>34</sup> Reportage de S. Daguerrassar, M. Droz Aramaki, et C. Simon : « Elections en Inde : le spectre de la corruption » diffusé sur Arté le 15/04/2009.

<sup>35</sup> Phongpaichit Pasuk, Nualnoi Treerat, Yongyuth Chaiyapong et Chris Baker, *Corruption in the Public Sector in Thailand: Perception and Experience of Household*, Political Economy Center, Chulalongkorn University, Bangkok, 2000

ce qui implique une baisse du budget de l'Etat ainsi qu'une redistribution des richesses qui ne profite qu'aux personnes achetées. En la matière, nous pouvons citer le cas des « lycées d'Ile-de-France », la plus grosse affaire de financement politique en France, ponctionnant le marché de la rénovation des lycées franciliens à hauteur de 200 millions de Francs de 1990-1995, par les partis suivant : PC, PS, CDS, PR et RPR<sup>36</sup>. Un cas qui fait échos aux nombreux scandales similaires intervenus en France avant la loi Sapin en 1993, et tout autour du monde. Dans d'autres cas, ce financement peut également provenir d'argent sale de mafias, de cartels de drogue ou de divers trafiquants qui s'assurent une protection, dans ce cas, le problème est plus préoccupant, à cause d'un surcoût sécuritaire : l'achat de votes alimente le crime organisé.

### *C. La corruption et ses scandales face à l'opinion publique.*

La révélation de ces scandales ébranle souvent la société. Le fait qu'il est difficile de juger ou condamner certains dirigeants soupçonnés de corruption renforce la méfiance du grand public, et le détourne de la participation à la société civile. Le problème principal est que, comme l'a montré Tirole (1996), la corruption fonctionne comme une hystérésis : le succès politique d'un parti dépend fortement de l'image dont elle hérite génération après génération. Tant que la réputation s'améliore, le phénomène est lent et cumulatif, alors que lorsqu'elle se détériore, sa chute est brutale et immédiate. Dans ces conditions, le choc négatif révélant la nature vénale d'un politicien aura des conséquences asymétriques irrattrapables (un choc positif pouvant rétablir l'équilibre est improbable). Cependant, ces chocs négatifs peuvent être paradoxalement bénéfiques, dans un contexte de gel du jeu politique, ce choc peut servir de base à l'enclenchement d'une dynamique vertueuse. L'intérêt est de savoir si ce choc est susceptible de se répercuter sur le parti seul ou sur toute la classe politique. S'il peut être bénéfique dans le premier cas, la seconde hypothèse est plus problématique, puisqu'une société où la confiance ne règne pas est une société malade, inefficente à tous les niveaux. Mais de cette hypothèse de dynamique supposée vertueuse précédemment citée, le cercle vicieux peut se poursuivre, se basant sur la crédulité de la population : les dirigeants politiques peuvent faire usage de la popularité d'une campagne anti-corruption pour accéder au pouvoir puis utiliser ces mesures pour servir leurs objectifs à l'encontre des droits de l'homme, en appliquant ces mêmes lois contre leur opposition par exemple. Les récents renversements du pouvoir qui ont eu lieu au Bangladesh, aux îles Fidji, en Thaïlande et au

---

<sup>36</sup> Renaud Lecadre, 2006, La République corrompue : la grande saga du financement occulte des partis politiques, Histoire secrète de la Vème République, la Découverte, pp488-502.

Venezuela soulignent les problèmes qui peuvent survenir lorsque la lutte contre la corruption sert de plateforme pour prendre le contrôle, au moyen d'élections ou de coups d'état militaires.

## II. Corruption de la Police et des Tribunaux : Droits à la sécurité et à la Justice.

La police et les cours de justice sont les institutions publiques les plus directement impliquées dans la définition et la défense des droits de propriété, dont la distribution participe au développement économique, selon Acemoglu. Le laisser-aller de l'économie du crime, en plus d'échapper aux impôts, favorise un contexte général d'insécurité impropre à l'investissement : les entreprises doivent assurer leur sécurité elle-même, et les ménages se font voler. Par la corruption de la police et de la justice, s'implémente un système comparable à la Mafia, où ces institutions prélèvent illégalement des frais aux entreprises, réduisant leur compétitivité.

Au-delà de l'impact sur le développement économique, ces institutions sont avant tout l'ultime recours contre la corruption. C'est pourquoi la corruption de ce pouvoir de punir présente un risque d'injustices potentiellement très fort.

### **1. Corruption policière, sécurité, et droits de la population.**

Le droit pour la police d'utiliser la violence afin d'accomplir ses buts influence la possibilité d'extraction de rente. Pourtant, la recherche sur le rôle de l'attitude policière dans le développement a été négligée, malgré le fait que des observateurs avaient remarqué dès la décolonisation l'importance de ce rôle. On peut ainsi citer un ouvrage d'Huntington publié en 1968 : « Political Order in Changing Society », et le livre publié en 1969 par Bailey « The Police and Political Development in India ». L'étude de l'économie des crimes et des conflits armés permit plus tard d'étudier le lien entre police et corruption. Reuters montre en 1983 que la structure optimale du crime organisé est clairement liée à l'attitude de la police, se renforçant avec le degré de corruption. Une étude de 2008, d'Azfar et Gurgur arrive aux conclusions suivantes : le taux de crime augmente avec la corruption de la police et décroît avec la dénonciation des crimes. Le taux de dénonciations à la police décline avec la corruption policière et le taux de crimes, et enfin, la corruption de la police diminue avec le nombre de dénonciation et le nombre de crimes.

### *A. Augmentation de l'insécurité.*

L'insécurité qui se dégage de la corruption dans la police provient essentiellement d'une coopération pure et simple avec les criminels en leur vendant des protections, des informations, des autorisations. En l'échange d'argent sale ou de faveurs sexuelles lorsqu'il s'agit par exemple de prostitués, les policiers peuvent fournir des données sur une organisation criminelle rivale, sur les horaires et dates de patrouilles ou descentes de police, ou des laisser passer en tous genre. Ainsi, l'économie du crime peut se développer sereinement, en particulier les secteurs de la prostitution, du jeu illégal, et bien évidents des trafics d'arme ou de drogues.

La police peut donc faire littéralement commerce de ses services, via leurs nombreux pouvoirs de violence et d'information, mais pas seulement au niveau de la grande criminalité. De petits crimes peuvent également être encouragés, contrevenant également à la sécurité collective, comme l'illustre l'exemple avancé par Bertrand en 2008 qui traite de la vente illégale de permis de conduire à New Delhi. Et lorsque la police ne fait pas commerce de ses services, son rôle peut s'étendre à perpétuer eux-mêmes les réseaux criminels, en se chargeant de la vente des drogues ou des armes qu'ils ont pu saisir, remettant ces biens dangereux sur le marché.

Mais d'autres comportements accentuent cette insécurité : dans le cas de l'arrestation d'un criminel susceptible d'être condamné, la police sait qu'elle peut en soutirer un fort pot-de-vin, avec la libération du prévenu comme monnaie d'échange. Sous réserve qu'il ait les moyens de payer, le criminel peut retrouver la liberté de ses actes et continuer ses méfaits.

Un autre problème spécifique à la police qui peut contrevenir à l'ordre public, provient de leurs libertés, plus étendues que pour la plupart des agents publics. Profitant d'une mobilité et d'une liberté d'action accrue, les agents sont alors moins contrôlables, ce qui peut donc favoriser la pratique d'extraction de rente, en participant aux activités criminelles déjà citées, mais encore via le phénomène du vol d'heure que nous avons déjà traité, qui réduit considérablement le contrôle qu'ils effectuent sur la société.



## *B. Augmentation des injustices.*

Ces injustices peuvent découler de pratiques très diverses de la part de la police. La première d'entre elle consiste à asseoir le rôle des puissants. Il s'agit d'une part de la solidarité entre policiers, avec notamment la loi du silence, qui limite le pouvoir de contestations d'agents abusés par la police. Mais il s'agit également de la loyauté et de la protection des intérêts élitaires dirigeantes. C'est le cas par exemple lorsque la police est payée par des intérêts économiques pour chasser des propriétaires, afin de disposer de leur terrain. Si selon Khan cette méthode peut accélérer la croissance, le résultat en est avant tout une accentuation de la pauvreté des victimes.

Parallèlement, si la police corrompue défend les mieux lotis, elle s'en prend aux plus démunis, principalement les pauvres et les femmes, selon Azfar et Gurgur, et cela, encore plus que dans le système judiciaire corrompu selon Hunt. Pour cela, la police dispose de nombreuses informations sur les personnes, utilisées afin d'exploiter leurs faiblesses dans le but de faire de l'extorsion. Des personnes innocentes sont alors maintenues sous pression voire arrêtées jusqu'à ce qu'elles concèdent à payer le prix demandé. Ces pressions peuvent être psychologiques, notamment dans le cadre de falsifications de preuves les incriminant, avec le risque d'une condamnation en cas de procès, ou bien encore physiques, avec des passages à tabac. Les abus de droits sont donc flagrants. Si un individu est arrêté par un agent de police corrompu après avoir refusé de lui verser un pot-de-vin, il s'agit d'une atteinte aux droits de la personne à la liberté et la sécurité, et si des accusations générales servent à maintenir cette personne en prison à défaut de verser un pot-de-vin, il s'agit d'une atteinte au droit à une détention non-arbitraire et équitable.

D'après le Baromètre mondial de la corruption réalisé par TI (2007), un citoyen sur quatre entré en contact avec la police a dû verser un pot-de-vin. Mais un second problème est mis en lumière par l'UNODC (2005), alors que le taux de victimes qui reportent un crime à la police varie entre 26% (pour l'Amérique latine) et 54% pour l'Amérique du Nord, seuls 3% des crimes concernant la corruption seraient dénoncés. Pour Azfar et Gurgur (2005), les victimes seraient dés-incitées à informer la police, de crainte d'avoir affaire à un agent corrompu, ce qui explique que la police puisse demander pots de vins en toute impunité, sans trop craindre de représailles.

Si naturellement, les cas les plus choquants mettent en scène des innocents, la corruption dans la police contrevient également aux droits des détenus. Pour cela, les policiers peuvent par exemple s'appropriier toutes sortes de biens personnels saisis lors de l'incarcération.

Le pouvoir de la corruption dans la police intervient donc sur trois niveaux : dans la prévention, dans l'investigation, et dans les arrestations. Chaque étape est une nouvelle chance d'échapper à la justice, particulièrement dans des pays où les tribunaux sont débordés et où donc la police joue un rôle de « filtre » dans la transmission des dossiers.

## **2. Corruption du système judiciaire et Droits de l'Homme.**

« *Pourquoi louer les services d'un avocat si vous pouvez acheter un juge ?* », proverbe Kenyan.

Le combat contre la corruption dépend fortement du système judiciaire. La corruption judiciaire érode la confiance des citoyens, viole leurs droits fondamentaux, dégrade leur chance de trouver un emploi, nuit au développement de leur pays et avilit la qualité de la gouvernance. Sans un système judiciaire indépendant, les pots-de-vin établissent un nouvel « État de Droit ».

Selon la conclusion du rapport mondial de TI 2007, la corruption fragilise la justice dans de nombreuses régions du monde, refusant aux victimes et aux accusés le droit fondamental à un procès juste et impartial. Lorsqu'une affaire est jugée au tribunal, la présence de juges corrompus constitue une violation du droit de l'accusé à un procès équitable. La corruption déforme les décisions judiciaires et peut entraîner des jugements injustes ou de faux acquittements, constituant une violation du droit des personnes à un procès équitable, mais aussi du droit à une solution efficace pour la victime.

Sans grande surprise, la corruption judiciaire est liée au niveau général de corruption de l'ensemble du secteur public, mais également avec le niveau de croissance économique, puisque le droit des affaires occupe une place capitale dans l'exécution des contrats. De plus, il faut noter que cette corruption se renforce mutuellement avec la corruption politique, comme pour la police : les sanctions applicables aux personnes qui paient des pots-de-vin et

risquent de suborner les hommes politiques ont peu de chance d'être appliquées. Les implications de cette dynamique sont profondes, vu qu'elles dissuadent les candidats plus honnêtes et plus indépendants de s'engager ou de réussir en politique ou dans les services publics.

Tableau : Pourcentage des sondés au contact avec le judiciaire au cours de l'année écoulée et qui ont dû verser un pot-de-vin :<sup>37</sup>

Région	Pourcentage de personnes en contact avec le judiciaire (2005)	Pourcentage de ceux qui ont payé un pot-de-vin
Afrique	20,00%	20,00%
Amérique Latine	20,00%	18,00%
Nouveaux Etats Indépendants	8,00%	15,00%
Europe du Sud-Est	9,00%	9,00%
Asie-Pacifique	5,00%	15,00%
UE/ autres pays d'Europe occidentale	19,00%	1,00%
Amérique du Nord	23,00%	2,00%

Parmi les pays les plus touchés, avec des taux de paiement de pot-de-vin supérieurs à 30%, la Bolivie, le Cameroun, le Gabon, l'Inde, le Mexique, le Maroc, le Pakistan et le Paraguay.

Même si le niveau de perception de la corruption est un outil utile, ce tableau permet de mieux se rendre compte du niveau réel de corruption que les études de perceptions, puisque dans 55 des 62 pays étudiés, le pourcentage de personnes qui perçoivent un haut degré de corruption est supérieur à celui de personnes ayant effectué un pot-de-vin. C'est notamment le cas aux Etats-Unis où plus de la moitié de la population considère le système comme très ou complètement corrompu, alors que les cas sont marginaux. Cette « paranoïa » plutôt caractéristique des pays développés n'est toutefois pas injustifiée : dans le cas italien, ce sont 203 magistrats qui ont été poursuivis pour corruption, abus de pouvoir et liens avec la Mafia pour la seule année 1998<sup>38</sup>.

37 Source : TI, enquête de juin à septembre 2006, 59 661 personnes réparties dans 62 pays.

38 L'Espresso (Italie), 17 décembre 1998.

### *A. L'établissement de jugements non conformes aux lois.*

En amont du jugement, c'est sur la loi et les nominations que l'on peut agir pour se prémunir des sanctions. Mais il existe également une foule de pressions pesant sur les décisions d'un magistrat qui peuvent l'éloigner de sa lecture de la loi, menant à des jugements biaisés.

Tout d'abord, le pouvoir en place peut profiter de l'inattention générale pour adopter des décisions ou des lois favorisant la corruption. Dans le cas français, l'arrêt de la Chambre Criminelle du 10 août 1981 peut être cité, puisqu'il repousse de manière *contra legem* le point de départ de la prescription pour Abus de Biens Sociaux au jour où le délit est apparu et a pu être constaté dans des conditions permettant l'exercice de l'action publique, et non pas à la date d'infraction comme c'est le cas pour tous les autres délits ce qui rend de fait ce délit pratiquement imprescriptible. Dans le cas des « affaires locales » où l'argent public est mal géré, une loi de novembre 2001 remplace l'inéligibilité automatique jusque là en vigueur par une simple période de suspension. Un troisième exemple concernant toujours la France illustre comment les élites politiques peuvent se protéger en amont de la justice : la réforme du code des marchés publics engagés par L. Fabius le 7 mars 2001 qui relève le seuil de l'appel d'offre obligatoire de 100 000 à 200 000€, limitant donc le contrôle de la corruption sur tous les marchés inférieurs à 200 000€.

Ensuite, dans le cadre très répandu où les juges sont nommés par une institution politiquement intéressée (en France, le Conseil Supérieur de la Magistrature), les magistrats peuvent se croire obligés de répondre favorablement aux demandes des puissants pour conserver leur propre statut, et deviennent ainsi les défenseurs des intérêts de l'Etat contre les droits individuels. Dans de nombreux pays, le Président a le pouvoir de récompenser les juges qui se soumettent à ses désirs en offrant des équipements de bureau modernes, de meilleurs logements et des voitures neuves. A l'inverse, les mesures disciplinaires, rétrogradations, transferts, voire même menaces de mort, poussent les magistrats à appliquer une décision politiquement acceptable au lieu d'une décision juste. Un cas bien connu est celui de l'assassinat du juge français François Renaud en 1975, qui enquêtait sur des liens entre politiques et des criminels lyonnais.

Si le juge est pris au piège par cette pression venant du haut, il l'est également par les

pressions médiatiques et populaires, qui ont leurs propres conceptions de la justice. L'équation pour respecter la loi à la lettre est donc difficile pour le juge, et bien souvent il va chercher le compromis plutôt que la raison. Cette situation aboutit souvent à une surprotection des élites politiques d'un pays, qui exacerbe alors le sentiment d'injustice parmi la population.

### *B. Une barrière à l'entrée d'un jugement juste et équitable.*

Participer à la corruption s'avère nécessaire pour bénéficier non seulement d'une décision juste, mais également de conditions correctes quant à la tenue de la procédure.

Il s'agit encore une fois d'une barrière à l'entrée qui peut exclure les populations les plus pauvres d'un système de justice efficace : Le Baromètre Mondial de la Corruption 2006 de TI a interrogé 59 661 personnes dans 62 pays et constaté que, dans un tiers de ces pays, plus de 10% des répondants ayant été en rapport avec le système judiciaire ont affirmé qu'eux-mêmes ou un membre de leur ménage, avaient payé un pot-de-vin pour obtenir une décision 'juste' dans un procès. Par exemple, en Russie<sup>39</sup>, le coût perçu moyen afin d'obtenir la justice en 2005 de 9 570 roubles soit environ 220€ selon une étude INDEM, sachant qu'à la même époque, le salaire moyen était de l'ordre de 5800 roubles par mois (160€).

Au-delà de la décision en elle-même, les procédures sont victimes de la corruption. En la matière, une des pratiques les plus courantes est de faire délibérément traîner les affaires, visant à décourager la victime ou encore les témoins. De ce fait découle deux conséquences : non seulement un coût moral pour la victime, piégée dans l'attente du verdict, mais également un coût monétaire dans le cas de demande de réparations.

Les principales victimes de ce coût moral sont de statuts particulièrement précaires : les travailleurs migrants, les demandeurs d'asile ou les sans papiers. Dans une situation où leurs cas traînent délibérément du fait de la corruption, leurs demandes ou leurs permis peuvent avoir expiré bien avant que la décision de justice soit rendue, comme c'est particulièrement le cas en Afrique du Sud. Dans le cadre d'un problème de réévaluation des réparations, la victime perd de l'argent au fur et à mesure que l'affaire traîne. Cette pratique est favorisée par des contextes d'inflation galopante, comme par exemple au Zimbabwe : Une ONG de protection des droits humains y avait engagé en 2000 un litige d'intérêt public après

---

<sup>39</sup> Citation d'un ancien président de la cour constitutionnelle russe, Valery Zorkin : « Les pots-de-vin dans les cours de justice est devenu l'un des plus gros marchés de la corruption en Russie » Izvestia 25 octobre 2004.

qu'une personne ait été blessée par balle par la police, demandant alors l'équivalent de 100 000 dollars de dommages et intérêts. Lorsque le jugement a été rendu, la somme versée, du fait de l'inflation, ne valait plus que 33 dollars.

La corruption oppose un lourd prix à payer pour les libertés et la citoyenneté en général. Censurant ou altérant l'information pour répondre aux critères politiques et économiques, elle corrompt l'une des sources de pouvoir les plus importantes de notre ère, les médias. La population se trouve alors désinformée et méfiante à l'égard des informations, et des journalistes se voient privés de leur liberté d'expression. Les dommages sont également forts dans le domaine du politique. Au-delà des dérives de financement des partis qui se font au détriment de la société toute entière, l'acte du vote se retrouve dénué de toute sa signification, la corruption entravant son secret et sa liberté, favorisant l'accession et la maintien au pouvoir de partis dont la nature des pratiques ne peut signifier d'amélioration à court ou long terme pour la population, qui se trouve piégée et virtuellement privée de sa parole.

Dans le domaine de la sécurité et de la justice, la corruption engendre également des maux terribles pour les citoyens. Partout où la corruption agit dans la police, l'insécurité fait rage et des innocents sont pris à parti dans diverses bavures et injustices. Ce constat se poursuit avec les activités du système judiciaire, dont le mécanisme de protection des élites politiques et économiques d'un pays, commun aux pays riches comme pauvres, se double parfois d'un coût supplémentaire pour les couches précaires de la société qui souhaitent obtenir justice, assurant ainsi la continuité des inégalités sociales déjà présentes.

Au-delà de la création de ces inégalités et de ces injustices, la diffusion à grande échelle des scandales de la corruption dans tous ces secteurs visés engendre un coût bien spécifique à notre société d'information. Qu'il s'agisse d'erreurs de la part d'institutions telles que la police ou les partis politiques, impunies par la justice, ou de jugements de citoyens perçus comme étant injustes, la diffusion de ces cas, nécessaire dans une société transparente, mais transformés en scandales par une sur-médiatisation ternit la confiance des populations et favorise un climat de paranoïa et de révolte.

Pour pousser la réflexion plus loin, étudions l'histoire des émeutes de Los Angeles en 1992, qui causèrent la mort de 53 individus et plus de 2000 blessés. Ces émeutes furent provoquées par le cas « Rodney King », un jeune afro-américain interpellé par la police pour

excès de vitesse, qui fût la victime d'un passage à tabac par quatre officiers de police, dont les actes avaient été filmés par un amateur. Lors du procès où les officiers furent relaxés, la police invoqua un état de résistance et d'emprise à la drogue que ni la vidéo ni les tests n'ont pu confirmer.

Si dans ce jugement précis, on n'a pas prouvé de traces formelles de corruption de la justice visant à favoriser les policiers, le choc des images, la médiatisation du procès et la perception comme injuste de la décision de la cour ont suffi à mettre le feu aux poudres. Ainsi, la moindre incertitude en ce qui concerne l'intégrité de la justice peut avoir des répercussions terribles. C'est pourquoi la corruption de la justice présente des externalités négatives très fortes, ajoutant un coût supplémentaire explosif. Le mélange des ingrédients de médias, de politique et de justice avec la corruption provoque dans la société une forte incitation à se rebeller, afin de faire justice soi-même.

# Les conséquences écologiques de la corruption

---

Encore une fois, la corruption de part son omniprésence, se dresse sur la route de deux autres objectifs du millénaire, à savoir « Préserver l'environnement » et « Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ». En effet, plus un pays est affecté par des pratiques intensives de corruption, plus son environnement risque d'être dégradé, comme l'indique Transparency International. La mise en relation du niveau de corruption, établi par Transparency, et de la qualité de l'environnement, établie par les universités américaines de Yale et de Columbia, montre qu'un pays corrompu a 75% de chances d'arbore un environnement dégradé. La Finlande, la Norvège et le Canada, qui bénéficient de meilleures performances environnementales, se classent parmi les pays les moins corrompus. Ce constat confirme les intuitions données en 2000 par Lopez et Mitra sur l'influence négative de l'extraction de rente sur l'environnement.

Le contexte mondial de crise écologique rend la corruption dans ce domaine particulièrement préoccupante. Bien que la thèse du réchauffement climatique soit aujourd'hui admise par l'ensemble de l'humanité, ça pas toujours été le cas, en raison notamment de certaines manœuvres de corruption. Par le passé, de nombreux industriels ont commandé des études pseudo-scientifiques ayant pour but de décrédibiliser la thèse du réchauffement climatique, ou sont soupçonnés d'avoir acheté les organismes qui en avançaient les preuves afin d'instaurer une politique de désinformation. De ce manque de transparence initiale découle donc un lourd tribut : le retardement de la prise de conscience des dangers du réchauffement et par conséquent, le retard de la mise en œuvre de mesures écologiques. Mais même une fois cette crise écologique reconnue par l'opinion publique mondiale, la faiblesse des mesures visant à lutter contre la pollution a ouvert le champ à de nouvelles formes de corruption, comme on peut l'observer sur le marché des droits à polluer. Ces « permis à polluer » importante incitation à réduire les émissions des CO<sub>2</sub>, constituent une monnaie d'échange, et possèdent donc une valeur financière. Le fait de transformer la pollution en un marché la rend alors vulnérable à la corruption. La création et la certification des crédits d'émission peuvent alors être victimes de malversations, qui dissimuleraient alors les niveaux réels de pollution de l'environnement par telle ou telle entreprise.



On le voit, en amont, par la désinformation, et en aval, par le détournement des mesures anti-pollution, la corruption agit encore une fois à tous les échelons. Nous souhaitons ici mettre en lumière l'impact négatif de la corruption sur la sauvegarde de l'environnement et des écosystèmes, qui mène à une surexploitation des ressources, et notamment de l'eau, comme nous le verrons dans un premier temps. Ensuite, nous prendrons l'exemple, des constructions illégales et de son impact sur les ressources naturelles. Enfin, nous nous intéresserons au problème du nucléaire, en prenant l'exemple de la France où il est particulièrement prégnant, afin de souligner le rôle de la corruption, au service d'intérêts économiques, dans la dégradation de la situation écologique des pays développés.

## I. Corruption et ressources naturelles

Bien que les preuves empiriques et les liens directs restent encore peu nombreux, de manière intuitive, il faut se rendre à l'évidence : la corruption est un facteur qui contribue à la dégradation des ressources naturelles renouvelables. Dans ce domaine, un nombre réduit d'agents relativement isolés peuvent bénéficier de pouvoirs insoupçonnés. Il s'agit par exemple des agents forestiers, ou des forces de la loi en cheville avec des entreprises forestières peu scrupuleuses, qui ferment souvent les yeux sur les activités illégales menaçant la gestion durable de la biodiversité forestière. De la même manière, les inspecteurs de pêche compromettent les réserves de poissons en acceptant des pots de vins pour ignorer les quotas officiels pour les chalutiers. Au niveau national, une mauvaise gestion peut se traduire par des politiques environnementales en deçà des standards, laissant alors des groupes d'intérêts bien particuliers définir 'le bien environnemental' commun. Dans des cas extrêmes, une corruption politique à grande échelle peut faciliter le pillage en masse des ressources naturelles d'un pays.

### 1. La surexploitation des ressources naturelles.

#### *A. La corruption favorise la déforestation.*

Les forêts représentent un enjeu majeur pour l'avenir de la planète : piliers de la biodiversité, régulatrices du climat, et réserves de carbone atmosphérique du monde. C'est pourquoi toute l'attention doit être portée sur ce sujet délicat, victime d'activités illégales

permises par la corruption.

La dégradation des forêts passe avant tout par les activités illégales de déforestation, qui peuvent représenter jusqu'à 80% de la production totale de certains pays, donnant lieu à une surexploitation des ressources. Selon la Banque Mondiale cette activité permet de dégager annuellement 10 milliards de dollars sur le bien public, soit 8 fois le montant officiel total de l'aide au développement alloué à la gestion durable des forêts. Ces activités sont permises par des pots-de-vin qui facilitent l'accès à des zones non autorisées, ou élargissent les quotas. Les pays les plus sévèrement touchés sont évidemment en premier lieu le Brésil, mais également les pays d'Asie du sud et du sud-est (Cambodge, Inde, Indonésie, Pakistan, Papouasie). Loin d'être des cas isolés, les déforestations illégales peuvent servir de support à des régimes corrompus, comme au Libéria sous Charles Taylor, permettant de financer armes et train de vie de l'élite. Ainsi dans ce pays en 2004, une étude forestière a demandé l'annulation de 40 % des concessions accordées pour des raisons environnementales, tellement les ressources avaient été surexploitées par ce régime.

#### *B. L'épuisement des ressources marines.*

Dans un rapport de 2005, la Food and Agricultural Organization (FAO) révélait que près d'un quart des réserves marines sont surexploitées, épuisées, ou en phase de recouvrement, touchant 7 des 10 principales espèces de poissons. La pression de la consommation et des industriels pousse les pêcheries à ne pas respecter les quotas et les directives de pêche afin de garantir la viabilité de leurs affaires. La pêche illégale rapporterait quant à elle 9,5 milliards de dollars par an selon une étude de 2002 (FAO). Durant cette même année, une enquête menée en Afrique du Sud a conduit le directeur de la Hout Bay Fishing Industry à une condamnation sur la base de 301 charges de corruption relatives à des pots de vins versés à des inspecteurs de pêche.

Une des zones les plus touchées en la matière sur le globe serait la mer de Béring. En effet, dans sa partie russe, une enquête de 2001 (FAO) a montré que la bonne gestion des pêcheries s'était littéralement effondrée, via l'expansion de la pêche illégale qui épuise les réserves, constituant une crise environnementale préoccupante.

### *C. Trafics et espèces en voie de disparition.*

Cette activité représente au niveau mondial une manne de 6 milliards de dollars par an. Encore une fois, le caractère particulier de ce marché, notamment en ce qui concerne les animaux sauvages, nécessite une régulation toute particulière, dans un souci de conservation mondiale. Malgré ces efforts menés par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction), les réseaux internationaux de braconniers mettent à mal la protection de nombreuses espèces, afin de répondre à la demande concernant des animaux rares qui peuvent valoir jusqu'à 50.000 \$ sur le marché noir.

Une enquête britannique révèle l'ampleur de ce commerce, dévoilant une moyenne de 570 saisies d'animaux par jour importés illégalement, durant la durée de l'enquête. Cependant, cette rigueur n'est évidemment pas la même dans tous les pays. Ainsi, l'État thaïlandais, l'une des principales plaques tournantes de ce commerce, serait lié à un réseau de trafiquants, comme l'a mis en lumière une enquête secrète du groupe environnemental WildAid. Ces trafiquants s'acquitteraient de 300 \$ de pots de vins pour faire entrer dans le pays 400 kilos de Pangolins (une race de fourmiliers du Cambodge). Si ces sommes paraissent négligeables, il faut évaluer la chaîne dans son ensemble.

Les réseaux peuvent être complexes, et à l'échelle mondiale, le trafic d'ivoire est au cœur des préoccupations : une étude de Smith en 2003 <sup>40</sup>montre l'effet négatif de la corruption sur le taux de croissance de la population des éléphants d'Afrique. Ce trafic est de portée mondiale : on a ainsi démantelé un trafic d'ivoire mettant en scène en amont des gardes de parc national au Zambie avec des braconniers, qui alimentait la fabrication de sceaux traditionnels à Singapour, avec comme destinataire final le Japon.

Toujours au Japon, le gouvernement est accusé de se servir de son aide internationale au développement pour convaincre des pays en voie de développement de devenir membre de la Commission baleinière internationale (CBI) et de soutenir ses intérêts en matière de pêche à la baleine, une espèce protégée. Les nouveaux entrants dans l'organisation ont systématiquement appuyé la position du Japon. Grâce à ce soutien, le Japon peut bloquer, par une majorité des trois quarts, l'adoption de toute mesure exécutoire qui ne lui convient pas,

---

<sup>40</sup> Smith, R.J., R.D.J. Muir, M.J. Walpole, A. Balmford and N. Leader-Williams (2003), *Governance and the loss of biodiversity*, *Nature* 426 (6), 67-70

via un achat des votes, par des promesses d'aides ou par des menaces, comme ce fût le cas en 2000 : des fonctionnaires japonais avaient visité l'île de la Dominique et avaient menacé de retirer leur aide financière si son gouvernement ne s'opposait pas à une proposition de sanctuaire pour les baleines.

## **2. Le cas particulier de l'eau.**

L'eau potable se raréfie : durant les 100 dernières années, la population mondiale a quadruplé, et le besoin en eau par personne a été multiplié par 7. Un problème démographique, aggravé par le réchauffement climatique. En 2025, 3 milliards de personnes vivront dans des pays qui connaîtront de graves carences en eau, touchant 85% des africains. Aujourd'hui la disponibilité de l'eau pose un problème majeur pour l'homme, mais aussi et avant tout pour son environnement.

Encore une fois, l'enjeu économique explique la corruption, par des investissements grandissants sur un marché représentant quelques 210 milliards de \$ par an dans les seuls pays de l'Europe de l'ouest, Amérique du Nord et Japon. Ce sont entre 10 et 30% de ce marché qui sont annuellement ponctionnées par les pratiques corruptives. Plus concrètement encore, dans les pays en développement, on estime que la corruption entraîne une hausse du prix de 30% du raccord d'une maison au réseau. Il existe cependant d'autres facteurs qui rendent l'eau particulièrement vulnérables aux pratiques corruptives, comme la complexité technique de sa gestion et de ses infrastructures, et également sa rareté qui en fait une ressource très convoitée. Enfin, la corruption est très présente dans le domaine de l'eau dans la mesure où elle se trouve au cœur d'un conflit d'intérêts mettant en compétition des secteurs très puissants se battant pour leur part du gâteau : la santé, la qualité de vie, le développement économique, l'agriculture et l'agro-alimentaire, l'industrie, mais également les loisirs et le tourisme.

### *A. Une baisse de la qualité de l'eau.*

La corruption touche cette ressource de diverses manières, qu'il s'agisse de fermer les yeux sur les pollutions contre des pots-de-vin, ou des détournements faits sur l'argent par exemple du Water resources Management qui vise à sauvegarder l'usage équitable et soutenable de l'eau. Par exemple, en Chine, la corruption pèse sur le renforcement des régulations environnementales, c'est la raison pour laquelle 90% des villes chinoises sont

polluées et que 75% de l'eau circulant dans les zones urbaines est impropre à la consommation ou à la pêche, et que 30% des ressources à l'échelle du pays inutilisables pour l'industrie et la pêche. Les 2/3 des 660 plus grosses villes chinoises ont moins d'eau qu'elles n'en ont besoin, et parmi elles 110 sont dans un état jugé critique. 700 Millions d'habitants consomment régulièrement de l'eau polluée par des déchets humains et animaux. Ainsi, 190 millions de chinois sont malades de ce fait, qui cause également 60,000 morts infantiles chaque année. La dégradation environnementale et la pollution coûte à la Chine 8 à 12% de son PNB annuel. Cette situation n'est pas surprenante : 13 000 des 21 000 usines pétrochimiques sont construites le long du Yang-tze et du fleuve jaune, et 41% des eaux usées sont déversées dans le seul Yang-tze.

Bien sur, si la corruption ne saurait être la seule source de tous ces problèmes, son rôle est significatif. Malgré les 1200 lois chinoises visant à lutter contre la corruption, seulement la moitié de l'argent destiné à la protection environnementale entre 2001 et 2004 a été dépensé sur des projets légitimes. Les lois et les régulations contre la pollution environnementale existent pourtant, mais elles sont faibles et peu contrôlées : l'agence nationale de protection de l'environnement chinoise compte seulement 1000 employés, soit moins du dixième de son pendant américaine, en conséquence, il n'est pas étonnant que seulement ¼ des usines de 509 villes traitent leurs déchets avant de s'en débarrasser selon une étude de 2005 (TI). Les cadres de cette organisation dénoncent en particulier les pressions des élus locaux sur les cours de justice et les médias, et reportent les liens financiers ou personnels de ces mêmes élus avec les usines polluées. Concrètement, en Chine du nord, 25% des eaux du fleuve jaune sont nécessaire au maintien de l'écosystème qui l'entoure. Le fait de fermer les yeux sur ce constat au profit du développement économique va progressivement empêcher l'équilibre de se maintenir, puisqu'aujourd'hui, seulement 10% des eaux cette rivière sont disponibles. En Afrique, l'écosystème du lac Victoria, le second plus grand du monde est également en sérieux déclin en raison de la pollution.

### *B. Des difficultés qui affectent toute la société.*

Bien que l'aspect qui nous intéresse le plus à présent est celui de la protection de l'environnement et du développement durable, il n'est pas envisageable d'occulter les conséquences générales qu'impliquent les mauvaises pratiques de gouvernance associées à l'eau, une ressource qui affecte de nombreux aspects de la société.

- Les conséquences sur l'économie :

L'eau est un problème très central dans la société, puisqu'elle explique dans les pays en développement 80% des problèmes sanitaires. En Afrique le manque à gagner en termes de PNB se chiffre à 5%. Entraînant des maladies, l'eau implique en conséquence des journées de cours et de travail en moins, et affecte ainsi l'éducation et les processus de production de richesse. A cette première perte s'ajoute naturellement le coût moral et financier du fait des traitements nécessaires, construisant une trappe à pauvreté. La base de nombreuses économies est également touchée, avec les difficultés que peuvent connaître les agriculteurs pour avoir accès à cette ressource. Ce métier repose en effet en très grande partie sur la gestion de l'eau, et est d'ailleurs le premier consommateur (75% des ressources en eau sont utilisées pour l'irrigation). En Inde, la corruption représente 25% du coût des contrats d'irrigations, supporté par les agriculteurs.

- Les conséquences sur la santé et l'alimentation :

Rappelons que la qualité de l'eau est la première cause de décès au monde, avec 15 morts par minute dans le monde. <sup>41</sup>Près d'1,2 milliards d'individus n'ont pas accès à l'eau courante, et 2,6 milliards n'ont pas accès à des conditions sanitaires décentes, impliquant des conséquences sur le développement et la pauvreté. Bien loin de s'améliorer, la situation risque de s'étendre, avec la pollution de l'eau et l'explosion démographique : en 2025, plus de 3 milliards d'individus vivront dans des pays souffrant des pénuries d'eau. On estime qu'un contexte de corruption réduit et environ une décennie d'investissements permettrait d'éviter 540 000 morts d'enfants de moins par an. A contrario, le même degré d'investissement dans un environnement hautement corrompu permettrait de sauver 30% de vie en moins. Par ailleurs, l'importance de l'eau est particulièrement cruciale dans le secteur de l'agriculture. Les terres irriguées permettent en effet de fournir 40% de la nourriture mondiale, et utilisent pour cela 75% des ressources en eau. Encore une fois, des dérives à ce niveau impliquent de graves risques sanitaires, des famines et des contaminations alimentaires.

---

<sup>41</sup> Source : <http://votregouttedeau.org>

- Les conséquences sur la paix :

La corruption dans le secteur de l'eau met la vie de milliards de gens en péril. Comme l'a montré le Global Corruption Report de 2008, le changement climatique et la tension que subissent les réserves d'eau rendent le combat contre la corruption d'autant plus urgent. Sans cette volonté, les coûts économiques, humains et l'impact sur l'écosystème seront énormes, et alimenteront une tension sociale, favorisant les conflits pour cette ressource. Ainsi, près de 50 pays ont été identifiés comme bassins de conflits potentiels. A l'heure actuelle, nous pouvons citer le cas du Darfour où le conflit est en partie lié à une raréfaction de l'eau doublée d'une mauvaise gouvernance.

- Les conséquences sur les ressources énergétiques :

Le secteur de l'hydroélectricité représente une cible privilégiée pour la corruption : les investissements annuels variant entre 50 et 60 milliards de dollars, Ainsi, une inefficience des allocations de ressources financières impliquerait un manque à gagner sur la production d'énergie, incompatible avec le développement d'un pays.

## II. La corruption dans la construction : un fléau environnemental.

De nombreuses études ont déjà montré la particulière fragilité du secteur de la construction à l'égard des pratiques de la corruption. En 1999, Rose-Ackermann se sert des volumes de ciment comme d'un indice pour déceler les détournements. Ainsi, au Nigéria, en 1975, le gouvernement militaire a passé une commande de ciment représentant 2/3 des besoins africains, et excédant la capacité productive de l'URSS et de l'Europe de l'Ouest. Dans le même ordre d'idée, Porta et Vannucci notent en 1997 que la consommation de ciment par habitant en Italie est le double du chiffre américain, et le triple de celui du Royaume-Uni et de l'Allemagne. En 2004, Dreher, Kotsogiannis et McCorriston collectèrent des données sur cette même consommation de ciment, exprimée en pourcentage du PIB et ajusté à la densité de population, et montrent une forte corrélation entre leurs résultats et les différents indices de perception de la corruption.

Les coûts de la corruption dans le secteur de la construction et du génie civil ne sont pas uniquement financiers : la corruption fait également des ravages sur l'environnement. De nombreux projets doivent leur avancement au seul fait que des pots-de-vin ont été versés pour fermer les yeux sur les risques sociaux et environnementaux, souvent avec la complicité des consultants. Le problème de la corruption dans le bâtiment se situe à deux niveaux : avant et après la construction, En amont, le trafic des permis de bâtir donne lieu à des constructions dans des endroits inappropriés et dangereux. En aval, la corruption des contrôleurs des normes, ainsi que le détournement des fonds des projets altèrent le coût et la qualité des infrastructures comme l'ont montré Collier et Anke. Nous allons opérer dans ce sous-chapitre une distinction entre les commanditaires publics et privés des travaux.

## **1. Les grands travaux.**

Nous allons voir que les grands travaux sont victimes de la corruption et mènent parfois à mettre en risque l'environnement, il s'agit d'une part la construction d' « éléphants blancs », et de l'autre, l'extraction de rente sur des travaux à portée écologiques nécessaires.

### *A. Les éléphants blancs.*

Selon une définition courante<sup>42</sup> ce sont : « *des réalisations d'envergure, souvent prestigieuses et d'initiative publique, qui s'avèrent plus coûteuse que bénéfique et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier* ». Avec les exemples que nous allons à présent examiner, nous pourrions rajouter à cette définition l'impact catastrophique de certains de ces projets sur l'environnement. Rappelons tout d'abord que ces projets, de part leurs coûts astronomiques, sont favorisés dans les pays corrompus, car ils permettent aux dirigeants politiques et aux firmes employées de détourner des fonds. Dès lors, l'efficacité du projet en soi importe peu, le seul intérêt pour les partis étant la rente qu'ils pourront en extraire.

Le meilleur exemple de ces projets qui peut illustrer à la fois les coûts colossaux, l'inefficacité économique et le danger pour l'environnement, est le barrage, un problème reconnu par la Commission mondiale des barrages en 2000 : « *À n'importe quel niveau, les*

---

<sup>42</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89%C3%A9phant\\_blanc\\_\(projet\\_d%27envergure\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89%C3%A9phant_blanc_(projet_d%27envergure))



*intérêts en place peuvent créer des distorsions dans le processus de prise de décision quitte à compromettre le développement. Les décideurs peuvent être tentés de favoriser les grands projets d'infrastructures parce qu'ils offrent des possibilités d'enrichissement personnel contrairement aux alternatives de dimensions plus modestes et diffuses. Les conséquences affectent souvent directement les pauvres et l'environnement. Les allégations de corruption ont terni de nombreux grands projets de barrage par le passé mais ont rarement donné lieu à des poursuites judiciaires* ». Les cas sont nombreux, on peut citer Yacireta entre l'Argentine et le Paraguay, inondant les marais d'Ibera, un écosystème jusqu'alors inviolé, qui ayant dépassé ses coûts à cause de la corruption doit aujourd'hui être subventionné par l'Etat pour fonctionner. Un autre barrage, celui de Jatigede sur le fleuve Cinamuk en Indonésie, a également été construit en totale contradiction avec les rapports des experts environnementaux qui estiment cet ouvrage inutile. On peut citer aussi le barrage de Bakun en Malaisie qui va submerger 700 km<sup>2</sup> de forêt équatoriale abritant de nombreuses espèces uniques au monde, un projet qui n'a pas encore trouvé potentiels clients à qui vendre l'énergie qui sera produite. A coté des barrages, on distingue également les centrales énergétiques. Ainsi, un projet de 2 milliards de dollars aux Philippines (Bataan), construit après que l'entrepreneur américain Westinghouse a versé 17 millions de dollars aux proches de l'ancien président Marcos, et terminée en 1980, n'a jamais fonctionnée, et pour cause : construite sur une faille géologique, son lancement donnerait lieu à une contamination nucléaire de la région. En Inde, la centrale électrique de Dabhol, construite par Enron, risque quant à elle de détruire une zone côtière fragile. Ce projet de plusieurs milliards de dollars, appuyé de 20 millions versés par Enron pour en faire la « promotion » a lui aussi du être arrêté en 2001 pour cause d'inefficacité économique. A côté de ces projets qui n'auraient jamais du voir le jour, des projets légitimes voire cruciaux souffrent de la corruption.

### *B. La corruption de projets capitaux.*

On peut citer tout d'abord les nombreuses constructions qui ont contourné les normes de sécurité ou dont les permis de construire ont été obtenus grâce à des pots-de-vin, engendrant des catastrophes humaines dans le cas de tremblements de terre. Ce fût notamment le cas dans l'après-guerre en Italie, où les Mafias avaient une forte d'influence sur le parti Démocrate Chrétien au pouvoir. L'un des effets les plus visibles de la corruption transparaît en effet dans les sommes astronomiques investies dans des projets de construction non-réglémentés, qui ont non seulement occasionné des dégâts colossaux sur l'environnement

mais ont également aggravé la vulnérabilité aux tremblements de terre.

D'autre part, le changement climatique crée une hausse de la demande d'amélioration des infrastructures liées à l'eau, telle que la modification de barrages par exemple. Les inondations, de plus en plus nombreuses, nécessitent la création de protections côtières de part le monde. Ces inondations sont également une menace pour les nappes phréatiques d'eau douce. L'enjeu est de taille : empêcher que l'eau de mer ne contamine ces dernières ressources. Le PNUD estime que les projets nécessaires pour se prémunir des effets du changement climatique se chiffrent à 86 milliards de dollars annuels, un chantier colossal, qui facilite, de part son importance les multiples détournements. Ce fût le cas en 2005 à Bihar en Inde, où 11 banquiers et officiels ainsi qu'un contracteur privé ont été condamnés pour le détournement de 2,5 millions de dollars provenant de fonds étatiques destinés à prévenir les conséquences des inondations. De manière similaire, 2 milliards de dollars d'aide ont pu être perdus après l'ouragan Katrina, la « US Hurricane Fraud Hotline » dénombrant quelques 22 000 appels de dénonciations.

## **2. Les constructions « sauvages ».**

Le boom du prix des terrains et le manque de place de plus en plus présent favorise la création d'un marché parallèle pour les autorisations de construction qui met alors en péril de nombreux écosystèmes voués à être noyés sous le ciment. C'est particulièrement le cas des littoraux et leurs stations balnéaires ou des parcs nationaux. Ce problème est notamment très présent en Espagne, où la construction représente 10% de l'économie nationale. Selon Greenpeace, 30 cas ont été ouverts dans l'est de Valence et 21 en Andalousie, où 70 000 maisons se sont construites illégalement le long des côtes. L'exemple le plus flagrant est celui de la station balnéaire de Marbella, située près de Gibraltar, où, suite à l'opération Malaya de 2006 qui a mené à l'arrestation de 3 maires (de mandats consécutifs) ainsi que de douzaines d'officiels, on a découvert que 30 000 maisons ont été construites sans permis légal, dont 1600 sur des terrains de parc nationaux. Les revenus relatifs à la construction représentent en effet 70% des budgets municipaux de la zone. Ces dérives dans une zone particulièrement touchée par la sécheresse aggravent les problèmes de carence en eau, privant ainsi un peu plus l'écosystème de cette ressource rare. Toujours selon Greenpeace, 4,3 millions d'habitants répartis dans 273 villes côtières d'Espagne n'ont pas de système de traitement de l'eau.

### III. Corruption et traitement des déchets : le cas français.

Aujourd'hui, la France est le pays qui dépend le plus sur l'atome pour son approvisionnement en énergie, avec 78% dans la production d'électricité totale nationale constituée par ses centrales nucléaires, rendant le débat particulièrement sensible dans notre pays. De part la dangerosité pour l'homme et sur son environnement des matériaux utilisés pour la fission nucléaire, le domaine nucléaire nécessite une gestion absolument exemplaire. Pour rappel, l'uranium a une durée de vie de 4,5 milliards d'années, et des propriétés de radiations très fortes. En effet, une étude de l'IRS menée sur 5 000 mineurs d'uranium sur une durée de 30 ans révèle des taux de cancer du poumon et du rein respectivement 1,5 et fois supérieure à la normale. De récents reportages ont mis en lumière de larges dérives en la matière sur le territoire français, pointant du doigt l'entremise de l'État et de l'entreprise qui fournit les centrales : Areva, anciennement Cogema. Les données reportées sont accablantes : actuellement, on estime que 300 millions de tonnes de déchets radioactifs ont été enterrés dans des conditions impropres, polluant l'environnement la plupart du temps dans l'ignorance des riverains, le tout dans 25 départements français. Selon la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD), dans ces 25 départements, la radioactivité atteindrait des pics 70 fois supérieurs à la normale, comme par exemple à Gueugnon, sur des terrains municipaux, ici stade et parcours VITA, où les déchets ont été recouverts par seulement 70 cm de terre, par le Comité à l'Energie Atomique et la Cogema, deux organisations contrôlées par l'Etat. Le Limousin est la région la plus touchée en France, avec notamment l'eau potable de Limoges fortement contaminée du fait de décharges de déchets radioactifs à proximité des cours d'eau de la région. On dénombre également quelques communes construites à même les anciennes mines comme Saint-Pierre dans le Cantal. Dans ce village, les maisons sont contaminés au radon, à des taux 30 fois supérieurs à la normale (et 25 fois supérieurs aux normes européennes), sans que les habitants n'en aient été informé par les autorités.

En quoi le précédent constat particulièrement alarmant peut-il être lié à de la corruption ? Ce scandale est lié de nombreuses manières à un sérieux manque de contrôle de la part de l'Etat, et à des pratiques commerciales douteuses.

## **1. Le commerce en sous mains des « stériles ».**

Il s'agit de cailloux et de terres radioactives rejetées des mines et inutilisables pour les centrales atomiques. La COGEMA devait donc se débarrasser de ces surplus pollués. S'est donc mis en place un commerce parallèle de remblais impliquant les habitants et entreprises alentours aux mines. L'entreprise se délestait gracieusement de ces déchets, sans faire de factures, en contrepartie de petits dessous de table de la part des acquéreurs qui pensaient faire une bonne opération en récupérant du remblais à moindres coûts, mais qui en réalité allait polluer leur environnement en mettant ces matières à l'air libre. Les habitants souhaitant faire des travaux et les entrepreneurs ne sont pas les seuls à s'être servis de ces matériaux, car la DDE était également fournie par la COGEMA de la même manière, afin de construire des infrastructures telles que des routes. Et si, officiellement, il y a en France 170 000 tonnes de ces stériles, on peut supposer que de part cette absence de traçabilité, ce chiffre soit beaucoup plus élevé, contaminant durablement l'environnement.

## **2. Un système législatif et judiciaire favorisant les intérêts du nucléaire.**

Bien que les risques de ces matières soient connus depuis longtemps, il a fallu attendre 1991, suite au tôle provoqué par le rapport Desgraupes qui alertait L'État des dangers de l'uranium, qu'une loi soit votée par le parlement sur les déchets radioactifs. Il s'agit de la loi Bataille. Cependant, cette loi ne traite pas du danger de ces déchets et ne mentionne pas les éléments radioactifs à surveiller. Cette loi bien que maintes fois critiquée, n'a été ni complétée ni remplacée, malgré la proposition de madame la député vert Rivasi en mars 2000 qui fût rejetée en bloc. En 2005, la COGEMA est assignée en justice par des associations du limousin pour abandon de déchets radioactif. Cinq mois de procédure plus tard, Areva est relaxée. Il n'y a officiellement pas de déchets selon le tribunal dans le Limousin, car en effet le droit français est créé pour favoriser l'activité minière et nucléaire, permettant à Areva de passer au travers des mailles du filet. Les intérêts économiques et l'image du premier fournisseur pour l'activité nucléaire française est un sujet bien trop important. Et les largesses se multiplient : La direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIDE), police du nucléaire en France, n'applique pas les recommandations internationales en matière de radioactivité (0,3 mSv<sup>43</sup>/an contre un seuil de tolérance de 0,5 mSv/an en France).

---

43 Milli-Sievert, mesure de la radiation.

### **3. Un manque de contrôles dû au chantage et aux intérêts étatiques.**

La loi impose tout de même à Areva d'effectuer un contrôle des risques. Cependant, le laboratoire chargé des contrôles, sensé mesurer la dangerosité des déchets radioactifs, est détenu par AREVA de 1993 à 2003. Ce laboratoire, Algade, plaçait ses capteurs qui devaient rendre compte des données officielles sur les parcelles les moins contaminées, à quelques mètres des sources où la contamination est la plus élevée. La DRIRE sensée faire une contre vérification, donnait pourtant carte blanche, faisant confiance à cette entreprise publique<sup>44</sup>. On voit donc la difficulté d'opérer un contrôle rigoureux par des fonctionnaires lorsque l'entreprise elle même est détenue par l'État, d'autant plus lorsqu'un ancien patron de la COGEMA (jusqu'en 1999), monsieur Jean Syrota se trouvait également être le patron du corps des Mines, l'école d'où sortent précisément les inspecteurs nucléaires de l'État. Pouvant placer ces ingénieurs dans les préfetures, cet homme pouvait donc faire ou défaire la carrière des inspecteurs de l'état chargés de contrôler son entreprise.

L'état critique qui découle des conséquences environnementales de la corruption n'est pas à prendre à la légère. Si jusqu'à présent, on a vu que la corruption agissait bien comme un système de redistribution des ressources ne menant par à leur destruction, son étude d'un point de vue écologique nous prouve qu'il y a en réalité effectivement une destruction de ressources par la corruption : celle des ressources naturelles. Dans ce secteur qui souffre déjà de l'activité de l'homme, la corruption ajoute des coûts supplémentaires, en détruisant les quelques efforts de défense de l'environnement, passant par les permissions de braconnage, de déforestations, de constructions inappropriés, de pollutions des terres et des cours d'eaux avec des déchets industriels et radioactifs ... alimentant une situation qui a déjà trop duré et dont les coûts réels ne se sont pas encore fait sentir. Cette dernière partie ne fait que suggérer d'autant plus la nécessité de la mise en place de réelles politiques visant à réduire la corruption à des niveaux plus contrôlés tant qu'il en est encore temps.

---

44 Les deux actionnaires principaux d'Areva sont à 78,96% le CEA suivi de l'Etat (5,19%). Source : Boursorama.com

# Conclusion

---

L'ensemble de l'étude nous porte à croire que malgré quelques cas isolés, la corruption représente avant tout un fardeau pour l'ensemble des sociétés, qui bride leur économie, creuse les inégalités et met l'humanité dans une situation périlleuse en termes de développement durable. Si nous nous sommes intéressés jusqu'à présent aux difficultés présentes que la corruption implique, il faut néanmoins noter que les initiatives et les projets d'amélioration des institutions représentent un chantier qui porte ses fruits.

Cependant, la marge de progression reste colossale, car bien que l'on ait déjà établi que le caractère de la corruption et son ancrage dans les habitudes humaines empêchent tout projet réaliste de son éradication, la possibilité d'une limitation à un niveau incompressible est envisageable et nécessite de nombreux efforts.

Si un mouvement fataliste argue que nous avons atteint en matière de corruption un point de non-retour dans de nombreux pays en développement, le mouvement moraliste quant à lui insiste sur le fait que rien ne peut être accompli sans des changements fondamentaux dans les normes et les valeurs de l'honnêteté publique, avec un retour au respect éthique.

Nous achèverons donc la réflexion par l'étude de quelques unes des principales orientations qui existent parmi la multitude de solutions possibles, qui visent par des moyens très simples à endiguer le phénomène de la corruption.

Cette volonté passe tout d'abord par la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie, par un développement d'un système équilibré d'incitations à l'honnêteté doublé de sanctions justes, et enfin et surtout par la promotion de la transparence à tous les niveaux.

# I. Un nouveau modèle d'Etat

## **1. Une refonte de la régulation économique par l'Etat.**

Selon Maura, Kaufmann et Wei, l'indice de corruption et l'indice de régulation du gouvernement sont positivement corrélés. Une réglementation gouvernementale plus poussée engendre une diminution des opérations de marché libre, et donc davantage de corruption. Déréguler signifie abolir toute intervention prohibitive du gouvernement, permettant aux forces du marché de fonctionner efficacement. En effet, sur un marché libre, les acteurs vont porter les rendements des facteurs à un niveau concurrentiel et il n'y aura pas de rente possible, donc pas de corruption possible, sans oublier la disparition des pénuries ou des queues pour les marchandises régulées, ainsi que celle des marchés noirs qui en résultent.

La dérégulation permet également de réduire le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires. Alors, les citoyens ne seront plus incités à corrompre les fonctionnaires. Par exemple, l'abolition de licences d'importations signifie un allègement des barrières, on pourra donc importer la quantité souhaitée sans devoir au préalable s'assurer les faveurs des douaniers. Naturellement, de part son objectif de garantir l'application du principe de légalité, l'État ne peut pas voir son rôle totalement restreint. Il ne faut pas supprimer toutes les règles mais bien les renforcer en les simplifiant.

A titre d'exemple, étudions le cas de l'intervention de l'Etat dans les politiques d'industrialisation : de nombreux pays asiatiques ont poursuivi d'actives campagnes d'industrialisation, qui par nature nécessitent la discrétion des dignitaires. Les décisions en relation avec le secteur à privilégier, les firmes à aider (et dans quelle mesure) impliquent cet état de fait. Et naturellement, où le secret règne, la corruption a de meilleures chances de se développer. Le lien entre politique d'industrialisation et corruption est affirmé par Ades et Di Tella (1997) : les pays avec des politiques très actives d'industrialisation sont plus touchés par la corruption. L'effet négatif pourrait représenter entre 56 à 84% du bénéfice direct, et ne doit donc pas être négligé dans l'analyse des coûts et des bénéfices d'une telle politique.

## **2. Une refonte de l'environnement légal.**

Plus les lois sont compliquées, confuses ou ambiguës, plus l'incertitude qui frappe les agents économiques vont inciter des occasions de corruption. Si les règles et lois sont chaotiques, les procédures visant à éventuellement sanctionner la corruption seront longues (Tanzi 1998). Un travail simple qui peut porter ses fruits consiste donc tout simplement à ré-écrire les lois afin d'éviter les diverses interprétations qui pourraient favoriser ou laisser passer la corruption.

Un autre moyen extrêmement simple et efficace d'éliminer la corruption est de légaliser les activités prohibées ou contrôlées qui nécessitent l'usage de pots de vins. Ainsi, Klitgaard (1988) note que lorsqu'Hong Kong légalisa les paris clandestins, la corruption de la police chuta de manière significative. De même, Singapour fit chuter sa corruption aux douanes en permettant l'importation de plus de produits duty free.

## **3. Une modification de la structure décisionnelle.**

Rose-Ackerman (1978) suggère qu'au lieu d'attribuer aux fonctionnaires une tâche très spécifique dans laquelle ils auront beaucoup de pouvoir (voire un monopole), on pourrait leur donner des compétences concurrentielles de sorte à ce qu'un client mal servi puisse se retourner vers un autre agent. Ainsi, lorsque la cohésion entre les agents est faible, ou l'entente de part leur nombre impossible, la corruption tendra vers 0. Un autre avantage de ce système de superposition des compétences est de rendre impossible pour un agent d'assurer la corruption de tous les maillons qu'il nécessite pour mettre à exécution son projet. Par exemple, la superposition à des niveaux locaux, fédéraux et nationaux d'agences de lutte contre la drogue a permis une réduction de la corruption de la police aux Etats-Unis. Bien sur, dans une situation d'extrême complexité, ceci induirait une inefficacité économique, pour l'entrepreneur (vetos multiples) comme pour L'État (coûts fixes, problèmes de coordination).

Naturellement, le paiement de ces fonctionnaires doit les désinciter à la paresse, car les clients pourraient se fatiguer des files d'attentes et encore une fois se retourner vers des agents corrompus qui accéléreraient les procédures. Un autre risque dans ce système de compétition serait un vol des moyens de l'état par les fonctionnaires, c'est pourquoi il nécessite un monitoring plus poussé des agents. Notons que ce monitoring peut s'effectuer via la solution de faire travailler les agents publics par groupe ou paires, comme c'est le cas pour les douanes



à Singapour, peut également apparaître comme une solution pouvant limiter la corruption, même s'il existera forcément des accords au sein même de ces groupes.

Une autre solution serait de favoriser le turn-over des fonctionnaires, afin qu'ils n'aient pas le temps de s'habituer aux usagers, en limitant ainsi les opportunités d'apparition du clientélisme. Le point négatif de ce système serait l'apparition de fonctionnaires pillant les services les uns après les autres, et une désincitation au travail, ou encore une perte au niveau des courbes d'apprentissage.

## II. Incitations et répression.

Dans tous les combats contre la corruption, la capacité d'un État à détecter les actes de corruption et à poursuivre les coupables est essentielle, et requiert l'indépendance et de l'impartialité du système judiciaire. Mais on peut également agir en amont et prévenir le risque de corruption.

### **1. Assurer un équilibre social via le salaire d'efficience**

Il est naïf de donner du pouvoir aux gens, de les payer à un salaire minable, et attendre d'eux qu'ils n'utilisent pas leur pouvoir à leurs fins personnelles. Ainsi, en Chine, du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle, sous la dynastie Qing (ou Ch'ing), certains fonctionnaires se voyaient octroyés une prime appelée « Yang-lien yin », littéralement « argent pour nourrir l'honnêteté ».

C'est dans cette tradition que Singapour, dans les années 60, sous la direction du premier Ministre Lee Kuan Yew, et qu'Hong Kong dans les années 70 ont commencé à mieux payer leurs fonctionnaires, ou leur octroyer des avantages ou primes à l'ancienneté, parfois même à un niveau supérieur à leurs équivalents dans le privé. On entend souvent d'ailleurs que les salaires de ministres Singapouriens sont proches de ceux des PDG des plus grandes firmes multinationales dans le monde. De même, le salaire du premier ministre dépasse plusieurs fois celui du président des Etats-Unis. Et ce constat ne se limite pas à l'Asie. Par exemple, selon Tanzi (1998) et Assar Lindbeck (1998), le très faible niveau de corruption de la Suède de 1870 à 1970 est attribué au fait que les plus hauts fonctionnaires de l'État gagnaient 12 à 15 fois le salaire moyen d'un ouvrier. C'est pourquoi on soutient que la politique de salaire est un moyen efficace pour lutter contre la corruption.

Pour en savoir plus sur le salaire d'efficience, il est nécessaire de se référer aux travaux de Becker et Stigler (1974) : « *La réponse fondamentale est d'augmenter les salaires des travailleurs au-delà de ce qu'ils pourraient gagner ailleurs, ainsi une différence de salaire implique un coût de la perte de l'emploi, un coût qui doit être supérieur aux gains d'un détournement* ». On peut modéliser cet équilibre avec l'équation suivante :

$$w_e = w_0 + [(1 - p) / p].b$$

Avec  $w_e$  le salaire d'efficience,  $w_0$  la tentation de commettre un détournement,  $p$  la probabilité pour le gouvernement de découvrir l'acte de corruption, et  $b$  le montant du pot de vin.

Si une étude comparant les pays, de Rauch et Evans (1997), ne trouve pas de preuve robuste de cette hypothèse, un rapport de 1997 de la Banque Mondiale pour le Développement ainsi que les travaux de Van Rijckeghem et Weder (1997) montrent que les pays ayant des fonctionnaires mal payés sont enclin à avoir un taux de corruption supérieur. Ce qui est important ici n'est pas le salaire absolu des fonctionnaires, mais bien des valeurs relatives selon les pays qui puissent être en adéquation avec les meilleures alternatives du secteur privé. A titre d'exemples, selon les calculs de Van Rijckeghem et Weder sur le montant du salaire qui dés-inciterait les pratiques de corruption chez les fonctionnaires (avec comme base Singapour), il faudrait augmenter les salaires indiens de 395%, ceux du Sri Lanka de 496%, ou encore 498% pour la Turquie, et plus de 900% pour le Mexique et le Ghana (respectivement 908 et 975%). Enfin, avec un salaire plus élevé pour le public à poste égal que pour le privé, Haque et Salay (1996) concluent que cela permettra d'attirer des employés hautement qualifiés, notamment des entrepreneurs de formation, ce qui permettrait selon Acemoglu et Verdier d'aiguiller convenablement l'État sur l'allocation des ressources.

Cependant, une telle méthode n'est pas toujours souhaitable ou applicable. Tout d'abord, concernant les chiffres précédents, de telles augmentations de salaires peuvent ne pas être fiscalement réalisables pour les pays.

Ensuite, un tel déséquilibre entre secteur privé et secteur public peut entraîner deux effets indésirables. Le premier effet est notamment souligné par Acemoglu (1998) et Verdier (2000), et s'axe sur la répartition de la population dans les secteurs, avec une fuite des

cerveaux du secteur privé au secteur public néfaste pour l'économie, il y a une mauvaise allocation des talents.

De plus, cette politique de salaires élevés pourrait en effet créer un nouveau marché de corruption. Et enfin, des salaires élevés pour les fonctionnaires ne peuvent les inciter à refuser les pots de vin uniquement que si le risque d'être pris est grand et que les sanctions sont lourdes. On pourrait voir apparaître des demandes des pots-de-vins très forts pour jouer comme compensation avec un risque devenu très lourd (Cf. équation précédente et Mookherjee 1995). Par conséquent, considérer le schéma des salaires comme un élément de la stratégie anti-corruption doit toujours être envisagé en même temps que la probabilité d'arrestation.

Un dernier argument qui limite encore une fois cette solution est avancé par Besley et McLaren (1993), qui montrent qu'un salaire dérisoire – si bas que seuls des citoyens corrompus accepteraient l'emploi - peut maximiser le revenu total des taxes, net des salaires payés aux collecteurs d'impôts. Ce peut être en effet le cas si par exemple, le nombre d'entreprises devant payer l'impôt (les entreprises en bénéfice) est faible et que les collecteurs d'impôts soient corrompus et mal payés. Un équilibre qu'on peut retrouver aisément dans les pays en développement.

## **2. La rôle de la communauté internationale.**

Il existe deux types de pressions internationales qui peuvent être apportées pour résoudre le problème de la corruption. Tout d'abord, de la part d'organisations internationales telles que le PNUD, la banque mondiale, le FMI, la Banque de Développement Asiatique, par le biais d'une dissuasion morale, mais également par une assistance technique afin d'aider les pays dans leur lutte contre la corruption. De nombreuses conférences sur la bonne gouvernance et la corruption organisées par ces organisations peuvent être bénéfiques. Ces pressions peuvent également se traduire d'une manière beaucoup plus percutante via par exemple la suppression ou la menace de suppression des prêts du FMI ou de la Banque Mondiale envers les pays peu disposés à coopérer.

D'autre part, on peut également agir via un effort de concertation international afin de criminaliser l'offre de pots-de-vin de la part des entreprises envers les pays cibles. Depuis décembre 1997, les Etats Unis, qui sont la principale source d'IDE au monde ont adopté une

loi qui interdit ses compagnies de corrompre des officiels étrangers (« The Foreign Corrupt Practices Act »), alors que pour la plupart des pays de l'OCDE, également grand contributeurs aux flux d'investissement vers l'étranger, cela n'a pas été déclaré illégal. Malheureusement, la loi américaine n'a pas été très efficace pour réduire la corruption dans les pays étrangers, probablement d'ailleurs à cause de ce manque de concertation. Les entreprises américaines souffrant du poids de cette loi pourrait ne pas en tenir compte afin de ne pas laisser s'échapper les contrats aux mains d'autres investisseurs. Ainsi, un traité international qui bannirait la corruption vers l'étranger permettrait peut être enfin d'apporter des résultats.

Il faut noter que les espoirs dans une telle coordination international sont limités, et qu'en pratique les effets de ces politiques de dissuasions le seraient probablement tout autant. Le fait par exemple de restreindre ou d'interdire les prêts internationaux envers les pays ayant une politique discutable en matière de corruption semble tout bonnement irréalisable si l'on veut établir une discipline globale, tant le nombre de pays concernés est grand. De plus, il va sans dire que couper les vivres de ces pays pourrait impliquer des conséquences désastreuses.

### **3. Une révision des sanctions.**

- Par le contrôle :

Comme vu précédemment avec le salaire d'efficience, une plus forte probabilité de se faire attraper réduit potentiellement les pratiques de corruption. Cependant, il faut considérer à quel point un système de surveillance et de sanction peut être complexe et couteux. A commencer par le fait que le contrôle s'effectue via de nouveaux employés, qui de plus peuvent eux aussi être corrompus, de tel sorte que ce système destiné à lutter contre la corruption peut la renforcer (Laffont et Guessan 1999). Il faut alors dans l'idéal que les victimes de la corruption soient incitées à dénoncer les abus, car même si cela implique des investigations, le coût sera inférieur à celui de contrôles aléatoires comme l'ont montré Mookherjee et Png (1992).

- Par des remèdes légaux :

Les avocats avancent souvent que le moyen le plus efficace de réduire la corruption est de renforcer les sanctions légales. Si par exemple le poids de la sanction est égal au montant du pot de vin ( $f = b$ ), plus personne n'en acceptera si  $(1 - 2p)b + p(W_0 - w) < 0$ . Donc pour  $p >$

$\frac{1}{2}$ , on élimine la corruption (Rappel :  $p$  = probabilité que l'état découvre,  $W_0$  tentation de frauder,  $w$  salaire,  $b$  pot de vin).

Selon Andvig et Karl O. Moene (1990), la punition attendue pour acte de corruption décline en fonction du nombre de fonctionnaires corrompus, car il est moins coûteux d'être démasqué par quelqu'un de corrompu que par un supérieur non corrompu.

### III. Promouvoir la transparence

La corruption concernant les sphères secrètes, de la transparence dans les institutions et dans la société est nécessaire.

#### **1. Informer et sensibiliser.**

Tout d'abord assurer la liberté des médias s'avère primordial, sous réserve que la confiance en ces institutions soit restaurée, afin de révéler les cas de corruption au grand jour, et sous réserve encore une fois qu'une fois détectés, ces cas soient réprimés.

On peut également créer un organe ad-hoc anti-corruption tel que la commission indépendante de lutte contre la corruption de Hong Kong (ICAC), voire l'existence d'organisations souterraines de surveillances. Citons aussi les exemples mexicains et anglais de « hotline » permettant aux citoyens de se plaindre directement au gouvernement. De plus, les enquêtes publiques d'opinions telles que celles menées par le centre des affaires publiques de Bangalore (Inde) ou de l'institut pour le développement économique de la banque mondiale permettent de sensibiliser les masses au problème.

#### **2. Instaurer un système de partis.**

Revenons encore une fois à la théorie avancée par Tirole en 1996 qui vise à l'édification d'une réputation collective des politiciens. On envisage un altruisme inter-générationnel entre les politiciens. Le désir pour un politicien de laisser un héritage à ses successeurs l'incite à limiter ses prévarications. Ainsi, son parti apparaîtra comme moins susceptible d'avoir recours à des comportements de corruption. L'équilibre se fonde donc autour de politiciens qui respectent l'annonce de parti (B), ceux qui le trahissent (M) ou qui simulent le comportement des politiciens de type B. La fonction de chaque politicien détermine sa réélection. L'élimination de la corruption décrite dans ce modèle renvoie à un

processus réputationnel collectif : grâce à l'aller-retour entre les annonces du parti et la stratégie de randomisation du politicien en place, la société toute entière progresse vers plus de confiance réciproque, et plus d'efficacité. Néanmoins, la réputation implique un système fragile. Tirole postule en effet qu'un « choc » peut supprimer la dynamique vertueuse qui s'était engagée. Une trahison annule tous les bénéfices cumulés jusque là. Tant que la réputation s'améliore, le phénomène est lent et cumulatif, alors que lorsqu'elle se détériore, sa chute est brutale et immédiate. Dans ces conditions, le choc négatif révélant la nature vénale d'un politicien aura des conséquences asymétriques irrattrapables (un choc positif pouvant rétablir l'équilibre est improbable), et donc on aura un effet négatif sur la croissance. Cependant, ces chocs négatifs peuvent être paradoxalement bénéfiques, dans un contexte de gel du jeu politique, ce choc peut servir de base à l'enclenchement d'une dynamique vertueuse. L'intérêt est de savoir si ce choc est susceptible de se répercuter sur le parti seul ou sur toute la classe politique. Car en effet, dans le premier cas, le choc négatif bénéficiera à un autre parti qui sera peut être plus à même d'échapper aux tentations prévaricatrices.

### **3. Lutter contre l'instabilité politique.**

Nous revenons ici aussi à une donnée antérieure : le fait que selon Mo, le canal de corruption qui impacte le plus négativement sur la croissance est l'instabilité politique, à hauteur de 53%. Pour pallier à ce problème, il suffit de donner artificiellement une durée de vie longue au gouvernement. Dans cet esprit, une Constitution qui fixe une durée irrévocable pour un mandat, évite, à court terme, les phénomènes de « départ avec la caisse ». Il faut donc déterminer une durée optimale d'une législature, par un arbitrage entre l'effet bénéfique de l'allongement du mandat d'une part (qui permet donc le report d'un départ avec la caisse), et d'autre part, de l'intérêt qu'il y a à éliminer, par des élections fréquentes, les politiciens inefficaces.

- Quelles sont les modalités d'application de ces solutions ?

En posant le bien être général comme étant la somme des revenus des taxes diminué du salaire des collecteurs de taxes plus le bien être de la firme et du collecteur d'impôt, Aidt étudie deux structures, l'une éliminant la corruption et l'autre la conservant. Il conclut qu'il est couteux d'éliminer la corruption à cause des contrats incitants à l'honnêteté, mais qu'il est aussi couteux de laisser la corruption en place.

En effet, ces solutions peuvent avoir des conséquences négatives pouvant soit engendrer des coûts importants pour l'État, soit accroître encore plus la corruption. C'est pourquoi dans certains cas, comme nous l'avons étudié auparavant, un gouvernement bienveillant choisira de permettre à la corruption de persister. C'est ce que Shleifer et Vishny (1998) appellent « helping hand theory of corruption », car on maintient l'hypothèse qu'un gouvernement bienveillant veut certes réduire la corruption, mais veille également d'autre part à implanter des politiques de bien être général, et à l'optimisation de ses institutions.

Toutes ces solutions expriment des limites, c'est pourquoi, tout comme il fallait identifier les contextes dans lesquels la corruption ne doit pas être éliminée, il faut à présent pouvoir adapter ces indications en respect des réalités de chaque Etat.

# Annexes

---

**Document 1** : Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

<b>RÉDUIRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM</b>
<b>CIBLE POUR 2015</b> : Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, ainsi que de celle souffrant de la faim.
<b>ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b>
<b>CIBLE POUR 2015</b> : Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.
<b>PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</b>
<b>CIBLES POUR 2005 ET 2015</b> : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.
<b>RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE</b>
<b>CIBLE POUR 2015</b> : Réduire de deux tiers les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
<b>AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE</b>
<b>CIBLE POUR 2015</b> : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle.
<b>COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</b>
<b>CIBLE POUR 2015</b> : Enrayer la propagation du VIH/sida, du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle.
<b>ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.</li><li>■ D'ici à 2015, réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable.</li><li>■ D'ici à 2020, parvenir à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.</li></ul>
<b>METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier plus ouvert, ce qui implique un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aussi bien à un niveau national qu'international.</li><li>■ Subvenir aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, ainsi qu'à ceux des pays enclavés et des petits États insulaires en développement.</li><li>■ Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement.</li><li>■ Créer des emplois productifs décents pour les jeunes.</li><li>■ En coopération avec les laboratoires pharmaceutiques, proposer des médicaments de base accessibles à tous dans les pays en développement.</li></ul>



**Document 2 : Définition des indices de la corruption :**

*- Le Business International Index.*

Basé sur des études d'experts et de consultants sur la période 1980-83 mené par Business International, devenu une filiale de l'Economist Intelligence Unit. Cet indice classe les pays de 1 à 10, selon le degré de corruption dans les transactions.

*- L'International Country Risk Guide Index.*

Réalisé chaque année depuis 1982 par le Political Risk Services, un service privé spécialisé en risque sur les investissements internationaux. Cet indice est basé sur des opinions d'experts censés détecter dans quelle mesure les hauts dignitaires sont sujets à demander des paiements spéciaux.

*- Le Global Competitiveness Report Index.*

Contrairement aux deux précédents, cet indice se base sur une étude des managers de firme, et non pas des experts ou des consultants. Cet indice est sponsorisé par le forum économique mondial, un consortium comprenant parmi ses membres de nombreuses firmes, et a été créé par l'institut pour le développement international d'Harvard. Cette enquête interroge les entreprises sur divers aspects de la compétitivité dans les pays qui reçoivent leurs investissements. Elle concerne 2381 firmes réparties dans 58 pays, qui ont noté sur une échelle de 1 à 7 le niveau de corruption, en prenant en compte les paiements additionnels reliés avec les permis d'import export, les licences de business, les taxes, la protection de la police, les modalités d'emprunt, les contrôles douaniers.

*- Le Transparency International Index.*

Produit annuellement depuis 1995 par Transparency International, une ONG luttant contre la corruption, cet indice se base sur une moyenne d'une dizaine d'enquêtes de types différents classant les pays sur une échelle de 1 à 10. Etant une « enquête d'enquêtes », cet indice a ses avantages et ses inconvénients. Bien qu'il puisse exister des erreurs dans les différentes enquêtes, une large base de données permet de réduire cette marge d'erreur en faisant la moyenne, mais n'est pas très adapté dans le cadre d'une comparaison du niveau de corruption d'un pays en particulier d'une année à l'autre.

*- Le Wei Index :*

L'indice de Wei synthétise l'ensemble de ces précédents indices, en les convertissant dans les mêmes unités et dans le même ordre afin de faciliter les comparaisons, à savoir un ré-échelonnement de 1 à 10. Wei rappelle que les indices de base sont le reflet de la perception propre d'individus, et donc s'oppose à des mesures purement objectives. Cependant, cette

méthode à deux mérites, la perception étant de toute manière inévitable en mesure d'investissements, et car la corrélation entre les indices est forte. En effet, selon une de ses études précédentes datant de 1997, la corrélation entre les indices Business International et Transparency International est de 0.88, et celle entre Business International et Global Competitiveness Report est de 0.77.

*- L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs :*
























Cet indice mesure la tendance des Etats à répondre favorablement aux sollicitations de corruption. Il a été publié pour la première fois le 26 octobre 1999 par Transparency International. Il s'agissait d'un classement des 30 pays dont les firmes exportatrices ont le plus de propension à user de corruption lorsqu'elles opèrent en dehors du pays d'origine (aujourd'hui 22 pays). L'enquête recoupe plus de 11 000 dirigeants de firme dans 125 pays qui répondent anonymement des pratiques de leurs firmes à l'étranger, en notant de 1 à 7 l'occurrence de pots-de-vin (7 étant un niveau nul). Puis ce score est converti sur une échelle de 1 à 10. Les scores les plus hauts reflètent une propension plus faible des entreprises nationales à avoir recours aux pots de vins sur le marché international. Pour indication, ces 30 pays représentent 82% des exportations totales du monde (en 2005, et en 2008, les 22 pays traités représentent 75%).

























*- Le Baromètre mondial de la Corruption :*








































Le Baromètre mondial de la corruption de TI (ou plus simplement le Baromètre) est un sondage réalisé auprès du grand public pour évaluer ses perceptions et expériences de la corruption. En 2007, plus de 63 000 personnes dans 60 pays ont répondu aux questions suivantes : Quels sont les secteurs publics les plus corrompus ? Quelle sera l'évolution prochaine de la corruption ? Que pensez-vous de l'action de votre gouvernement ? Le Baromètre exprime également les expériences que les citoyens ont de la corruption, en donnant des informations sur la fréquence des pots-de-vin qu'on leur demande de payer lorsqu'ils entrent en contact avec différents prestataires de services publics.

**Document 3 :** Classement de l'Indice de Perception de la Corruption (TI) 2002-2008.

Rank 2008	Country	Index						
		2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
1	 <a href="#">Denmark</a>	9.3	9.4	9.5	9.5	9.5	9.5	9.5
1	 <a href="#">New Zealand</a>	9.3	9.4	9.6	9.6	9.5	9.5	9.4
1	 <a href="#">Sweden</a>	9.3	9.3	9.2	9.2	9.3	9.3	9.0
4	 <a href="#">Singapore</a>	9.2	9.3	9.2	9.3	9.4	9.4	9.4
5	 <a href="#">Finland</a>	9.0	9.4	9.6	9.6	9.7	9.7	9.9
5	 <a href="#">Switzerland</a>	9.0	9.0	9.1	9.1	8.8	8.5	8.4
7	 <a href="#">Iceland</a>	8.9	9.2	9.6	9.7	9.6	9.4	9.2
7	 <a href="#">Netherlands</a>	8.9	9.0	8.7	8.6	8.9	9.0	8.8
9	 <a href="#">Australia</a>	8.7	8.6	8.7	8.8	8.8	8.6	8.5
9	 <a href="#">Canada</a>	8.7	8.7	8.5	8.4	8.7	9.0	8.9
11	 <a href="#">Luxembourg</a>	8.3	8.4	8.6	8.5	8.7	9.0	8.7
12	 <a href="#">Austria</a>	8.1	8.1	8.6	8.7	8.0	7.8	7.8
12	 <a href="#">Hong Kong</a>	8.1	8.3	8.3	8.3	8.0	8.2	7.9
14	 <a href="#">Germany</a>	7.9	7.8	8.0	8.2	7.7	7.3	7.4
14	 <a href="#">Norway</a>	7.9	8.7	8.8	8.9	8.8	8.5	8.6
16	 <a href="#">Republic of Ireland</a>	7.7	7.5	7.4	7.4	7.5	6.9	7.5
16	 <a href="#">United Kingdom</a>	7.7	8.4	8.6	8.6	8.6	8.7	8.3
18	 <a href="#">Belgium</a>	7.3	7.1	7.3	7.4	7.6	7.1	6.6
18	 <a href="#">Japan</a>	7.3	7.5	7.6	7.3	7.0	7.1	7.1
18	 <a href="#">United States</a> (American territory)	7.3	7.2	7.3	7.6	7.5	7.7	7.6
21	 <a href="#">Saint Lucia</a>	7.1	6.8					
22	 <a href="#">Barbados</a>	7.0	6.9	6.7	6.9			
23	 <a href="#">Chile</a>	6.9	7.0	7.3	7.3	7.4	7.5	7.5
23	 <a href="#">France</a>	6.9	7.3	7.4	7.5	6.9	6.3	6.7
23	 <a href="#">Uruguay</a>	6.9	6.7	6.4	5.9	5.5	5.1	5.1
26	 <a href="#">Slovenia</a>	6.7	6.6	6.4	6.1	5.9	6.0	5.2
27	 <a href="#">Estonia</a>	6.6	6.5	6.7	6.4	5.5	5.6	5.6
28	 <a href="#">Qatar</a>	6.5	6.0	6.0	5.9	5.6		
28	 <a href="#">Saint Vincent and the Grenadines</a>	6.5	6.1					
28	 <a href="#">Spain</a>	6.5	6.7	6.8	7.0	6.9	7.1	7.0
31	 <a href="#">Cyprus</a> (Republic of Cyprus)	6.4	5.3	5.6	5.7	5.4	6.1	
32	 <a href="#">Portugal</a>	6.1	6.5	6.6	6.5	6.6	6.3	6.3
33	 <a href="#">Dominica</a>	6.0	5.6	4.5	3.0	2.9	3.3	3.2
33	<a href="#">Israel</a>	6.0	6.1	5.9	6.3	6.4	7.0	7.3

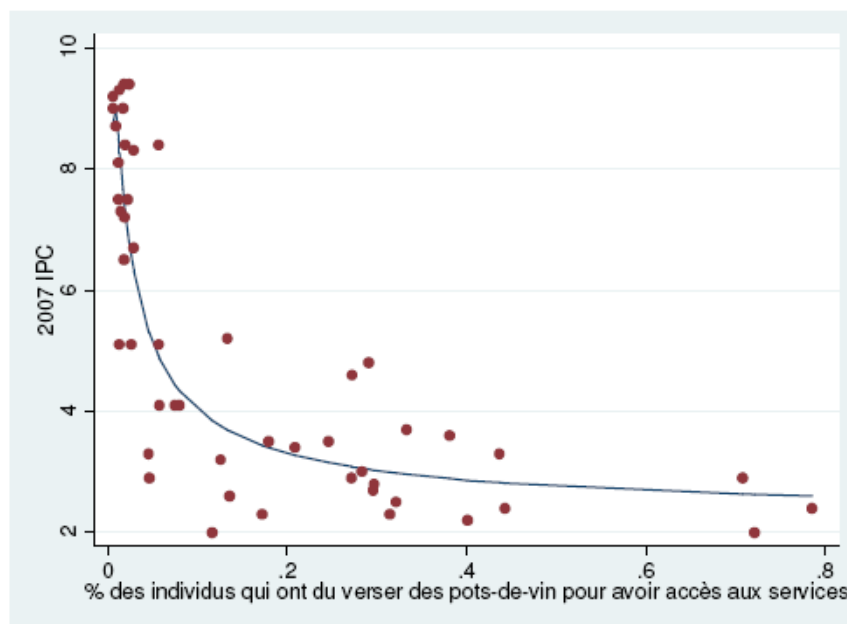
35		<a href="#">United Arab Emirates</a>	5.9	5.7	6.2	6.2	6.1	5.2	
36		<a href="#">Botswana</a>	5.8	5.4	5.6	5.9	6.0	5.7	6.4
36		<a href="#">Malta</a>	5.8	5.8	6.4	6.4			
36		Puerto Rico	5.8						
39		<a href="#">Republic of China (Taiwan)</a>	5.7	5.7	5.9	5.9	5.6	5.7	5.6
40		<a href="#">South Korea</a>	5.6	5.1	5.1	5.0	4.5	4.3	4.5
41		<a href="#">Mauritius</a>	5.5	4.7	5.1	4.2	4.1	4.4	4.5
41		<a href="#">Oman</a>	5.5	4.7	5.4	6.3	6.1	6.3	
43		<a href="#">Bahrain</a>	5.4	5.0	5.7	5.8	5.8	6.1	
43		<a href="#">Macau</a>	5.4	5.7	6.6				
45		<a href="#">Bhutan</a>	5.4	5.0					
45		<a href="#">Czech Republic</a>	5.2	5.2	4.8	4.3	4.2	3.9	3.7
47		<a href="#">Cape Verde</a>	5.1	4.9					
47		<a href="#">Costa Rica</a>	5.1	5.0	4.1	4.2	4.9	4.3	4.5
47		<a href="#">Hungary</a>	5.1	5.3	5.2	5.0	4.8	4.8	4.9
47		<a href="#">Jordan</a>	5.1	4.7	5.3	5.7	5.3	4.6	4.5
47		<a href="#">Malaysia</a>	5.1	5.1	5.0	5.1	5.0	5.2	4.9
52		<a href="#">Latvia</a>	5.0	4.8	4.7	4.2	4.0	3.8	3.7
52		<a href="#">Slovakia</a>	5.0	4.9	6.4	6.1	4.0	3.7	3.7
54		<a href="#">South Africa</a>	4.9	5.1	4.6	4.5	4.6	4.4	4.8
55		<a href="#">Italy</a>	4.8	5.2	6.2	6.2	5.2		
55		<a href="#">Seychelles</a>	4.8	4.5	3.6	4.0	4.4		
57		<a href="#">Greece</a>	4.7	4.6	4.4	4.3	4.3	4.3	4.2
58		<a href="#">Lithuania</a>	4.6	4.8	4.8	4.8	4.6	4.7	4.8
58		<a href="#">Poland</a>	4.6	4.2	3.7	3.4	3.5	3.6	4.0
58		<a href="#">Turkey</a>	4.6	4.1	3.8	3.5	3.2	3.1	3.2
61		<a href="#">Namibia</a>	4.5	4.5	4.1	4.3	4.1	4.7	5.7
62		<a href="#">Croatia</a>	4.4	4.1	3.4	3.4	3.5	3.7	3.8
62		<a href="#">Samoa</a>	4.4	4.5					
62		<a href="#">Tunisia</a>	4.4	4.2	4.6	4.9	5.0	4.9	4.8
65		<a href="#">Cuba</a>	4.3	4.2	3.5	3.8	3.7	4.6	
65		<a href="#">Kuwait</a>	4.3	4.3	4.8	4.7	4.6	5.3	
67		<a href="#">El Salvador</a>	3.9	4.0	4.0	4.2	3.7	3.4	3.2
67		<a href="#">Georgia</a>	3.9	3.4	2.8	2.3	2.0	1.8	2.4
67		<a href="#">Ghana</a>	3.9	3.7	3.3	3.5	3.6	3.3	3.9
70		<a href="#">Colombia</a>	3.8	3.8	3.9	4.0	3.8	3.7	3.6
70		<a href="#">Romania</a>	3.8	3.7	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6
72		<a href="#">Bulgaria</a>	3.6	4.1	4.0	4.0	4.1	3.9	4.0
72		<a href="#">People's Republic of China</a>	3.6	3.5	3.3	3.2	3.4	3.4	3.5

72	 <a href="#">Macedonia</a>	3.6	3.3	2.7	2.7	2.7	2.3	
72	 <a href="#">Mexico</a>	3.6	3.5	3.3	3.5	3.6	3.6	3.6
72	 <a href="#">Peru</a>	3.6	3.5	3.3	3.5	3.5	3.7	3.4
72	 <a href="#">Suriname</a>	3.6	3.5	3.0	3.2	4.3		
72	 <a href="#">Swaziland</a>	3.6	3.3	2.5	2.7			
72	 <a href="#">Trinidad and Tobago</a>	3.6	3.4	3.2	3.8	4.2	4.6	4.9
80	 <a href="#">Brazil</a>	3.5	3.5	3.3	3.7	3.9	3.9	4.0
80	 <a href="#">Burkina Faso</a>	3.5	2.9	3.2	3.4			
80	 <a href="#">Morocco</a>	3.5	3.5	3.2	3.2	3.2	3.3	3.7
80	 <a href="#">Saudi Arabia</a>	3.5	3.4	3.3	3.4	3.4	4.5	
80	 <a href="#">Thailand</a>	3.5	3.3	3.6	3.8	3.6	3.3	3.2
85	 <a href="#">Albania</a>	3.4	2.9	2.6	2.4	2.5	2.5	2.5
-	 <a href="#">Grenada</a>		3.4	3.5				
85	 <a href="#">India</a>	3.4	3.5	3.3	2.9	2.8	2.8	2.7
Rank 2008	Country	Index						
		2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
85	 <a href="#">Madagascar</a>	3.4	3.2	3.1	2.8	3.1	2.6	1.7
85	 <a href="#">Montenegro</a>	3.4	3.3					
85	 <a href="#">Panama</a>	3.4	3.2	3.1	3.5	3.7	3.4	3.0
85	 <a href="#">Senegal</a>	3.4	3.6	3.3	3.2	3.0	3.2	3.1
85	 <a href="#">Serbia<sup>[20]</sup></a>	3.4	3.4	3.0	2.8	2.7	2.3	
92	 <a href="#">Algeria</a>	3.2	3.0	3.1	2.8	2.7	2.6	
92	 <a href="#">Bosnia-Herzegovina</a>	3.2	3.3	2.9	2.9	3.1	3.3	
92	 <a href="#">Lesotho</a>	3.2	3.3	3.2	3.4			
92	 <a href="#">Sri Lanka</a>	3.2	3.2	3.1	3.2	3.5	3.4	3.7
96	 <a href="#">Benin</a>	3.1	2.7	2.5	2.9	3.2		
96	 <a href="#">Gabon</a>	3.1	3.3	3.0	2.9	3.3		
96	 <a href="#">Guatemala</a>	3.1	2.8	2.6	2.5	2.2	2.4	2.5
96	 <a href="#">Jamaica</a>	3.1	3.3	3.7	3.6	3.3	3.8	4.0
96	 <a href="#">Kiribati</a>	3.1	3.3	3.7				
96	 <a href="#">Mali</a>	3.1	2.7	2.8	2.9	3.2	3.0	
102	 <a href="#">Bolivia</a>	3.0	2.9	2.7	2.5	2.2	2.3	2.2
102	 <a href="#">Djibouti</a>	3.0	2.9					
102	 <a href="#">Dominican Republic</a>	3.0	3.0	2.8	3.0	2.9	3.3	3.5
102	 <a href="#">Lebanon</a>	3.0	3.0	3.6	3.1	2.7	3.0	
102	 <a href="#">Mongolia</a>	3.0	3.0	2.8	3.0	3.0		
102	 <a href="#">Rwanda</a>	3.0	2.8	2.5	3.1			
102	 <a href="#">Tanzania</a>	3.0	3.2	2.9	2.9	2.8	2.5	2.7
109	 <a href="#">Argentina</a>	2.9	2.9	2.9	2.8	2.5	2.5	2.8

109	 <a href="#">Armenia</a>	2.9	3.0	2.9	2.9	3.1	3.0	
109	 <a href="#">Belize</a>	2.9	3.0	3.5	3.7	3.8	4.5	
109	 <a href="#">Moldova</a>	2.9	2.8	3.2	2.9	2.3	2.4	2.1
109	 <a href="#">Solomon Islands</a>	2.9	2.8					
109	 <a href="#">Vanuatu</a>	2.9	3.1					
115	 <a href="#">Egypt</a>	2.8	2.9	3.3	3.4	3.2	3.3	3.4
115	 <a href="#">Malawi</a>	2.8	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8	2.9
115	 <a href="#">Maldives</a>	2.8	3.3					
115	 <a href="#">Mauritania</a>	2.8	2.6	3.1				
115	 <a href="#">Niger</a>	2.8	2.6	2.3	2.4	2.2		
115	 <a href="#">Zambia</a>	2.8	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.6
121	 <a href="#">Nepal</a>	2.7	2.5	2.5	2.5	2.8		
121	 <a href="#">Nigeria</a>	2.7	2.2	2.2	1.9	1.6	1.4	1.6
121	 <a href="#">Sao Tome and Principe</a>	2.7	2.7					
121	 <a href="#">Togo</a>	2.7	2.3	2.4				
121	 <a href="#">Vietnam</a>	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.4	2.4
126	 <a href="#">Eritrea</a>	2.6	2.8	2.9	2.6	2.6		
126	 <a href="#">Ethiopia</a>	2.6	2.4	2.4	2.2	2.3	2.5	3.5
126	 <a href="#">Guyana</a>	2.6	2.6	2.5	2.5			
126	 <a href="#">Honduras</a>	2.6	2.5	2.5	2.6	2.3	2.3	2.7
126	 <a href="#">Indonesia</a>	2.6	2.3	2.4	2.2	2.0	1.9	1.9
126	 <a href="#">Libya</a>	2.6	2.5	2.7	2.5	2.5	2.1	
126	 <a href="#">Mozambique</a>	2.6	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7	
126	 <a href="#">Uganda</a>	2.6	2.8	2.7	2.5	2.6	2.2	2.1
134	 <a href="#">Comoros</a>	2.5	2.6					
134	 <a href="#">Nicaragua</a>	2.5	2.6	2.6	2.6	2.7	2.6	2.5
134	 <a href="#">Pakistan</a>	2.5	2.4	2.2	2.1	2.1	2.5	2.6
134	 <a href="#">Ukraine</a>	2.5	2.7	2.8	2.6	2.2	2.3	2.4
138	 <a href="#">Liberia</a>	2.4	2.1		2.2			
138	 <a href="#">Paraguay</a>	2.4	2.4	2.6	2.1	1.9	1.6	1.7
138	 <a href="#">Tonga</a>	2.4	1.7					
141	 <a href="#">Cameroon</a>	2.3	2.4	2.3	2.2	2.1	1.8	2.2
141	 <a href="#">Iran</a>	2.3	2.5	2.7	2.9	2.9	3.0	
141	 <a href="#">Philippines</a>	2.3	2.5	2.5	2.5	2.6	2.5	2.6
141	 <a href="#">Yemen</a>	2.3	2.5	2.6	2.7	2.4	2.6	2.4
146	 <a href="#">Kazakhstan</a>	2.2	2.1	2.6	2.6	2.2	2.4	2.3
145	 <a href="#">Timor-Leste</a>	2.2	2.6	2.6				
147	 <a href="#">Bangladesh</a>	2.1	2.0	2.0	1.7	1.5	1.3	1.2
147	 <a href="#">Kenya</a>	2.1	2.1	2.2	2.1	2.1	1.9	1.9

147	 <a href="#">Russia</a>	2.1	2.3	2.5	2.4	2.8	2.7	2.7
147	 <a href="#">Syria</a>	2.1	2.4	2.9	3.4	3.4	3.4	
151	 <a href="#">Belarus</a>	2.0	2.1	2.1	2.6	3.3	4.2	4.8
151	 <a href="#">Central African Republic</a>	2.0	2.0	2.4				
151	 <a href="#">Côte d'Ivoire</a>	2.0	2.1		1.9	2.0	2.1	2.7
151	 <a href="#">Ecuador</a>	2.0	2.1	2.3	2.5	2.4	2.2	2.2
151	 <a href="#">Laos</a>	2.0	1.9	2.6	3.3			
151	 <a href="#">Papua New Guinea</a>	2.0	2.0	2.4	2.3	2.6	2.1	
151	 <a href="#">Tajikistan</a>	2.0	2.1	2.2	2.1	2.0	1.8	
158	 <a href="#">Angola</a>	2.2	1.9	2.2	2.0	2.0	1.8	1.7
158	 <a href="#">Azerbaijan</a>	1.9	2.1	2.4	2.2	1.9	1.8	2.0
158	 <a href="#">Burundi</a>	1.9	2.5	2.4	2.3			
158	 <a href="#">Republic of the Congo</a>	1.9	2.1	2.2	2.3	2.3	2.2	
158	 <a href="#">The Gambia</a>	1.9	2.3	2.5	2.7	2.8	2.5	
158	 <a href="#">Guinea-Bissau</a>	1.9	2.2					
158	 <a href="#">Sierra Leone</a>	1.9	2.1	2.2	2.4	2.3	2.2	
158	 <a href="#">Venezuela</a>	1.9	2.0	2.3	2.3	2.3	2.4	2.5
166	 <a href="#">Democratic Republic of the Congo</a>	1.8	1.9	2.0	2.1	2.0		
166	 <a href="#">Kyrgyzstan</a>	1.8	2.1	2.2	2.3	2.2	2.1	
166	 <a href="#">Turkmenistan</a>	1.8	2.0	2.2	1.8	2.0		
166	 <a href="#">Uzbekistan</a>	1.8	1.7	2.7	2.2	2.3	2.4	2.9
166	 <a href="#">Zimbabwe</a>	1.8	2.1	2.4	2.6	2.3	2.3	2.7
166	 <a href="#">Cambodia</a>	1.8	2.0	2.1	2.3	1.5	1.3	1.2
171	 <a href="#">Equatorial Guinea</a>	1.7	1.9	2.1	1.9			
173	 <a href="#">Chad</a>	1.6	1.8	2.0	1.7	1.7		
173	 <a href="#">Guinea</a>	1.6	1.9	1.9				
173	 <a href="#">Sudan</a>	1.6	1.8	2.0	2.1	2.2	2.3	
176	 <a href="#">Afghanistan</a>	1.5	1.8		2.5			
177	 <a href="#">Haiti</a>	1.4	1.6	1.8	1.8	1.5	1.5	2.2
178	 <a href="#">Iraq</a>	1.3	1.5	1.9	2.2	2.1	2.2	
178	 <a href="#">Myanmar</a>	1.3	1.4	1.9	1.8	1.7	1.6	
180	 <a href="#">Somalia</a>	1.0	1.4		2.1			

**Document 4** : Corrélation entre les expériences des individus en matière de pots-de-vin et l'IPC 2007.



Chaque point représente un pays.

Source : *Baromètre mondial de la corruption 2007 de TI et Index des Perceptions de la Corruption 2007.*

**Document 5** : Démocraties, Autocraties et Corruption.

Rasmusen et Ramsayer (1994) prennent un exemple simple pour illustrer les différences entre un gouvernement démocratique et un gouvernement autocratique. Supposons qu'une loi L14 d'intérêt privé fournirait un bénéfice de 14 pour un lobbyiste, et coûterait 50 à un gouvernement autocratique à cause, par exemple, d'une probabilité accrue de mécontentement public voire de rébellion. L'autocrate soutiendra cette loi seulement si on lui offre au moins 50, ce que le lobbyiste refusera. Dans ce cas, L14 ne passera pas. Prenons un deuxième cas, L80, qui coûterait 50 à l'autocrate mais donnera 80 au lobbyiste, alors, l'autocrate et le lobbyiste auront un accord pour tout transfert compris entre 50 et 80.

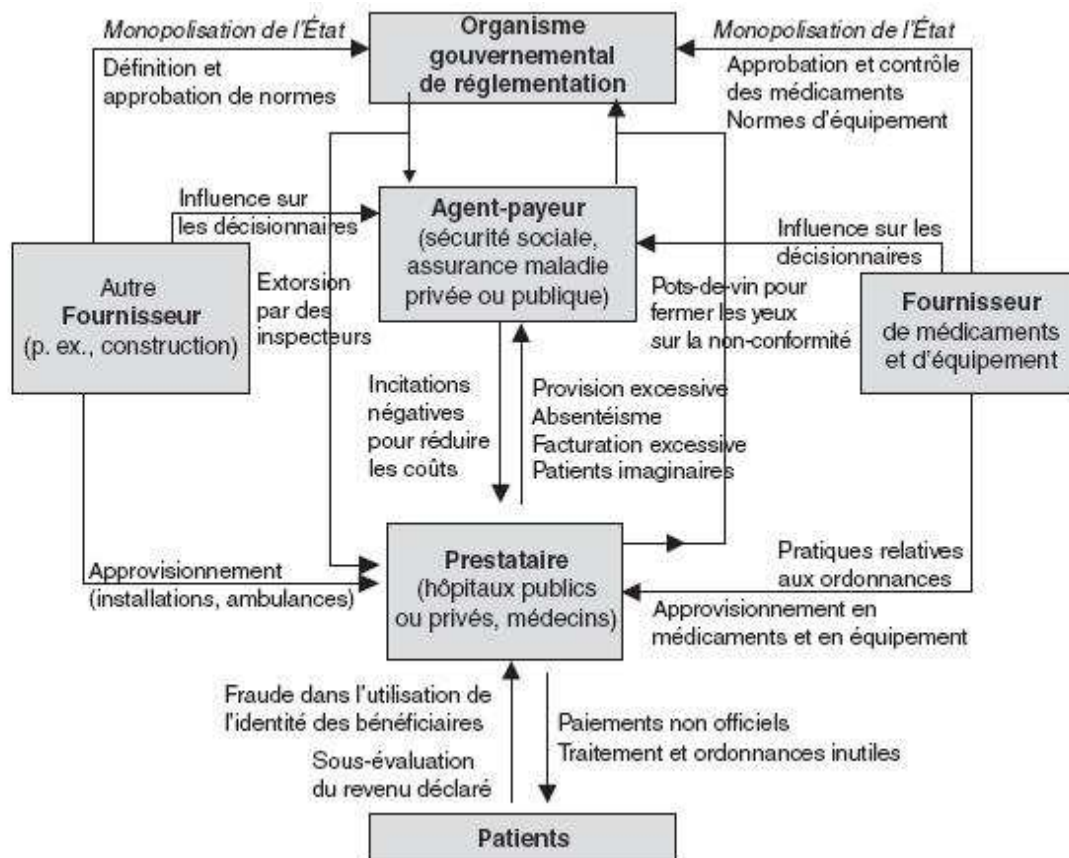
A présent prenons une démocratie où cinq législateurs votent sur les lois L14 et L80. Pour chaque loi, chaque législateur perd 5 en votant « oui » quand les autres votent non, et en perdent 10 si la loi passe. Alors, le gouvernement perd (encore une fois en terme de mécontentement public) un total de 50 si la loi passe, soit le même coût que pour un gouvernement autocratique. Prenons tout d'abord L14, si chaque législateur pense que les autres vont voter « non », alors voter « non » sera l'équilibre. Le lobbyiste peut surenchérir sur ces attentes en offrant 5 à 3 législateurs, mais cela ne lui sera pas rentable pour L14 ( $3 \times 5 > 14$ ). Mais si chaque législateur pense que les autres vont voter « oui », ils pourraient tous voter « oui » pour un pot de vin dérisoire, car ils perdraient 10 qu'importe leur vote. Donc, dans un gouvernement démocratique, on serait amenés à faire passer une loi d'intérêt privé en retour de petits pots de vins, ce qui n'est pas le cas dans un régime autocratique. Considérons à présent la loi L80. Ici aussi, il y a un équilibre dans lequel la loi passe pour une quantité infime de pots de vins, alors que l'autocrate ne le ferait que pour beaucoup plus.

On dit souvent que les dictateurs sont plus corrompus que les démocrates car ils n'ont pas la crainte de ne pas se faire ré-élire. Dans l'exemple précédent, le coût de la corruption est



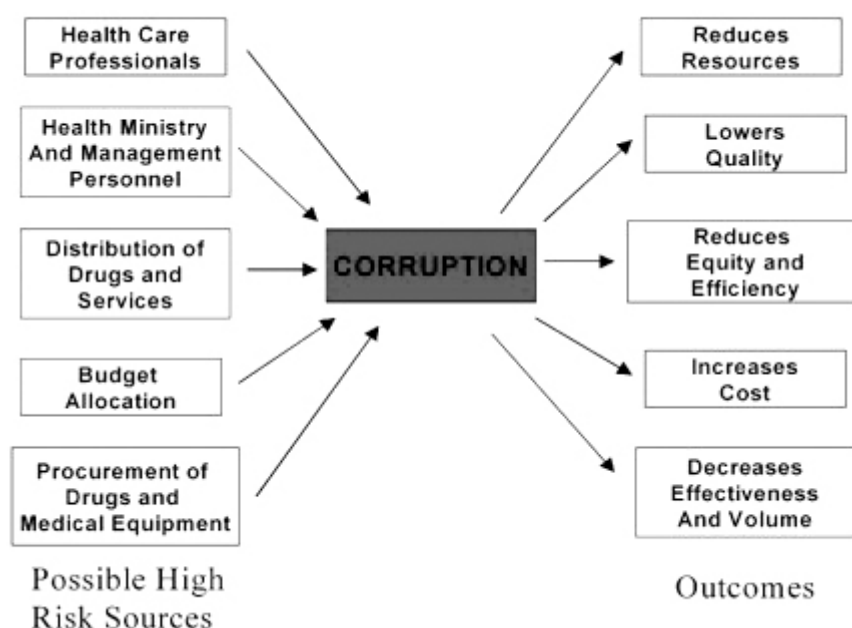
le même dans les deux cas, et pourtant le pot de vin d'équilibre est plus important pour la dictature. Le problème essentiel est du à l'externalité de chaque vote de chaque législateur qui influe sur le vote des autres, lorsqu'ils ne peuvent pas se coordonner pour demander un pot de vin qui les couvrirait pour cette externalité. Dans quelques démocraties, ces problèmes de coordination sont réduit par les systèmes de parti ou de comité. On rapporte que dans les dernières décennies le parti libéral démocrate japonais aurait engrangé avec succès quelques milliards de dollar dans ces processus.

**Document 6 :** Schéma de la structure de la corruption dans le domaine de la Santé.



Source : Rapport mondial sur la Corruption 2006, Transparency International.

**Document 7 :** Corruption in the health sector: risk areas and consequences



Source : Dr. Siromi Weerasuriya, 2004. Transparency International.

**Document 8 :** Détournements de fonds des dirigeants autoritaires.

Chef d'Etat		Estimations des fonds qui auraient été détournés	PIB/Habitant (2001) <sup>i</sup>
Mohamed Suharto	Président de l'Indonésie, 1967–98	15 à 35 milliards \$US <sup>ii</sup>	695 \$US
Ferdinand Marcos	Président des Philippines, 1972–86	5 à 10 milliards \$US <sup>iii</sup>	912 \$US
Mobutu Sese Seko	Président du Zaïre, 1965–97	5 milliards \$US <sup>iv</sup>	99 \$US
Sani Abacha	Président du Nigéria, 1993–98	2 à 5 milliards <sup>v</sup> \$US	319 \$US
Slobodan Milosevic	Président de la Serbie/Yougoslavie, 1989–2000	1 milliard <sup>vi</sup> \$US	n/a
Jean-Claude Duvalier	Président de Haïti, 1971–86	300 à 800 millions \$US <sup>vii</sup>	460 \$US
Alberto Fujimori	Président du Pérou, 1990–2000	600 millions \$US <sup>viii</sup>	2051 \$US
Pavlo Lazarenko	Premier Ministre de l'Ukraine, 1996–97	114 à 200 millions \$US <sup>ix</sup>	766 \$US
Arnoldo Alemán	Président du Nicaragua, 1997–2002	100 millions \$US <sup>x</sup>	490 \$US
Joseph Estrada	Président des Philippines, 1998–2001	78 à 80 millions \$US <sup>xi</sup>	912 \$US

Source : Communiqué de Presse Transparency International sur le Rapport mondial sur la corruption 2004.

**Document 9** : Les remises publicitaires accordées aux hommes politiques : exemples d'Amérique latine (K. Casas-Zamora, université du Costa Rica).

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les mass media jouent un rôle crucial dans le processus électoral. Ce qui est beaucoup moins clair, ce sont les répercussions de ce rôle sur le financement des partis et des élections. L'attention portée exclusivement sur l'augmentation des dépenses médiatiques dans de nombreuses démocraties a éclipsé d'autres aspects du problème qui sont tout aussi importants du point de vue du financement politique. Le premier de ces aspects est le phénomène des importantes remises consenties aux partis et aux candidats pendant la campagne par les médias privés, notamment les chaînes de télévision. Cette pratique a bien souvent entraîné de graves déséquilibres électoraux, ainsi que des échanges discutables entre les décideurs publics et les propriétaires de médias.

- En Uruguay, les groupes familiaux qui détiennent les trois chaînes de télévision privées depuis les années 1950 sont parvenus à fonctionner, avec l'assentiment des pouvoirs publics, comme un puissant cartel commercial. Pour illustrer ce propos, il est possible de citer les décisions suivantes : la décision du gouvernement en 1994 de transformer le marché du réseau de télévision câblée de Montevideo en marché clos, conjointement contrôlé par les trois chaînes privées et la décision de 2000 interdisant l'importation de décodeurs satellite sauf par les opérateurs câblés existants (décision qui a par la suite été révoquée). En échange, les acteurs politiques ne payaient que très rarement des frais de publicité, et les remises consenties durant les élections aux partis Colorado et National au pouvoir atteignaient pendant longtemps jusqu'à 95 % du prix indiqué<sup>1</sup>. L'impact de ces réductions est par ailleurs accru par la coutume des chaînes de télévision consistant à fermer les yeux sur les dettes de campagne<sup>2</sup>. Le principal parti concurrent de gauche, le Front Large, a dénoncé ces pratiques à plusieurs reprises en parlant de discrimination médiatique.

- Au Costa Rica, l'obligation juridique faite aux groupes de médias de publier leurs tarifs et d'accorder un traitement égal à tous les partis ne les empêche nullement d'effectuer des dons en nature à certains partis. Ainsi, dans le cas du parti victorieux en 1998, les frais déclarés pour l'achat de spots publicitaires se situaient à moins d'un quart du prix officiel, soit une remise équivalente à un don net de 1,7 million de dollars américains, autrement dit probablement la plus importante contribution de l'ensemble du secteur économique durant toute la période électorale<sup>3</sup>. Le poids de la publicité gouvernementale et le fait que les

fréquences appartiennent à l'État et soient octroyées sous licence à des sociétés privées à des tarifs annuels dérisoires, constituent des incitations pour les propriétaires de médias à être généreux envers les futures autorités publiques.

- Au Guatemala, la télévision hertzienne est monopolisée par un opérateur privé, l'entrepreneur mexicain Remigio Angel González basé à Miami. Depuis le milieu des années 1980, ce monopole a conféré à M. González une extraordinaire influence politique dans le pays. Au cours de la campagne présidentielle de 1999, M. González a investi tout le poids de son monopole dans la candidature de celui qui a fini par remporter le scrutin, Alfonso Portillo, et il lui aurait fait don de la plupart de ses spots publicitaires<sup>4</sup>. En retour, selon les interprétations de la presse locale, le beau-fils et conseiller juridique de González, Luis Rabbé, a été nommé ministre des Communications et des Infrastructures, chargé de la réglementation des opérations des chaînes de son beau-père. Rabbé a été limogé en juin 2001, à la suite d'une enquête du congrès sur la corruption. En dépit de la promesse du président Portillo de mettre aux enchères deux fréquences de télévision détenues par l'État, le monopole de González demeure intact<sup>5</sup>.

Le fait que dans certains pays le niveau de dépenses médiatiques soit beaucoup plus bas que ce que l'on pensait au départ a des implications politiques claires. Le principal problème de financement politique dans ces pays n'est pas l'excès des dépenses en spots télévisés mais le fait que certains partis paient trop peu pour leurs spots publicitaires et, à des degrés divers, deviennent dépendants des énormes remises qui leur sont consenties. Dans les faits, cela transforme les propriétaires de médias en donateurs politiques extraordinairement imposants et puissants.

Un certain nombre de pays ont pris des mesures afin de limiter l'influence des barons des médias sur les élections. La plupart des pays d'Europe occidentale, certains pays d'Asie de l'Est ainsi que le Chili et le Brésil en Amérique latine, interdisent aux partis et candidats l'achat de spots de campagne. Dans certains cas, la commission électorale achète les spots aux chaînes privées et les redistribue ensuite aux partis. Parfois le gouvernement octroie des créneaux sur le réseau public (typique en Europe occidentale) ou alors les chaînes privées sont parfois contraintes par la loi de donner du temps d'antenne, comme c'est le cas au Chili. Une autre possibilité, pratiquée au Canada, consiste également à contrôler rigoureusement les dons en nature, y compris les remises télévisées. Plutôt que de restreindre

les dépenses télévisuelles, c'est la transparence des transactions entre les partis et les réseaux des médias qui doit être garantie.

# Bibliographie

---

- Aidt. 2003. Economic analysis of corruption: a survey. Economic Journal 113, 491, 632-652.
- Andvig et Fjelstad, Crime, Poverty and Police Corruption in Developing Countries, 2008, CHR. Michelsen Institute.
- Bardhan, 1997. Corruption and development: a review of issues. Journal of Economic Literature 35, 3, 1320-1346.
- Begovic, 2007, Corruption : concepts, types, causes et conséquences. Centre International pour l'Entreprise Privée.
- Brossard, 2005, L'environnement menacé par les ouvrages de la corruption, Rapport mondial sur la corruption 2005 Transparency International.
- Dreher et Schneider, 2006. Corruption and the Shadow Economy : An Empirical Analysis, Center for Research in Economics, Management and the Arts.
- Dreher, Kotsogiannis, McCorrison, 2007. Corruption around the world: evidence from a structural model. Journal of Comparative Economics, 443-466.
- Faligot, Guisnel, Kauffer, Lecadre, Malye, Orange et Zamponi, 2006, Histoire secrète de la Vème République, La Découverte.
- Hallak et Poisson, 2001, Ethics and corruption in education, International Institute for Educational Planning.
- Hallak et Poisson, 2007, Corrupt schools, corrupt universities : what can be done ?, International Institute for Educational Planning.
- Lambsdorff J.G., 2003. How corruption affects productivity. Kyklos 56, 4, 457-474.
- Lavallée, 2006, Corruption et confiance dans les institutions politiques : test des théories fonctionnalistes dans les démocraties africaines, De Boeck Université, Afrique contemporaine n°220, 163-190.
- Mahagaonkar, Corruption and Innovation : A Grease or Sand relationship ? 2008, Jena Economic Research Papers.
- Mauro, 1995. Corruption and growth. Quarterly Journal of Economics 110, 3, 681-712.
- Méon et Sekkat. 2005. Does corruption grease or sand the wheels of growth ? Public Choice 122, 1-2, 69-97.

- Méon et Weill. 2008. Is corruption an efficient grease ? Bank of Finland discussion pages, Institute for Economies in Transition.
- Mo. 2001. Corruption and economic growth. Journal of Comparative Economics 29, 1, 66-79.
- Pièces à conviction (émission), 14/02/09, Uranium, le scandale de la France contaminée. France 3.
- Peters, 2003, Le rôle des médias : faut-il dénoncer ou dissimuler la corruption ? Rapport mondial sur la corruption 2003, TI.
- J. et M. Salinas-Jiménez, 2006. Corruption and Productivity Growth in OECD countries, European Regional Science Association conference papers.
- Seka, 2005. Corruption, Croissance et Capital Humain : Quels Rapports ? Université de Cocody.
- Shleifer, Vishny, 1993. Corruption. Quarterly Journal of Economics 108, 3, 599-617.
- Transparency International, 2005, Un avenir dérobé la corruption dans l'éducation, TI.
- Transparency International, 2006, Corruption and HIV/AIDS, working paper #2 | 2006, TI.
- Transparency International, 2007, La corruption et les ressources naturelles renouvelables, TI.
- Transparency International, 2007, Rapport sur le baromètre Mondial de la Corruption de 2007 de Transparency International.
- Transparency International, 2008, Global Corruption Report 2008 : Corruption in the water sector, TI.
- Ventelou, 2002, La corruption dans un modèle de croissance : partis, réputation et choc. Economie publique, 120, 169-186.
- Weder, 2002. Institutions, Corruption and Development and their Ramifications for International Cooperation, University of Basel.
- Wei, 1998, Corruption in Economic Development : Beneficial Grease, Minor Annoyance, or Major Obstacle ? Harvard University and National Bureau of Economic Research.
- Weill, 2009, Cours d'économie de la Transition, IEP Strasbourg.
- Wyatt, Corruption, Productivity and Transition, 2002, CERT.

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	P4
I. Qu'est ce que la corruption ?	P6
1. Définitions	P6
2. Les principales formes de corruption	P7
II. Bilan actuel de la corruption.	P7
1. Quels sont les pays et secteurs les plus touchés ?	P7
A. Les pays riches sont les plus épargnés	P7
B. Le secteur public est le plus touché	P9
2. Quelle est l'évolution de la corruption	P10
3. Ampleur économique de la corruption	P11
III. Les causes de la corruption	P12
1. La forme de l'Etat.	P13
A. Les démocraties sont-elles moins vulnérables	P13
B. La faiblesse du système judiciaire	P14
C. Le rôle de l'opinion publique	P14
2. Les spécificités économiques	P15
A. Les mutations économiques : une ruée vers l'or	P15
B. Extraction de rente et vulnérabilités sectorielles	P16
C. Maximisation individuelle et système Win-Win	P16
3. Les particularismes culturels et historiques	P17
A. Le poids de l'Histoire	P17
B. Différences ethniques, culturelles et religieuses	P17
C. Structure sociale et répartition des richesses	P18
<b>Chapitre I : Les conséquences économiques de la corruption</b>	P20
I. La corruption affecte l'Etat dans sa régulation de l'économie	P21
1. Corruption et budget de l'Etat	P21
A. Selon la théorie Grease the Wheels	P22
B. Selon la théorie Sand in the Wheels	P22
2. Corruption des relais de l'Etat : l'administration	P23
A. Selon la théorie Grease the Wheels	P23
B. Selon la théorie Sand in the Wheels	P25
3. Corruption et allocation des ressources de l'Etat	P26
A. Selon la théorie Grease the Wheels	P27
B. Selon la théorie Sand in the Wheels	P27
II. La corruption et l'entreprise privée	P29
1. Difficultés de financement et crises bancaires	P29
A. La corruption bancaire est une taxe sur l'entrepreneuriat	P30
B. La corruption des banquiers augmente le risque des banques	P30
2. La corruption entrave la bonne tenue du commerce	P30
A. La corruption implique une hausse des coûts de transaction	P31
B. La corruption offre un cadre de négociations incertain qui nuit aux échanges	P31
3. La corruption freine l'investissement et l'innovation	P32
A. Réduction de l'investissement domestique	P32
B. Baisse des IDE et confiscation de l'Etat	P33
C. Entrave à l'esprit d'entreprise et à l'innovation	P35



III. Conclusions économiques	P36
1. La corruption freine la croissance économique mondiale	P36
2. Etude du critère de la productivité : nouvelle source d'enseignements	P38
A. Selon la théorie Grease the Wheels	P38
B. Selon la théorie Sand in the Wheels	P39
<b>Chapitre II : La corruption dans la Santé et l'éducation : les conséquences sociales</b>	P41
I. Les conséquences de la corruption sur la santé	P42
1. Une hausse du coût des traitements	P44
A. Une hausse du coût résultant de la raréfaction des ressources	P44
B. Une hausse artificielle du prix des traitements	P45
C. Conséquences sociales de ces surcoûts	P46
2. Une baisse de la qualité des traitements	P47
A. L'attribution de traitements inutiles ou inefficaces	P47
B. La baisse de confiance envers le personnel hospitalier	P48
C. Le risque sanitaire de la contrefaçon des médicaments	P48
3. Un obstacle à la prévention et au traitement des maladies : l'exemple du SIDA	P50
II. Les conséquences de la corruption sur l'éducation	P51
1. La fragilisation des individus les plus vulnérables de la société	P53
A. L'« amoralisation » des élèves	P53
B. L'instrumentalisation des élèves	P54
2. La création d'inégalités sociales et territoriales	P55
A. Le marché des avantages	P55
B. Création d'une ploutocratie	P55
C. La fracture territoriale	P56
3. La baisse de la qualité de l'éducation	P57
A. Une présence enseignante réduite	P57
B. Une diminution des moyens à la disposition des élèves	P58
<b>Chapitre III : Les conséquences de la corruption sur les droits politiques et civiques.</b>	P61
I. Corruption des Médias et des Partis Politiques : droits d'information et d'expression	P63
1. La corruption dans les médias	P63
A. Etats, concentration des médias et corruption de l'information	P63
B. Acteurs privés, publicité et corruption des rédactions	P65
2. La corruption politique	P66
A. Un mal nécessaire : théorie fonctionnaliste	P67
B. La destruction du processus démocratique	P67
C. La corruption et ses scandales face à l'opinion publique	P70
II. Corruption de la Police et des Tribunaux : droits à la sécurité et à la justice	P71
1. Corruption policière, sécurité, et droits de la population	P71
A. Augmentation de l'insécurité	P72
B. Augmentation des injustices	P73
2. Corruption du système judiciaire et Droits de l'Homme	P74
A. L'établissement de jugements non conformes aux lois	P76
B. Une barrière à l'entrée d'un jugement juste et équitable	P77

<b>Chapitre IV : Les conséquences écologiques de la corruption.</b>	P80
I. Corruption et ressources naturelles	P81
1. La surexploitation des ressources naturelles	P81
A. La corruption favorise la déforestation	P81
B. L'épuisement des ressources marines	P82
C. Trafics et espèces en voie de disparition	P83
2. Le cas particulier de l'eau	P84
A. Une baisse de la qualité de l'eau	P84
B. Des difficultés qui affectent toute la société	P85
II. La corruption dans la construction : un fléau environnemental	P87
1. Les grands travaux	P88
A. Les éléphants blancs	P88
B. La corruption de projets capitaux	P88
2. Les constructions sauvages	P90
III. Corruption et traitement des déchets : le cas français	P91
1. Le commerce en sous-main des « Stériles »	P92
2. Un système législatif et judiciaire favorisant les intérêts du nucléaire	P92
3. Un manque de contrôles dû au chantage et aux intérêts étatiques	P93
<b>Conclusion</b>	P94
I. Un nouveau modèle d'Etat	P95
1. Une refonte de la régulation économique par l'Etat	P95
2. Une refonte de l'environnement légal	P96
3. Une modification de la structure décisionnelle	P96
II. Incitations et répressions	P97
1. Assurer un équilibre social via le salaire d'efficience	P97
2. Le rôle de la communauté internationale	P99
3. Une révision des sanctions	P100
III. Promouvoir la transparence	P101
1. Informer et sensibiliser	P101
2. Instaurer un système de partis	P101
3. Lutter contre l'instabilité politique	P102



## Résumé :

*L'objet de ce mémoire est d'étudier l'impact actuel qu'ont les pratiques de la corruption sur les sociétés aussi bien en transition que développées. Pour ce faire, l'ensemble de la réflexion porte sur des domaines clés de la vie de tous les jours et sur le fonctionnement des institutions dans des contextes de corruption. Y figure l'étude des mécanismes de la corruption dans l'économie, qui permet de prolonger la réflexion dans les domaines essentiels pour le développement que sont la santé ou l'éducation, la protection de droits et de libertés fondamentales telle que l'expression et la justice, et enfin la sauvegarde de l'environnement. En présentant un bilan concret des conséquences de la corruption, ce mémoire permet une prise de conscience par le lecteur de l'ampleur des enjeux invoqués par la corruption.*

Mots-clés : *Corruption, économie, éducation, santé, politique, médias, police, justice, environnement.*

## Summary :

*The aim of this report is to study the current impact of the practices of corruption on societies in transition as well as developed ones. For that purpose, the whole thinking is focused on keys sectors of daily life and on the running of institutions in a corrupted context. The study of the mechanisms of corruption in economy allows to widen the thinking on essential domains for development, represented by healthcare and education, the protection of civil rights and liberties such as freedom of speech and justice, and finally the saving of the environment. By presenting this assessment, this report allows the reader to become aware of the scale of the stakes of corruption.*

Keywords : *Corruption, economy, education, healthcare, police, justice, environment.*